

Programme Stratégique Transversal

RAPPORT D'ÉVALUATION
JUN 2024





INTRODUCTION

Le Collège communal a le plaisir de vous soumettre le rapport d'évaluation du Programme Stratégique Transversal (PST) communal 2018-2024.

Outil de gouvernance de l'autorité locale, le PST permet également aux citoyens d'évaluer la réalisation des projets que la majorité a annoncé en début de législature.

Vous trouverez, ci-après, des informations utiles concernant le cheminement d'un PST, les critères retenus pour son évaluation ainsi qu'un état d'avancement projet par projet.

L'intégralité du rapport peut être consultée sur le site internet communal.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs qui ont contribué à la concrétisation de ce programme au profit des Héronnais.es (membres du personnel, mandataires, membres des structures parcommunales, bénévoles, ...).

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport et nous tenons à votre disposition pour vous fournir toute précision utile.

Pour le Collège,

Mathieu MONTULET,
Directeur général f.f.

Eric HAUTPHENNE,
Bourgmestre

QU'EST CE QUE LE PST ?

A compter de la législature 2018-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) est obligatoire pour toutes les Communes et tous les CPAS de Wallonie.

Le PST prend appui sur la déclaration de politique communale approuvée par le Conseil communal en début de législature. Il est présenté au Conseil communal par le Collège dans les six mois qui suivent la désignation des échevins.

Il s'agit d'un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège et le conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'ils se sont fixés.

Les objectifs poursuivis par la démarche PST sont notamment :

- la fixation, pour la législature, d'une feuille de route à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- la modernisation de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente.

Le PST comporte un volet externe (centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la commune) et un volet interne (centré sur l'administration et son fonctionnement).



Le présent rapport constitue la synthèse de l'évaluation finale qui a été présentée au Conseil communal le 27 juin 2024.

Zoom sur la stratégie globale

Le PST est construit verticalement autour d'objectifs stratégiques, traduits en objectifs opérationnels pour lesquels seront définis des projets et les actions concrètes qui pourront mener à leur réalisation.

Les objectifs stratégiques se veulent à long terme (une législature ou plus) et définissent la vision des autorités politiques.

Les objectifs opérationnels sont des déclinaisons pratiques des objectifs stratégiques.

Les **projets** et les **actions**. Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.



Objectifs de développement durable

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.



Méthodologie

Il convient tout d'abord de préciser que le PST visait principalement les projets nouveaux, les initiatives nouvelles à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'avait donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

Le PST n'est donc pas un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. Ainsi, profitant des moyens mis à dispositions dans le cadre du Plan de relance (voir infra), 15 nouveaux projets ont été inscrits dans le PST.

Contexte budgétaire

La période couverte par le Programme Stratégique Transversal a eu la particularité de connaître diverses crises :

- la période Covid durant laquelle les activités des pouvoirs publics se sont concentrées sur l'aide à apporter aux citoyens ;
- la crise ukrainienne avec l'obligation pour les communes de mettre en place un dispositif d'accueil des personnes qui fuyaient la guerre ;
- la flambée des prix des produits énergétiques qui a suivi et qui a vu le prix du gasoil de chauffage augmenter de 66% et celui de l'électricité et du carburant respectivement de 49% et 39%. Outre l'impact direct sur les dépenses de fonctionnement de la commune, ces augmentations ont également eu un impact sur les travaux programmés (augmentation de 25% entre mars 2021 et mars 2022 des matériaux de construction).

Cette législature a donc été quelque peu perturbée et l'évolution de certains dossiers a été freinée.

Toutefois, nous avons pu non seulement concrétiser une très large majorité de nos projets mais également saisir l'opportunité de répondre à divers appels à projets dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie décidé par l'Union Européenne afin de sortir plus forts de la pandémie, de transformer nos économies et de créer des emplois.

Nous avons ainsi pu obtenir des subsides pour 43 projets.

Et malgré tous les investissements réalisés, nous sommes fiers de pouvoir présenter au terme

De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace et profiter des opportunités quotidiennes ou des nécessités pour initier tout projet.

Enfin, on conçoit aisément que l'ensemble de la vie d'une institution communale ne correspond pas exclusivement à un mandat de six ans. Il est donc normal que des projets chevauchent des mandats distincts selon leur degré d'avancement. Les délais d'exécution de projets dépendent de très nombreux facteurs : ressources humaines et budgétaires, obligations légales, spécificités techniques etc... L'évaluation finale du PST constitue donc une photographie de l'avancement des projets à une date donnée.

de cette législature, une situation financière particulièrement saine puisque le dernier compte communal se présente avec un boni de 942.950 € et celui du CPAS un boni de 124.222 €. En outre, notre patrimoine s'élève à 27,8 Mios d'€ (17,7 Mios d'€ en 2018) et les promesses de subsides et prêts à recevoir à 3,5 Mios d'€.

C'est dire si l'équipe qui dirigera la commune à l'issue des élections d'octobre bénéficiera d'un bas de laine lui permettant d'entamer la législature avec sérénité.

Ce bon résultat, dans le contexte évoqué ci-avant, n'a été possible que grâce à :

- des dépenses de fonctionnement contrôlées (188 € par habitant contre 303 € de moyenne en Wallonie et 376 € pour un cluster socio-économique de communes similaires à la nôtre) ;
- la recherche permanente de subsides qui permet d'éviter au maximum le recours à l'emprunt (61% de nos investissements en 2023).

Et rappelons que :

- les taxes communales n'ont plus été augmentées depuis 2007 à l'exception de celle relative à la gestion des déchets dont les critères (pollueur/payeur) sont imposés par le Gouvernement Wallon !
- 2 taxes ont été supprimées qui impactaient essentiellement nos acteurs économiques locaux (panneaux publicitaires et panneaux directionnels).

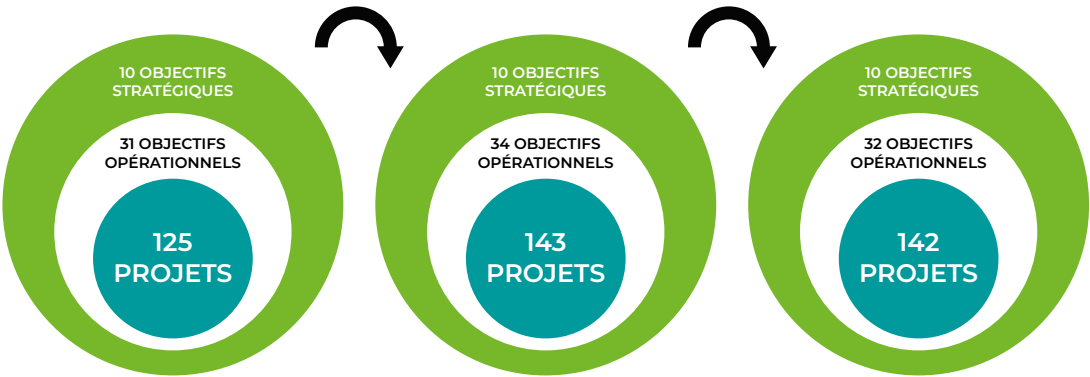
ÉVALUATION

Évolution du PST

Le PST est un outil évolutif : par rapport au PST initial, certains projets ont été abandonnés (7) ou n'ont pas pu être initiés (7) et 15 projets ont été ajoutés en réponse à certaines opportunités. Certains projets ont été reformulés de manière à répondre plus adéquatement à l'objectif.

Au stade du rapport final, le PST 2019-2024 de Héron compte

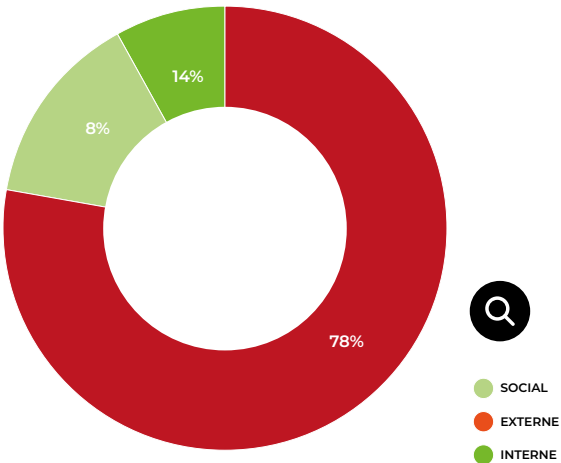
- 10 objectifs stratégiques ;
- 32 objectifs opérationnels ;
- 142 projets.



Répartition par volet

Le PST aborde tous les domaines d'action gérés par l'administration et s'articule en 3 volets :

- **volet interne (gestion de l'administration) : 14 %**
- **volet externe (tous les domaines d'intérêt communal) : 78 %**
- **volet social (matière sociale portée par le CPAS ou en collaboration avec l'administration) : 8 %.**



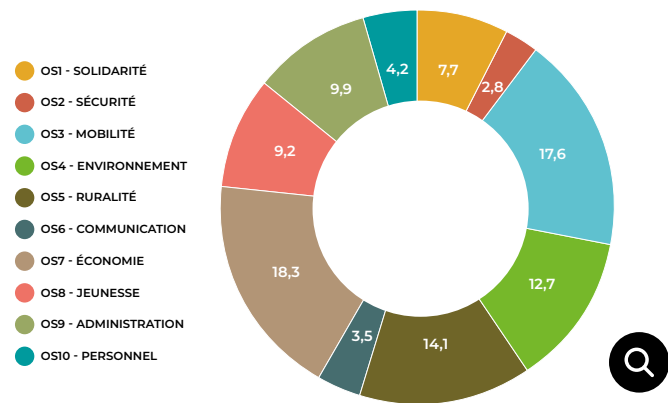
Évaluation

Les objectifs stratégiques concernent le « devenir » de la commune, la vision à long terme, déclinés par domaine d'action.

Le nombre de projets dédiés à chaque objectif stratégique donne un aperçu des domaines prioritaires de la mandature avec, en trio de tête :

- l'économie (18.3 %)
- la mobilité (17.6 %)
- la ruralité (14.1 %)

NOMBRE DE PROJETS PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE (%)



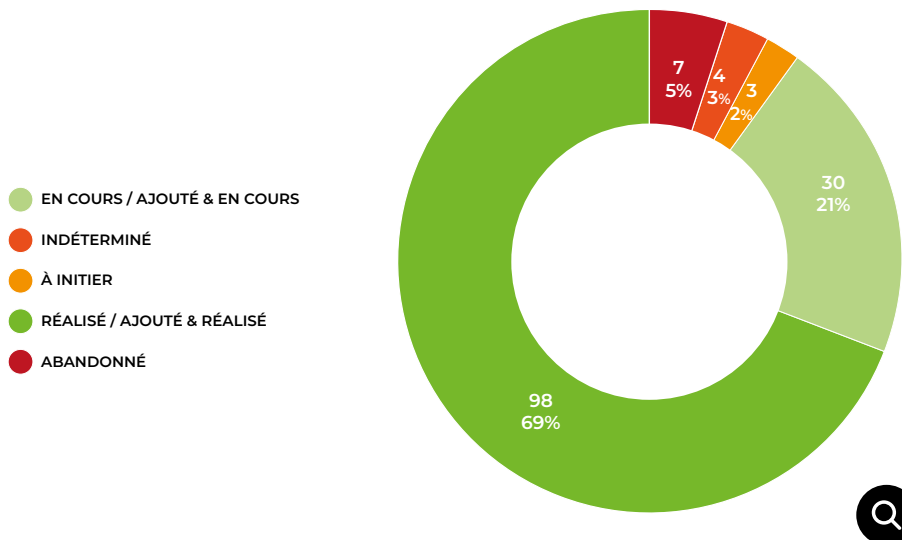
En ce qui concerne l'état d'avancement, 69 % (98) des projets ont été réalisés et 21.3 % (30) sont en cours de réalisation.



Au-delà des intentions, le rapport final révèle que 90% du PST est concrétisé ou en voie de concrétisation.



ÉTAT D'AVANCEMENT



COMMUNICATION

Le rapport d'évaluation a fait l'objet d'une délibération du Collège communal lors de la séance du 18 juin 2024 et d'une prise d'acte par le Conseil communal le 27 juin 2024.

Le PST est une démarche fédératrice qui implique une communication transversale.

Le rapport d'évaluation complet sera publié sur le site internet communal et un rédactionnel paraîtra dans le bulletin communal de septembre.

De manière à communiquer de manière transparente vers les citoyens, une version résumée du rapport d'évaluation sera distribuée dans les boîtes aux lettres en septembre 2024.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Le rapport final a été rédigé par projet, en réponse à chacun des objectifs stratégiques.

Chaque projet est ainsi décrit dans le contexte dans lequel il s'inscrit et selon son état d'avancement.

VOUS POUVEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS
CONCERNANT LES PST SUR :
[Le portail des pouvoirs locaux](#)
[Le site de l'Union des Villes et Communes](#)

Tableau de Synthèse

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°1 : HÉRON, UNE COMMUNE SOLIDAIRE

O.O.1 - DÉVELOPPER UNE POLITIQUE VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES PLUS ÂGÉES

1. Construire 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron (FPI.3 du PCDR)	Abandonné	p.4
2. Développer de nouvelles activités attractives à la Maison des Châtaigniers	Réalisé	p.5
3. Redynamiser et soutenir financièrement les activités organisées par l'ASBL GymSana	Réalisé	p.6
4. Mettre en place et animer un groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	Ajouté & réalisé	p.6
5. Soutenir les actions identifiées au sein du groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	Ajouté & réalisé	p.6

O.O.2 - ENCOURAGER LES INITIATIVES DE CONVIVIALITÉ ET DE SOLIDARITÉ ENVERS LE PUBLIC PRÉCARISÉ

1. Adhérer au concept de « Commune hospitalière »	Réalisé	p.8
2. Pérenniser le projet d'insertion professionnelle en maraichage au "Li Noû Corti"	Réalisé	p.8
3. Soutenir le projet de création de 6 logements publics à Héron par Meuse Condroz Logement	Abandonné	p.9
4. Élargir l'utilisation du taxi social	Réalisé	p.9
5. Soutenir les missions de l'écrivain public	Réalisé	p.10
6. Mettre en place un service de livraison de repas à domicile.	Ajouté & réalisé	p.10

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°2 : HÉRON, UNE COMMUNE OÙ L'ON SE SENT EN SÉCURITÉ

O.O.1 - LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

1. Organiser des séances d'information	Réalisé	p.14
2. Instaurer une prime communale de techno-prévention	Réalisé	p.14
3. Examiner la possibilité de rattachement à une autre zone de Police de manière à diminuer le délai d'intervention	Indéterminé	p.15
4. Créer des incitants pour encourager la formation des jeunes à la conduite préventive	Réalisé	p.15

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°3 : **HÉRON, UNE COMMUNE QUI VEILLE À FACILITER ET À SÉCURISER LA MOBILITÉ**

O.O.1 - ORGANISER ET SÉCURISER LES VOIRIES DE MANIÈRE COHÉRENTE ET EFFICIENTE		
1. Adopter un Plan Communal de Mobilité (PCM)	Réalisé	p.20
2. Mettre en œuvre des recommandations du PCM : aménagement des abords des écoles de Surlomez en zone de rencontre / espace partagé	En cours	p.20
3. Revendiquer l'aménagement d'un rond-point à la sortie 8 de l'E42	Réalisé	p.21
4. Créer des aménagements de sécurité routière	Réalisé	p.22
O.O.2 - ASSURER L'ENTRETIEN DES VOIRIES		
1. Mettre en œuvre du Plan d'investissement communal	Réalisé	p.25
2. Entretenir les voiries sur base de l'état des lieux effectué par la Province	Réalisé	p.25
3. Entretenir le réseau de mobilité douce	Réalisé	p.26
O.O.3 - ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS À VÉLO		
1. Aménager une bande cyclo piétonne rue Pravée	Réalisé	p.28
2. Aménager une bande cyclo piétonne Drève d'Envoz	Réalisé	p.29
3. Réhabiliter d'anciens chemins et sentiers pour la mobilité douce	Réalisé	p.29
4. Étudier la faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et la sécurisation de celle-ci	En cours	p.30
5. Réaliser un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre : tronçon Waret-l'Evêque – Héron	Indéterminé	p.30
6. Acquérir des VAE pour les déplacements du personnel communal dans le cadre de ses missions	Réalisé	p.31
7. Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE	Abandonné	p.31
8. Encourager la création d'un groupe « Je pédale pour ma forme »	A initier	
9. Octroyer une prime aux citoyens pour l'achat d'un VAE	Ajouté et réalisé	p.31
10. Promouvoir les chemins alternatifs identifiés dans le cadre du PDS	Réalisé	p.32
O.O.4 - ORGANISER LE STATIONNEMENT DE FAÇON EFFICIENTE ET SÉCURISÉE		
1. Créer un parking de covoiturage à la sortie 8 de l'E42	Réalisé	p.34
2. Sécuriser les abords des écoles de Surlomez	En cours	p.34
3. Aménager des parkings à vélos aux endroits identifiés opportuns	Réalisé	p.36
4. Agrandir le parking du centre sportif Héromnisports	Réalisé	p.36
O.O.5 - FACILITER L'ACCÈS DES PMR AUX LIEUX DE COMMERCES ET SERVICES		
1. Mettre en place des mesures incitant les commerces locaux à faciliter l'accès aux PMR	En cours	p.37
O.O.6 - ENCOURAGER LE RECOURS AU TRANSPORT ALTERNATIF		
1. Mettre les véhicules du CPAS en location à l'attention des citoyens et des associations	Réalisé	p.38
2. Revendiquer une amélioration du réseau et de la fréquence du transport en commun	Réalisé	p.38
3. Encourager les initiatives de covoiturage (Covoit'Héron)	Réalisé	p.38

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°4 : **HÉRON, UNE COMMUNE ACTIVE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT**

O.O.1 - ENGAGER LA COMMUNE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES		
1. Activer le Plan POLLEC	Réalisé	p.42
2. Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux	En cours	p.42
3. Encourager les citoyens à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés	En cours	p.43
4. Privilégier l'installation de systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelables	Réalisé	p.43
5. Défendre un éolien respectueux du paysage et du bien-être des habitants	Réalisé	p.44
6. Gérer les risques d'inondation	Réalisé	p.45
7. Améliorer la performance énergétique de la salle Plein Vent	En cours	p.46
O.O.2 - PRENDRE DES MESURES QUI VISENT À UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE OPTIMALE DU TERRITOIRE COMMUNAL		
1. Collaborer à l'activation du plan de gestion 2015-2025 du Parc naturel Burdinale-Mehaigne	Réalisé	p.48
2. Collaborer à l'activation du plan d'actions du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents	Réalisé	p.49
3. Mettre en œuvre les actions du plan "Commune Zéro Phyto"	Réalisé	p.49
4. Inclure dans le projet pédagogique des écoles communales l'apprentissage d'une gestion environnementale durable	Réalisé	p.50
O.O.3 - METTRE EN PLACE DES ACTIONS QUI VISENT À PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ		
1. Affecter le bois de Ferrières en une zone naturelle protégée	Réalisé	p.52
2. Créer des espaces de biodiversité	Réalisé	p.53
3. Initier un Plan Communal de Développement de la Nature	Réalisé	p.54
4. Organiser des actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité	Réalisé	p.54
O.O.4 - DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS RÉSIDUELS PAR HABITANT TOUT EN LUTTANT CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES		
1. Mettre en œuvre le plan d'actions « Commune Zéro Déchet »	Réalisé	p.56
2. Encourager les différents publics cibles à participer à l'opération « Wallonie Plus Propre »	Réalisé	p.57
3. Lutter contre les dépôts sauvages via le contrôle social et la répression	Réalisé	p.57

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°5 : **HÉRON, UNE COMMUNE RURALE RICHE DE SES HABITANTS**

O.O.1 - INTENSIFIER ET ENCOURAGER LES OPPORTUNITÉS DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITÉ DES GROUPEMENTS ASSOCIATIFS ET DES COMITÉS DE QUARTIER		
1. Poursuivre les travaux d'aménagement des salles communales	Réalisé	p.62
2. Multiplier les opportunités de rencontres citoyennes	Réalisé	p.63
3. Créer une maison rurale à Waret-l'Evêque (FP1.1 du PCDR)	Indéterminé	p.64
4. Développer l'offre culturelle en élargissant les synergies avec les centres culturels des communes voisines	Réalisé	p.63
5. Agrandir la bibliothèque pour y développer des nouvelles activités	Réalisé	p.64
6. Créer un service de prêt/location de matériel aux associations	En cours	p.65
7. Aménager un espace public convivial rue de la Gare à Héron	Indéterminé	p.65
8. Aménager la place Fayat à Lavoir et de ses accès	En cours	p.66
9. Aménager une salle polyvalente au Moulin de Ferrières	Réalisé	p.67
10. Aménager le cœur historique de Waret-l'Evêque	En cours	p.67

O.O.2 - PRÉSERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE PATRIMONIAL

1. Préserver et valoriser le patrimoine meulier et le savoir-faire artisanal du site du Moulin de Ferrières	Réalisé	p.69
2. Encourager et soutenir les initiatives citoyennes en matière de valorisation du patrimoine	Réalisé	p.70
3. Poursuivre le recensement et la valorisation du petit patrimoine	Réalisé	p.71
4. Poursuivre les travaux de rénovation de l'église Saint-Hubert à Lavoir	En cours	p.71
5. Réfectionner le mur du cimetière d'Envoz	Réalisé	p.72
6. Valoriser le patrimoine meulier du Moulin de Ferrières via la création d'un centre d'interprétation de la meunerie	Ajouté et en cours	p.72

O.O.3 - PROMOUVOIR LE SPORT POUR TOUS

1. Investir dans la formation et l'encadrement des moniteurs	Réalisé	p.74
2. Aménager des aires multisports et des espaces ludiques adaptés à tous les publics sur le site extérieur du centre sportif Héromnisports	Réalisé	p.74
3. Étudier les possibilités d'amélioration des infrastructures footballistiques sur le site de Couthuin-Sports	Abandonné	p.75
4. Poursuivre le développement de nouvelles activités sportives pour tous	Réalisé	p.75

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°6 : HÉRON, UNE COMMUNE QUI COMMUNIQUE

O.O.1 - POURSUIVRE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE L'ADMINISTRATION AU SERVICE DES CITOYENS

1. Mettre en œuvre de nouveaux outils numériques et développer le guichet électronique du site internet communal	Réalisé	p.80
2. Acquérir la plateforme Betterstreet	Réalisé	p.81
3. Participer aux exercices tests de la plateforme Be-Alert	Réalisé	p.81
4. Réinstaurer un service de formation numérique et de mise à disposition de matériel informatique (EPN)	Réalisé	p.81
5. Adapter la communication des écoles communales aux nouvelles réalités	Ajouté et réalisé	p.82

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°7 : HÉRON, UNE COMMUNE QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

O.O.1 - MAINTENIR ET RENFORCER LES ACTIONS DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DE SON AGRÉMENT

1. Mettre en oeuvre le Plan de Développement Local 2021-2026 de l'ADL	En cours	p.85
---	----------	------

O.O.2 - SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX

1. Donner plus de visibilité aux missions de l'ALEm	Abandonné	p.87
2. Positionner le Moulin de Ferrières comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation	En cours	p.87
3. Coordonner l'édition d'un guide pratique d'accueil et d'information pour les nouveaux acteurs économiques	En cours	p.88
4. Soutenir le BEP dans la mise en place et la promotion de la nouvelle ZAE Andenne/Héron	En cours	p.88

O.O.3 - SOUTENIR LES INITIATIVES QUI ENCOURAGENT LA CONSOMMATION LOCALE

1. Développer le concept marketing en lien avec la consommation locale	Réalisé	p.90
2. Éditer un répertoire local des acteurs socio-économiques et une carte de localisation	Réalisé	p.90

O.O.4 - SOUTENIR ET DÉVELOPPER DES INITIATIVES QUI FACILITENT LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS LOCAUX VIA LES CIRCUITS-COURTS

1. Valoriser et pérenniser le marché local	Réalisé	p.92
2. Stimuler le développement des coopératives de produits locaux	Réalisé	p.92
3. Soutenir la mise en place du projet « Les paniers Héron Fresh »	Réalisé	p.93
4. Développer un atelier partagé	A initier	p.93
5. Collaborer à la mise en place du concept "Savoir-Faire Burdinale-Mehaigne"	Ajouté et réalisé	p.94

O.O.5 - SOUTENIR ET DÉVELOPPER DES INITIATIVES QUI ENCOURAGENT LA DIVERSIFICATION AGRICOLE

1. Construire un hall relais agricole sur le site du Moulin de Ferrières	Réalisé	p.96
2. Participer au développement de la filière céréalière panifiable locale via la fiche coopération du GAL	Réalisé	p.96
3. Participer au développement d'une filière céréalière brassicole via la fiche coopération du GAL	Réalisé	p.96
4. Soutenir la mise en place de la filière Miscanthus	En cours	p.97

O.O.6 - FAIRE DU MOULIN DE FERRIÈRES UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE INCONTOURNABLE

1. Mettre en œuvre le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières	En cours	p.100
2. Créer un point d'accueil touristique	Réalisé	p.102
3. Ouvrir une boulangerie artisanale bio	Réalisé	p.103
4. Ouvrir un point de restauration et de commercialisation de produits locaux	Réalisé	p.103
5. Mettre en location un hébergement touristique au Moulin de Ferrières	Réalisé	p.104
6. Créer un centre de découverte et d'expositions temporaires	Réalisé	p.104
7. Élaborer un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat	Ajouté et réalisé	p.105
8. Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la Place Fayat	Ajouté et en cours	p.106

O.O.7 - STIMULER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

1. Contribuer au développement du bâtiment relais	Réalisé	p.108
2. Contribuer au développement d'un ilot d'entreprises	En cours	p.108

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°8 : HÉRON, UNE COMMUNE QUI VEILLE À L'ÉPANOUISSEMENT DE SA JEUNESSE

O.O.1 - ANTICIPER L'ÉVOLUTION CROISSANTE DU NOMBRE DE NOUVEAUX NÉS

1. Accompagner les accueillantes dans le lancement et le déroulement de leur activité	En cours	p.112
2. Analyser les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances	Réalisé	p.112
3. Réaliser des travaux d'extension de la crèche La Héronnière	Ajouté et réalisé	p.113

O.O.2 - SOUTENIR ET DÉVELOPPER UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

1. Élaborer un Plan de pilotage pour l'école de Couthuin	Réalisé	p.115
2. Soutenir la mise en œuvre d'un Projet d'établissement	Réalisé	p.115
3. Mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées aux enfants à besoins spécifiques	Réalisé	p.116
4. Réaliser les travaux d'extension et de rénovation de l'école de Surlemmez	Réalisé	p.116
5. Créer une école des devoirs	En cours	p.117
6. Élaborer un Plan de pilotage pour l'école de Warêt-l'évêque	Ajouté et réalisé	p.115
7. Réaliser des travaux d'extension et de renovation énergétique de l'école de Waret-l'Evêque	Ajouté et en cours	p.117

O.O.3 - VEILLER À L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LA VIE COMMUNALE

1. Créer un pôle « Jeunesse et bien-être» sur le site du Plein Vent	En cours	p.119
2. Associer les jeunes à la gestion communale et soutenir le CCE	Réalisé	p.120
3. Installation d'un espace jeunes	En cours	p.120

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°9 : HÉRON, UNE COMMUNE **QUI OFFRE DES SERVICES DE QUALITÉ AUX CITOYENS**

O.O.1 - UTILISER DES NOUVELLES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET TECHNOLOGIQUES DANS LE BUT DE PRÉSENTER AUX CITOYENS UNE BONNE GESTION DE LEUR DOSSIER

1. Sensibiliser le personnel administratif à la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité dans le but d'éviter les plaintes et recours des citoyens, via des formations notamment	Réalisé	p.124
2. Gérer de manière optimale le parc informatique communal et la téléphonie	Réalisé	p.124
3. Rédiger un mémento pour l'organisation des événements	En cours	p.125
4. Optimiser la gestion des salles communales en mettant en place une procédure et un règlement d'utilisation	Réalisé	p.125
5. Mettre en place une procédure visant à assurer une gestion optimale du courrier entrant et sortant	A initier	p.126
6. Informatiser la gestion des cimetières	Ajouté et réalisé	p.126
7. Créer une plateforme numérique de gestion de crise	Ajouté et en cours	p.127

O.O.2 - OPTIMISER LA COMMUNICATION AVEC LE CITOYEN EN UTILISANT LES DIFFÉRENTS CANAUX DANS UN SOUCI DE TRANSPARENCE

1. Renforcer l'attractivité du site internet afin d'augmenter sa consultation	Réalisé	p.129
2. Renforcer l'attractivité du bulletin communal	Réalisé	p.129
3. Faciliter les démarches administratives auprès du service Population dans le but de diminuer le temps d'attente	Abandonné	p.130
4. Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants	Réalisé	p.130

O.O.3 - OPTIMISER LA COMMUNICATION INTERNE DE MANIÈRE TRANSVERSALE

1. Informer régulièrement le personnel des projets communaux dans le but d'impliquer les agents au-delà des matières qu'ils traitent	Réalisé	p.132
2. Poursuivre et si nécessaire améliorer les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et les ASBL para-communales dans le but de faire des économies d'échelle	En cours	p.132
3. Mettre en place une centrale d'achat accessible au CPAS, à la RCA et aux ASBL para-communales	Ajouté et réalisé	p.133

OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS) N°10 : HÉRON, UNE COMMUNE **QUI MAINTIENT ET DÉVELOPPE L'EMPLOI**

O.O.1 - ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Poursuivre la rédaction des descriptifs de fonction des agents	Réalisé	p.138
2. Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations	En cours	p.138
3. Poursuivre la formation continuée des agents communaux dans le but d'accroître les connaissances collectives	Abandonné	
4. Créer des procédures afin d'assurer le transfert de savoir entre les agents en cas de départ ou d'absence	Réalisé	p.139
5. Favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi dans le monde du travail en leur proposant une première expérience professionnelle au travers de stages de transition entreprise (STE)	Réalisé	p.139

O.O.2 - FIDÉLISER LE PERSONNEL EN AMÉLIORANT SES CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Analyser la création d'un fonds de pension pour les contractuels (Deuxième pilier)	Réalisé	p.140
---	---------	-------



HÉRON, UNE COMMUNE
SOLIDAIRE





Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont retenu l'attention du Collège :

- Évolution croissante de la proportion de personnes de plus de 65 ans dans la commune (+15 % de 2013 à 2019)
- 3 % de départ des aînés vers d'autres communes en 2018
- Nombre de bénéficiaires du RIS stable (1 % / +/-50 personnes) et taux plus bas que la moyenne (En 2013, la moyenne de l'arrondissement Huy-Waremme était de 2 %)
- Budget de l'aide sociale en augmentation suite aux mesures de sanction du FOREM concernant les chômeurs de longue durée
- Nombre de ménages d'une personne en augmentation

11 projets du PST, soit 7,7 % du programme, ont un lien direct avec la solidarité, déclinés en 2 objectifs opérationnels :

- Développer une politique visant à répondre aux besoins des personnes plus âgées
- Encourager les initiatives de convivialité et de solidarité envers le public précarisé

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Développer une politique visant à répondre aux besoins des personnes plus âgées

5 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Construire 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron (FP1.3 du PCDR)	ABANDONNÉ	- La modification récente des taux de subside en PCDR pour ce type de projets impliquerait une charge budgétaire trop conséquente pour la Commune - Une nouvelle orientation de ce projet est à l'étude
PROJET n°02 Développer de nouvelles activités attractives à la Maison des Châtaigniers	RÉALISÉ	De nouvelles activités ont été mises en place après la période Covid. Développement du projet "ATOUT'AGE" qui favorise le dialogue intergénérationnel
PROJET n°03 Redynamiser et soutenir financièrement les activités organisées par l'ASBL GymSana	RÉALISÉ	Reprise des activités après arrêt en raison de la période Covid
PROJET n°04 Mettre en place et animer un groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Projet issu du plan de développement de l'ADL qui répond à l'objectif opérationnel du PST ; le groupe de travail a été mis en place
PROJET n°05 Soutenir les actions identifiées au sein du groupe de travail « Défi vieillissement de la population »	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Projet issu du Plan de Développement Local de l'ADL qui répond à l'objectif opérationnel du PST ; 7 actions ont déjà été menées



PROJET
n°01

Construire 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron (FP 1.3 du PCDR)

🏠🏠🏠 ABANDONNÉ

Résultats obtenus

Afin de proposer une alternative locale aux personnes âgées en matière de logement, la fiche projet 1.3 du PCDR "Construction de 8 logements locatifs pour personnes âgées autonomes rue de la Gare à Héron" avait été retenue comme prioritaire (lot1).

En raison de la modification des taux de subside en développement rural pour ce type d'investissement (de 80% > 60% et plafonné à 400.000 €), ce projet a été abandonné car la charge budgétaire sur fonds propres serait beaucoup trop lourde pour la Commune (près du million d'euros). Ce projet pourrait être remplacé par un projet en partenariat public-privé (PPP) de centre d'accueil et de soins de jour pour personnes âgées, selon le modèle TUBBE. Cependant, il devra faire l'objet d'un addendum au Plan communal de Développement Local (PCDR) et ne pourra être introduit, au mieux, qu'en octobre 2024.



PROJET
n°02

Développer de nouvelles activités attractives à la maison communautaire Les Châtaigniers

🏠🏠🏠 RÉALISÉ

Résultats obtenus

Créée en 2008, la Maison d'accueil communautaire *Les Châtaigniers* est un lieu d'accueil pour les personnes de plus de 65 ans en quête de partage avec d'autres personnes de leur génération. Afin de les encourager à sortir de leur isolement, il importait de développer de nouvelles activités attractives à la maison communautaire *Les Châtaigniers*.

Après plus de 3 ans de rénovation et une période de crise sanitaire, la maison communautaire *Les Châtaigniers* a rouvert ses portes fin août 2021. Depuis cette période et grâce à l'organisation de nouvelles activités attractives, le nombre de participants aux journées d'accueil de la maison communautaire augmente régulièrement.

Par ailleurs, le projet « ATOUT'AGE » déposé par *Les Châtaigniers* dans le cadre de « Générations solidaires » a été retenu et financé par la Fondation Roi Baudouin.

Ce projet est né d'une initiative collaborative très enrichissante impliquant 7 structures locales : le Conseil Communal des Enfants,

l'accueil extra-scolaire « Les Galopins », la plaine communale, la Maison des Jeunes « HecoWala », l'Été solidaire, l'Agence de développement local et *Les Châtaigniers*.

Il vise à créer des moments de partage et de convivialité tout en mettant en valeur les ressources locales. Il a pour but d'encourager le dialogue intergénérationnel, interculturel, et de promouvoir des valeurs comme l'inclusion, la diversité, et le respect mutuel.

Un programme d'activités a ainsi été élaboré autour de thèmes prédéfinis. C'est ainsi que le 6 juin dernier, 64 personnes sont parties en excursion à la mer.

En outre, la maison communautaire bénéficie dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Wallonie d'un subside pour renforcer l'offre matérielle pour permettre aux seniors de se former de manière autonome aux outils numériques.

Redynamiser et soutenir financièrement les activités organisées par l'ASBL GymSana

👤👤👤 RÉALISÉ

Résultats obtenus

L'ASBL GymSana a pour mission d'améliorer la qualité de vie de personnes fragilisées grâce à la pratique régulière d'une activité physique adaptée. Afin de faire connaître cette activité et d'en encourager la participation, la Commune soutient financièrement les activités de l'ASBL.

La période Covid avait mis un frein à l'organisation de cours d'éducation physique adaptés aux seniors « Gymsana ».

Depuis la reprise de ses activités, le cours compte désormais en moyenne 18 participants, contre 16 avant 2020.

Mettre en place un groupe de travail « Défi vieillissement de la population » & soutenir les actions

👤👤👤 AJOUTÉ & RÉALISÉ

Résultats obtenus

Face aux enjeux du vieillissement de la population, la Commune de Héron, via son ADL, mène une réflexion globale afin d'aider les seniors dans leur vie au quotidien et faciliter leur maintien à domicile.

Intitulé « Héron prend soin de vous », ce projet a déjà fait l'objet de différentes démarches concrètes depuis 2021 :

- un groupe de travail composé d'une dizaine d'acteurs locaux (généraliste, pharmacien, ergothérapeute, service de soins à domicile, représentant de la maison communautaire *Les Châtaigniers*...) a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises afin de mettre en place un plan d'actions ;
- une enquête visant à connaître les habitudes et les besoins de nos seniors a été envoyée dans tous les ménages héronnais où vit une personne de plus de 60 ans ;

- une rubrique « Aînés » a été ajoutée au bulletin communal ainsi que sur le site internet communal ;
- de manière à faciliter le travail éventuel dessecours, une opération "Boitesjaunes" a été réalisée. Cette boîte contient une fiche de renseignements qui peuvent s'avérer très utiles en cas d'intervention des services de secours ;
- un salon a été organisé à l'attention des aînés en octobre 2022 de manière à leur présenter les différentes activités organisées à leur attention dans la commune, ainsi que les opportunités de bénévolat ; une cinquantaine de personnes étaient présentes ;
- en octobre 2023, un repas convivial a été organisé à l'attention des aînés de la commune afin de (re-)créer du lien et de faire connaître les activités de la maison communautaire *Les Châtaigniers* ;



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Encourager les initiatives de convivialité et de solidarité envers le public précarisé

6 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01

Adhérer au concept de « Commune hospitalière »

RÉALISÉ

Actions réalisées pour améliorer l'accueil des migrants

PROJET n°02

Pérenniser le projet d'insertion professionnelle en maraichage au « Li Noû Corti »

RÉALISÉ

Engagement chaque année de 2 ou 3 personnes sous contrat « article 60 » et investissements divers

PROJET n°03

Soutenir le projet de création de 6 logements publics à Héron par Meuse Condroz Logement

ABANDONNÉ

À la suite d'un avis défavorable de la direction de l'Urbanisme de Liège, le dossier a été abandonné

PROJET n°04

Élargir l'utilisation du taxi social

RÉALISÉ

Tous les Héronnais ont désormais la possibilité de louer une des voitures du CPAS en soirée et en week-end

PROJET n°05

Soutenir les missions de l'écrivain public

RÉALISÉ

Ce service est assuré via l'Espace public numérique (EPN)

PROJET n°06

Mettre en place un service de livraison de repas à domicile

AJOUTÉ & RÉALISÉ

Service en cours depuis avril 2020 avec une moyenne de 382 repas/mois

Adhérer au concept de « Commune hospitalière »

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

En 2018, certaines Communes se sont engagées à être "hospitalière" envers les migrants. Cet engagement implique :

- de sensibiliser la population sur les migrations et l'accueil de l'autre ;
- d'améliorer l'accueil et le séjour des migrants dans le respect des droits humains ;
- de montrer sa solidarité envers les communes européennes et les pays confrontés à un accueil de nombreux migrants.

Notre commune accueille en moyenne une vingtaine de demandeurs de la protection internationale répartis dans 3 logements familiaux.

En adhérant à la charte des communes hospitalières, la Commune, via le CPAS, a mis en place des actions qui améliorent l'accueil des migrants et les logements d'accueil (ILA).

L'équipe sociale a été renforcée notamment pour aider ce public fragilisé afin de les accompagner et de favoriser leur autonomie.

Des cours de français pour les adultes et pour les enfants ont été organisés.

Certains participent également à des ateliers tels que l'Espace Public Numérique (EPN) et les cours de cuisine. Cela leur permet de développer leurs compétences et, également, de partager des moments de rencontre et de convivialité avec les Héronnais.

Pérenniser le projet d'insertion professionnelle en maraichage au « Li Noû Corti »

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus

Depuis 2017, le CPAS organise une activité d'insertion socioprofessionnelle en maraichage, le "Li Noû Corti". Afin de pérenniser ce projet, différentes initiatives ont été entreprises.

Grâce à cette activité, des personnes précarisées, qui n'ont ni accès au monde du travail ni aux allocations de chômage, sont engagées sous contrat "article 60".

Grâce à une analyse des coûts et à une augmentation de la production et des ventes (contrat

Hesbicoop, vente au personnel communal...), l'équilibre financier est atteint depuis 2020.

Afin d'agrandir le service à la clientèle, un distributeur automatique libre d'accès 24h/24h a été placé à l'entrée du site en juillet 2023.

Le maraichage a déjà permis à 18 bénéficiaires du revenu d'intégration de retrouver un emploi (temps plein ou temps partiel) ou des conditions favorables à l'octroi d'allocations de chômage.

03

Soutenir le projet de création de 6 logements publics à Héron par Meuse Condroz Logement

■■■ ABANDONNÉ

Résultats obtenus

Afin d'assurer un logement aux personnes les plus précarisées et aux revenus moyens, la Commune de Héron est affiliée à Meuse Condroz Logement, société de logement de Service Public (SLSP) de Wallonie.

Un permis d'urbanisation a été introduit fin de l'année 2021 dans l'optique de créer 6 lots constructibles et une voirie sur un terrain de la rue Saint-Martin à Héron.

Cependant, la Fonctionnaire déléguée a refusé le permis, notamment, suite à l'avis défavorable du Conseil communal (sur la création de la voirie) et à l'avis défavorable du Collège communal (suite aux nombreuses réclamations reçues dans le cadre de l'enquête publique et aux avis défavorables émis par les services consultés), même s'il reste ouvert à l'implantation de logements publics sur le territoire communal.

Le dossier a finalement été abandonné par le porteur de projet.

04

Élargir l'utilisation du taxi social

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le Portabus est un service de taxi social à domicile mis en place par le CPAS. Il s'adresse à toute personne non motorisée de la commune de Héron qui souhaiterait se déplacer, contre un tarif extrêmement bas, pour des motifs tels que des examens médicaux, des démarches pour la recherche d'un emploi ou des courses diverses.

Le service du Portabus compte désormais 3 véhicules et est ouvert à l'usage de tous les Héronnais.

Ce service compte 1,6 équivalents temps plein et peut également compter sur des renforts bénévoles rémunérés. Le Portabus est également reconnu en économie sociale, ce qui permet notamment de pouvoir engager un travailleur sous contrat « art. 60 ».

En 2023, le service du Portabus a réalisé 5.423 courses pour les usagers, soit une augmentation de 25 % en 3 ans.

Depuis, il est désormais possible de louer une des voitures du CPAS en soirée et en week-end pour un usage privé à travers la plateforme "Cozywheel".



Soutenir les missions de l'écrivain public

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le service "d'écrivain public" était assuré par une assistante sociale pour la rédaction d'une lettre ou dans la complétude de documents.

Ce service a été relancé par le CPAS mais à travers un espace public numérique (EPN). Ouvert depuis 2021 dans la salle des Châtaigniers à Couthuin, l'EPN est un lieu ouvert à tous les Héronnais désireux de

maîtriser des logiciels informatiques ou de parfaire leurs connaissances dans ce domaine. Il permet ainsi de rédiger des courriers et compléter des formulaires via l'apprentissage de l'outil informatique. Le nombre de personnes qui fréquentent l'EPN varie de 4 à 6, pour la plupart des personnes âgées.

Mettre en place un service de livraison de repas à domicile

■■■ AJOUTÉ & RÉALISÉ

Résultats obtenus

Dès le début de la période Covid, la Commune et le CPAS de Héron ont mis en place un service de livraison de repas à domicile afin de garantir aux plus vulnérables (personnes isolées, démunies et toutes les personnes au front de la pandémie), un repas complet, sain et équilibré, à un prix concurrentiel.

Fournis par le traiteur professionnel La Cuisine des Champs, les repas sont livrés 3 fois par semaine (en liaison froide et conditionnés individuellement).

Le nombre de repas livrés ne cesse d'augmenter avec les années :

- **En 2020** (du 08/04/2020 au 31/12/2020) : 2.329; soit une moyenne de 259 repas/mois ;
- **En 2021** : 3.604; soit une moyenne de 360 repas/mois ;
- **En 2022** : 4.432, soit une moyenne de 369 repas/mois ;
- **En 2023** : 4.599, soit une moyenne de 382 repas/mois ;

Par ailleurs, en 2023, un système tarifaire proportionnel aux revenus a été mis en place.

Objectif Stratégique 2

HÉRON, UNE COMMUNE
OÙ L'ON SE SENT EN SÉCURITÉ





Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont retenu l'attention du Collège :

- En matière de sécurité dans les habitations**
En 2017 : 55 cambriolages avaient eu lieu dans la commune de Héron, l'arrondissement de Huy-Waremme étant particulièrement impacté par les vols habitations (20%)
- En matière de sécurité routière,** le parc de véhicules est en constante évolution : 3.783 en 2018 contre 3.223 en 2010 (+17%)

4 projets du PST, soit 2,8 % du programme, ont un lien direct avec la sécurité, déclinés en 1 objectif opérationnel :

Lutter contre le sentiment d'insécurité.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Lutter contre le sentiment d'insécurité

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Organiser des séances d'information	RÉALISÉ	Séance d'information organisée en juin 2019
PROJET n°02 Instaurer une prime communale de techno-prévention	RÉALISÉ	2 types de primes octroyées pour l'installation de mesures de techno-prévention
PROJET n°03 Examiner la possibilité de rattachement à une autre zone de Police de manière à diminuer le délai d'intervention	INDÉTERMINÉ	Processus de fusion de zones lancé par le Gouvernement fédéral et organisation d'une 2 ^e permanence mobile sur notre zone
PROJET n°04 Créer des incitants pour encourager la formation des jeunes à la conduite préventive	RÉALISÉ	2 sessions organisées

Organiser des séances d'information

👤👤👤 RÉALISÉ

01

Résultats obtenus

Afin de diminuer le sentiment d'insécurité et les vols dans les habitations, la Commune de Héron, en collaboration avec la zone de Police Hesbaye-Ouest, a organisé en juin 2019, une séance d'information à l'attention des citoyens intitulée « **Diminuer les risques de cambriolage, est-ce réaliste ?** »

Cette séance a permis de présenter le modus operandi des cambrioleurs ainsi que les différentes méthodes pour éviter les cambriolages.

Instaurer une prime communale de techno-prévention

👤👤👤 RÉALISÉ

Résultats obtenus

En 2017, 55 cambriolages ont été répertoriés dans les habitations de la commune de Héron. Face à cette recrudescence, il importait de prendre des dispositions pour lutter contre ces vols dans les habitations.

En mai 2018, le Conseil communal décidait d'accorder **une prime** en vue de promouvoir l'installation d'un **système d'alarme électronique**. Entre 2018 et 2023, 66 primes ont été octroyées.

En juin 2019, le Conseil ajoutait à cette disposition la possibilité d'obtenir **une prime** pour l'installation de **mesures de techno-prévention**. Entre 2019 et 2023, 8 primes ont été octroyées.

La diminution du nombre de vols dans les habitations à Héron est constante (17 en 2022 contre 55 en 2017). Ces résultats confortent les objectifs poursuivis.



03

Examiner la possibilité de rattachement à une autre zone de Police de manière à diminuer le délai d'intervention

👤👤👤 INDÉTERMINÉ

Résultats obtenus

La commune de Héron est intégrée dans la zone Hesbaye-Ouest. Le centre opérationnel de la zone se situe à Hannut, soit à 15 km de distance ce qui peut poser problème en cas d'intervention urgente. Une option consisterait à envisager de rejoindre la zone Meuse-Hesbaye composée des communes de Amay, Engis, Saint-Georges-sur-Meuse, Verlaine, Villers-le Bouillet et Wanze.

Notre pays compte aujourd'hui 184 zones de police locale. Les petites zones sont les plus vulnérables face à l'ensemble des défis complexes actuels. Il en résulte que la qualité des services de police peut varier d'une zone à l'autre.

Sur la base de recherches d'experts, de conclusions des États généraux de la police et d'entretiens avec des collaborateurs du terrain, la Ministre de l'Intérieur a proposé d'évoluer vers des zones de police d'au moins 500 policiers opérationnels d'ici 2030, par le biais de fusions volontaires. Des zones de police plus grandes peuvent pro-

poser une aide policière davantage spécialisée, avec des cyber-experts, des policiers formés pour aider les victimes d'abus sexuels, des enquêteurs spécialisés,... En outre, une coopération en matière de politique du personnel, de logistique, de comptabilité, ... permet d'organiser plus efficacement leur fonctionnement. La fonction d'inspecteur de quartier sera revalorisée, car une police proche de la population reste essentielle.

Pour opérer efficacement les fusions dans les années à venir, une cellule d'accompagnement a été mise en place au sein du SPF Intérieur en janvier 2023.

En attendant, le Collège de Police a décidé d'inviter les communes à doter la zone de moyens financiers supplémentaires afin de notamment permettre la présence permanente de deux équipes d'intervention sur le terrain (au lieu d'une actuellement).

Créer des incitants pour encourager la formation des jeunes à la conduite préventive

👤👤👤 RÉALISÉ

Résultats obtenus

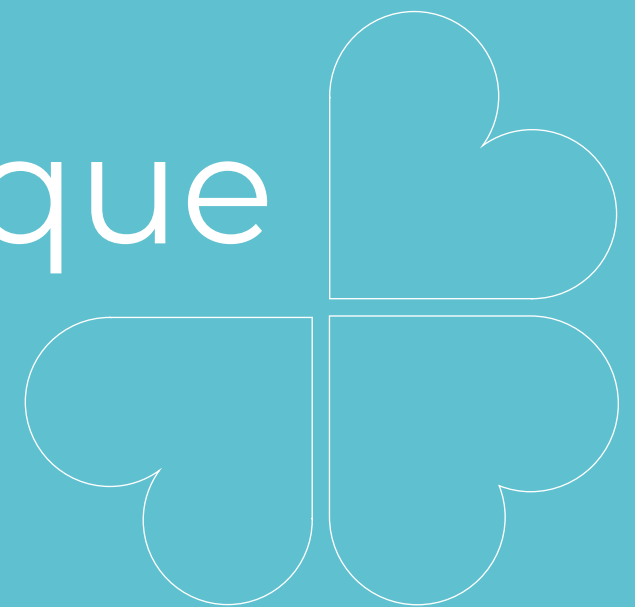
Le sentiment d'insécurité est également présent en matière de mobilité. Les jeunes conducteurs ont un risque d'accident deux à trois fois plus élevé que la moyenne générale des conducteurs.

Face à ce constat, la Commune a proposé aux jeunes Héronnais de 18 à 24 ans de participer à **une session de formation à la conduite défensive et anticipative avec ProMove**. 37 jeunes ont participé à l'une des 2 sessions proposées à un tarif réduit à 50 € (au lieu de 150 €). En raison de la crise du coronavirus, cette action n'a pas pu être organisée en 2020 ni en 2021.

En complément à cette démarche, la Commune s'est associée à la Royale APPER Wallonie pour organiser, en 2022, 2 sessions de **formation au permis théorique**, entièrement gratuite, adressées aux jeunes Héronnais âgés entre 17 et 23 ans. Au total, ce sont près de 68 jeunes qui ont pu bénéficier de cette formation.



Objectif Stratégique 3



HÉRON, UNE COMMUNE
QUI VEILLE À FACILITER ET
À SÉCURISER LA MOBILITÉ

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont retenu l'attention du Collège :

L'évolution démographique de la commune est continue et importante (+11% en 8 ans)
Le parc de véhicules est en constante évolution : 3.783 en 2018 contre 3.223 en 2010 (+17%)
Un constat d'une vitesse excessive des véhicules motorisés (analyses régulières de trafic)
Le sentiment d'insécurité croissant sur les routes
La commune est faiblement desservie par les transports en commun
La commune est traversée par une autoroute et une voirie régionale très fréquentée
Via son adhésion à la Convention des Maires, la Commune s'est engagée à réduire ses rejets de CO ₂ dans l'atmosphère

Héron dispose d'un réseau routier rural pas vraiment adapté à ce trafic en croissance constante, ce qui génère de nombreuses nuisances : dégradation de l'état des routes, conflits entre les différents usagers, sentiment d'insécurité, parkings non adaptés, ...
Le caractère rural de la commune nécessite de tenir compte tant du charroi agricole que des déplacements récréatifs des promeneurs.

Face à ce constat, la mobilité est devenue une préoccupation majeure tant pour les citoyens que pour les mandataires locaux.

25 projets du PST, soit 17,6% du programme, ont un lien direct avec la mobilité, déclinés en 6 objectifs opérationnels :

Organiser et sécuriser les voiries de manière cohérente et efficiente	Assurer l'entretien des voiries	Encourager les déplacements à vélo
Organiser le stationnement de façon efficiente et sécurisée	Faciliter l'accès des PMR aux lieux de commerces et services	Encourager le recours au transport alternatif

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Organiser et sécuriser les voiries de manière cohérente et efficiente

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Adopter un Plan Communal de Mobilité (PCM)	RÉALISÉ	Approuvé par le Conseil communal le 1 ^{er} juillet 2021
PROJET n°02 Mettre en œuvre les recommandations du PCM (FP2.1. du PCDR)	EN COURS	Inscrite au lot 2 du PCDR (N+3), cette fiche a été activée dans le cadre du projet d'aménagement des abords des écoles de Surlemmez en zone de rencontre/espace partagé. Subside accordé par le SPW.
PROJET n°03 Revendiquer l'aménagement d'un rond-point à la sortie 8 de l'E42	RÉALISÉ	Demande acceptée par la Commission provinciale de sécurité
PROJET n°04 Créer des aménagements de sécurité routière	RÉALISÉ	Inclus dans le Plan Communal de Mobilité (PCM) et le Plan Communal d'Investissement (PIC)

Adopter un Plan Communal de Mobilité (PCM)

🟢🟢🟢 RÉALISÉ

Résultats obtenus

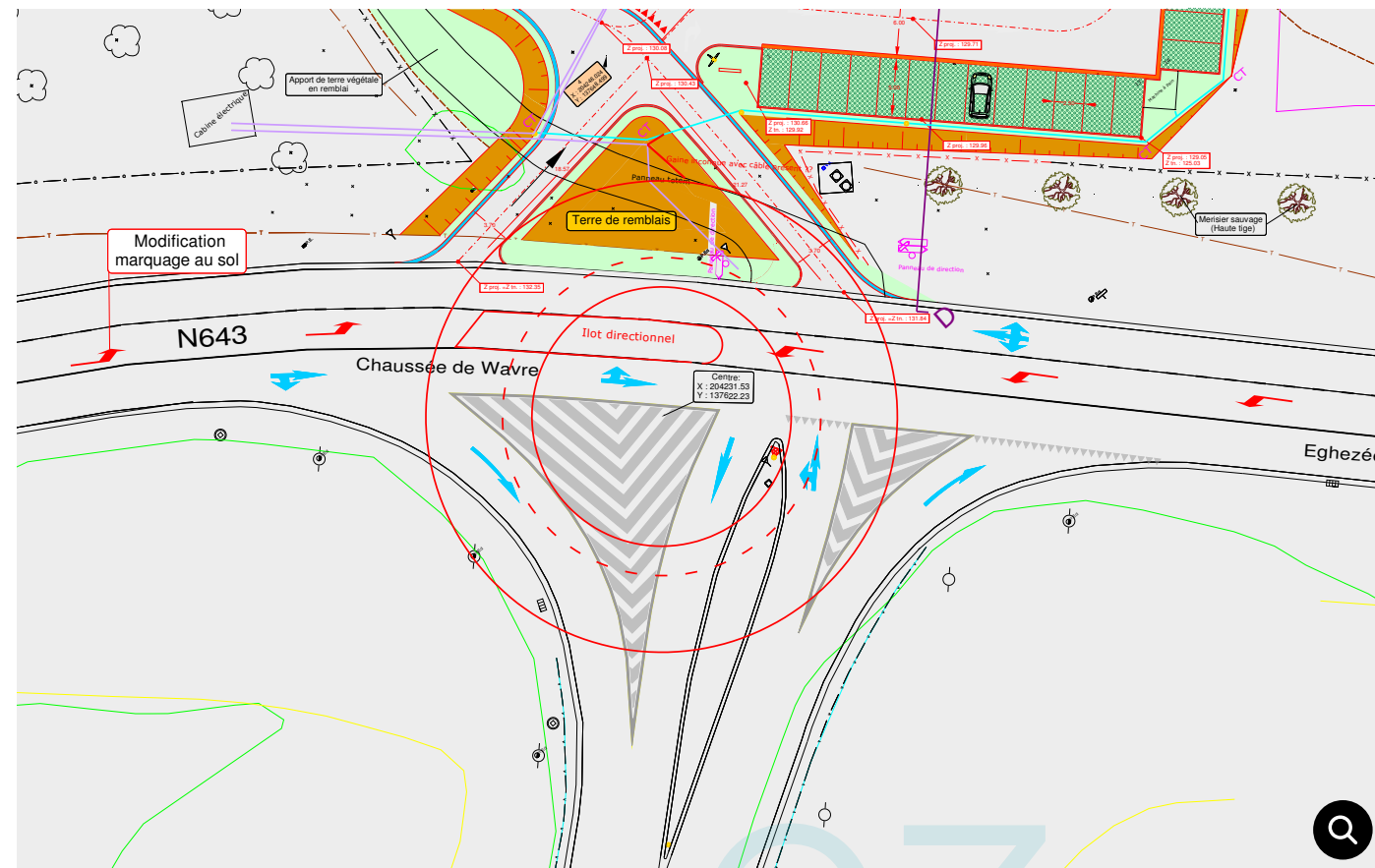
Face aux constats relevés lors du diagnostic, il était devenu indispensable pour la Commune de se doter d'un outil de planification de la mobilité, encore appelé Plan Communal de Mobilité. Cet outil offre une vision globale de la mobilité sur l'ensemble du territoire et propose des pistes de solutions adaptées à la situation de la commune.

Elaboré par le Bureau d'Etude Stratec, le PCM a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communal le 1er juillet 2021, au terme d'un processus de consultation qui a duré presque 2 ans. Suivi par une commission composée d'experts en matière de mobilité, les propositions ont été soumises à la consultation de la CLDR et de

la CCATM et, ensuite, à enquête publique durant 45 jours.

Une priorisation des actions recommandées dans le PCM a été validée par le Collège communal le 26 octobre 2021. **Ces projets font l'objet d'une actualisation régulière par une Commission de mobilité mise en place au sein des services communaux.**

Avant de procéder à des aménagements définitifs, des périodes de test sont souvent mises à profit pour évaluer l'efficacité des projets. Ainsi, des chicanes temporaires sont réalisées à l'aide de barrières nadar et l'évolution de la vitesse est étudiée à l'aide de radars. Les riverains sont régulièrement consultés à l'issue des périodes test.



Mettre en œuvre les recommandations du PCM (FP2.1. du PCDR)

🟢🟢🟢 EN COURS

Résultats obtenus

Une enquête des déplacements et des observations de terrain ont permis d'établir un diagnostic confirmant la nécessité d'intervenir sur la mobilité au centre du hameau de Surlemmez. En raison notamment de l'accroissement considérable de la population scolaire (+51 % en 10 ans !), ce quartier connaît des problématiques de circulation autour du pôle scolaire composé de l'école communale et de l'école Saint-François de Sales, engendrant des problèmes de sécurité.

Afin de répondre aux besoins d'accès automobile, des transports en commun et, également, d'offrir plus de place

aux modes doux, la Commune a fait appel à un bureau d'étude. Un projet d'aménagement en zone de rencontre/espace partagé a été présenté aux différentes instances ainsi qu'aux écoles et aux riverains.

La zone sera transformée en un véritable espace public et non plus en une voie de circulation. En supprimant le mur qui entoure le jardin de l'ancien presbytère, un espace s'ouvrira aux élèves, et aussi aux habitants du quartier, un espace vert et convivial amené à devenir un pôle de centralité du hameau de Surlemmez.

Une première étape vient d'être franchie dans la concrétisation de ce projet : le gouvernement wallon a approuvé la demande de subside en Développement rural, octroyant à la Commune de Héron un montant de 400.000 €.

Le budget estimatif étant évalué à 980.645,98 €, d'autres pouvoirs subsidiaires seront sollicités de manière à minimiser l'intervention financière communale.

La concrétisation de ce projet devrait voir le jour en 2025 avec la promesse d'offrir au hameau de Surlemmez une circulation apaisée.

Revendiquer l'aménagement d'un rond-point à la sortie 8 de l'E42

🟢🟢🟢 RÉALISÉ

Résultats obtenus

Autre point névralgique identifié comme insécurisé : le croisement entre la chaussée de Wavre, la bretelle d'autoroute et la rue Close, où le trafic risque de s'intensifier avec le développement des activités au Moulin de Ferrières (cfr p.102-106 ; p.96 ; p.87 ; p.72) et l'implantation du nouveau parking d'écovoiturage (cfr p.34).

La demande d'aménagement du rond-point a été acceptée par la Commission provinciale de sécurité. Des plans ont été réalisés mais la concrétisation n'est pas prévue dans le plan wallon d'investissement 2019-2024 de la Wallonie. Les travaux réalisés pour l'aménagement du parking d'écovoiturage ont toutefois déjà pris en compte ce futur rond-point avec une bretelle d'entrée et une de sortie. Il faut espérer que cette infrastructure figure dans le prochain plan d'investissement de la Wallonie.

PROJET
n°04

04

Créer des aménagements de sécurité routière

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le Plan communal de Mobilité adopté, une réunion a été organisée fin de l'année 2021 avec le SPW-MI, de manière à analyser les différents dispositifs possibles pour l'aménagement de ralentisseurs aux endroits identifiés comme prioritaires.

L'aménagement en 2023 d'une piste cyclo-piétonne **rue Pravée** (cfr p.28) et des 2 chicanes aux abords des carrefours a permis de casser l'effet « ligne droite » et d'encourager les automobilistes à réduire leur vitesse.

Au printemps 2023, afin de « marquer » le passage en agglomération, les entrées dans le village de Couthuin par la **rue d'Envoz** et la **rue des Brulées** ont été équipées d'un **plateau-ralentisseur**. Cet aménagement permet de ralentir les véhicules par le rétrécissement et la modification du revêtement et de sa hauteur et, aussi, par l'effet visuel qu'il apporte.



L'aménagement d'un **plateau-ralentisseur** est également programmé à l'entrée de la commune par la **rue Basses-Trixhes** qui comporte une longue ligne droite sur un axe utilisé comme voie de transit. Il a toutefois été décidé d'attendre la fin des travaux de pose de canalisation d'eau prévus dans cette rue avant de procéder aux aménagements.

La **rue Vanal** constitue également une entrée de village et une longue ligne droite sur un axe utilisé comme voie de transit. C'est pourquoi un **coussin ralentisseur** y a été aménagé.

Des analyses de trafic réalisées en 2021 **rue Pied du Thier** ont confirmé les vitesses de circulation élevées ressenties par les riverains. Des aménagements de **chicanes** provisoires et le marquage d'une bande cyclable suggérée de chaque côté de la voirie ont été testés pendant plusieurs mois permettant de constater une diminution de la vitesse pratiquée



par les véhicules à moteur. En concertation avec les riverains, l'installation de **3 chicanes** définitives a été décidée, et les bandes cyclables suggérées seront renouvelées avec des produits de marquage additionnés de granulats anti-dérapants.

Avant de procéder à la réalisation d'aménagements définitifs, la **rue Dr. Beaujean** a également fait l'objet de tests avec la pose d'une bande cyclable suggérée de chaque côté de la voirie et le placement de chicanes. Le comportement des conducteurs a été étudié durant cette période. Le placement de **3 chicanes** et la confirmation de bande cyclable suggérée de chaque côté de la voirie ont été confirmés à l'issue d'une concertation avec les riverains.

La **rue Chavée** est une voirie très fréquentée, notamment par les automobilistes qui veulent rejoindre Andenne ou se rendre au parc à conteneurs et les vitesses constatées sont élevées. C'est pourquoi l'aménagement d'éléments ralentisseurs est également programmé.

Cette voirie devra cependant préalablement faire l'objet d'une réfection avec la pose d'éléments de contrebutage pour stabiliser les accotements.

En outre, de nouvelles constructions sont en cours et des traversées de voirie pour l'alimentation en eau doivent être réalisées. Sans compter la traversée par l'autoroute de l'eau et la pose en voirie de chambres de visite. Au terme de ces travaux, **3 chicanes et un coussin berlinois** seront placés.

Après 15 ans de négociation, la Commune a enfin obtenu du SPW des **aménagements au niveau de la chaussée de Wavre en vue de la sécurisation les abords de l'école à Waret-l'Evêque**. Le projet comporte notamment un dévoiement d'une bande de circulation, une berme centrale, un passage pour piétons, des trottoirs, du marquage au sol et de l'éclairage spécifique. Ces aménagements, qui se terminent en juin 2024, devraient permettre de ralentir la vitesse sur une certaine distance et sécuriser l'accès à l'école.

Enfin, considérant l'installation le long de la chaussée de Wavre à Héron d'un centre médical, de la boucherie BOCA et d'une pharmacie, la Commune a obtenu **la réalisation d'un trottoir entre la rue du vieux moulin et la rue du Hérédia et de passages pour piétons**.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Assurer l’entretien des voiries

3 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Mettre en œuvre le Plan d’Investissement Communal	RÉALISÉ	3 voiries rénovées
PROJET n°02 Entretien des voiries sur base de l’état des lieux effectué par la Province	RÉALISÉ	13 voiries rénovées
PROJET n°03 Entretien le réseau de mobilité douce	RÉALISÉ	Définition d’un programme d’entretien et de "parrains de sentier"

PROJET
n°01

Mettre en œuvre le Plan d’Investissement Communal

100% RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le Gouvernement Wallon accorde à chaque commune, par périodes de 3 ans, une dotation dans laquelle cette dernière peut puiser pour réaliser divers investissements.

Cette dotation ne peut concerner que des projets qui seront réalisés durant la programmation pluriannuelle concernée et doit tenir compte d’un taux de subvention de 60 %.

Deux plans triennaux ont été exécutés pendant cette législature permettant la réalisation de divers projets dont la rénovation de 3 voiries :

- la rue Basses-Trixhes;
- la rue de Ver;
- la ruelle Pravée.



PROJET
n°02

Entretien des voiries sur base de l’état des lieux effectué par la Province

100% RÉALISÉ

Résultats obtenus

La Commune de Héron a été retenue comme commune pilote par la Province de Liège dans le cadre d’un projet cartographique dédié à l’entretien des voiries communales.

Dans ce cadre, le Collège communal prévoit chaque année un montant de 200.000 € sur fonds propres (sans subsides) pour l’entretien des voiries sur

base de la cartographie réalisée par la Province. Ainsi, au cours de la présente législature, 13 voiries ont ainsi fait l’objet d’une rénovation : rue de la Médaille, rue Roua (partie), rue Aux Carrières, rue de la Bolette, rue Bois des Haies, rue de Séréssia, rue Christian, rue du Hérédia, rue de Boingt, rue Pied du Thier, rue de la Vignette et rue de la Gare.

02



Résultats obtenus

Afin d'encourager les usagers à emprunter le réseau de mobilité douce, il importe que ces sentiers soient entretenus et praticables.

Un planning d'entretien annuel des sentiers a été défini. Celui-ci est bien entendu actualisé en fonction de la réouverture éventuelle de sentiers.

A l'initiative de la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse, une procédure d'entretien des itinéraires de promenade balisés a été proposée aux communes en 2020 via la désignation de "parrains de sentier". Cette procédure a permis d'identifier les travaux d'entretien à effectuer et d'en vérifier le balisage.

Par ailleurs, la Commune, par l'intermédiaire du Parc Naturel Burdinale Mehaigne, a répondu en 2019 à l'appel à projet "Le cheval de trait, un choix

durable et innovant". Ce projet vise à soutenir l'utilisation innovante du cheval de trait pour une durée de 3 ans dans l'entretien des sentiers et la gestion de sites semi-naturels communaux. Divers sentiers ont été identifiés pour être entretenus par le meneur et son cheval.



OBJECTIF OPERATIONNEL 3

O.O.3

Encourager les déplacements à vélo

10 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01
Aménager une bande cyclo-piétonne rue Pravée (FP 1.5 du PCDR)

REALISE

Inauguration en juin 2023

PROJET
n°02
Aménager une bande cyclo-piétonne Drève d'Envoz

REALISE

Opérationnelle depuis le printemps 2022

PROJET
n°03
Réhabiliter d'anciens chemins et sentiers pour la mobilité douce

REALISE

6 sentiers ont été réhabilités/créés

PROJET
n°04
Étudier la faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci (FP1.6 du PCDR)

EN COURS

Un groupe de travail issu de la CLDR s'est réuni afin d'analyser les possibilités et les contraintes

PROJET
n°05
Réaliser un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre : tronçon Waret-l'Evêque - Héron (FP 2.5 du PCDR)

INDETERMINE

La concrétisation de ce projet est dépendante des résultats de l'étude de faisabilité.

PROJET
n°06
Acquérir des VAE pour les déplacements du personnel communal dans le cadre de ses missions

REALISE

Accordé par le Collège communal

PROJET
n°07
Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE

ABANDONNE

Projet remplacé par "Octroyer une prime communale à l'acquisition de VAE"

PROJET
n°08
Encourager la création d'un groupe « Je pédale pour ma forme »

A INITIER

Impact de la période Covid (limitation de l'activité sportive en groupe)

PROJET
n°09
Octroyer une prime aux citoyens pour l'achat d'un VAE

AJOUTE & REALISE

- Ce projet remplace les projets initiaux intitulés "Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE" et "Organiser un achat groupé de VAE"
- 49 primes ont été octroyées

PROJET
n°10
Promouvoir les chemins alternatifs identifiés dans le cadre du PDS

REALISE

Activités d'éducation à la mobilité et sécurité routière organisées pour les élèves de P4-5-6.

Aménager une bande cyclo-piétonne rue Pravée (FP 1.5 du PCDR)

REALISE

Résultats obtenus

À Couthuin, la rue Pravée constitue un axe majeur de liaison entre les hameaux du village, vers les commerces du centre et les 3 écoles situées à proximité. Le projet d'aménagement d'une piste cyclo-piétonne rue Pravée a été identifié comme prioritaire pour assurer la sécurité des usagers faibles.

Réalisé par la sprl Lacasse-Monfort, un avant-projet a été présenté au printemps 2021 aux riverains, aux membres la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).

La gestion de ce dossier a été relativement complexe en raison des 3 pouvoirs subsidiaires engagés dans ce projet. Sans compter que la période Covid et la guerre en Ukraine allaient passer par là avec, pour conséquence, une inflation du budget prévisionnel de près de 40% en l'espace de 6 mois ! De nouvelles démarches ont dès lors été nécessaires afin de solliciter une révision du plafond de la promesse de subsides. Après 4 ans et demi de nombreuses démarches administratives, les travaux ont débuté en octobre 2022 pour se terminer en juin 2023.



Bidirectionnelle et d'une largeur de 2 m, la bande réservée aux cyclistes et aux piétons est aménagée sur un côté de la rue Pravée, sur une longueur de 1.250m. Des déviements ont également été réalisés ; ce qui permet de casser l'effet « ligne droite » et d'encourager les automobilistes à réduire leur vitesse.



Aménager une bande cyclo-piétonne dans la drève d'Envoz

REALISE

Résultats obtenus

Liaison idéale vers la piste cyclable de la chaussée de Wavre, un arrêt de bus et le RAVEL 127 (Hannut-Huccorgne) à Moha et située sur une boucle du réseau Points Nœuds, l'aménagement d'une bande cyclo-piétonne dans la drève d'Envoz s'est révélée prioritaire en faveur de la mobilité douce.

Grâce notamment aux subsides obtenus auprès du SPW-MI (180.000€), les travaux ont été réalisés au printemps 2022 : une bande cyclable de 2 mètres de large entourée de deux bandes de circulation pour les véhicules agricoles et pour les piétons.



Réhabiliter d'anciens sentiers ou chemins pour la mobilité douce

REALISE



Résultats obtenus

Avec le temps, certains sentiers et chemins ont disparu. Or, ils contribuent à la mobilité douce au quotidien car ils garantissent la sécurité des usagers et constituent, souvent, des raccourcis entre deux endroits. Il a dès lors été décidé de procéder à la réhabilitation de certains d'entre eux.

En 2021, 3 chemins ont été réhabilités ou créés à Couthuin : l'ancienne voie du tram (entre les rues Tomballes et d'Envoz), le chemin 23 (entre la rue de La Motte et la rue Houmvent) et le chemin 1 (à l'arrière du château d'Envoz). Ces chemins ont été mis en lumière lors de la Journée de la Mobilité en septembre 2021 via des circuits de promenade.

En 2022, le sentier 98 à Couthuin (entre la rue de la Chapelle et la rue Basses-Trixhes) a été élargi et des démarches ont été entamées pour réhabiliter le sentier entre la rue Maison Blanche et la chaussée de Wavre à Waret-l'Évêque.

En 2023, une convention de gestion signée avec la Commune de Wanze et le SPW Mobilité Infrastructure a permis la création d'un sentier de liaison entre le bois de Ferrières, la rue Sockeu à Longpré et le château féodal de Moha.

PROJET
n°04
& 05

Étudier la faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci (FP1.6 du PCDR)

EN COURS (N°04)

INDÉTERMINÉ (N°05)

Résultats obtenus

Le projet vise à établir une liaison douce entre Waret-l'Evêque et Lavoir, accessible aux piétons et cyclistes, permettant de rejoindre des pôles d'activités tels que le Héromnisports, la bibliothèque de Héron, l'école de Waret-l'Evêque, les commerces de proximité, la maison médicale, les arrêts de bus, ... L'objectif est également de sécuriser cet axe routier aux principaux croisements et lieux de traversée des piétons. L'aménagement de ce nouveau tronçon devra faire l'objet d'une étude approfondie par un bureau d'étude qui devra déterminer et calibrer le futur axe. Il est important que ce dernier soit continu, séparé de la voirie, dans la mesure du possible à double

sens et facilitant la traversée des villages de Waret-l'Evêque, Héron et Lavoir. La chaussée, propriété régionale, présente une largeur trop faible pour y réaliser un aménagement cyclable séparé de la voirie automobile. De plus, le SPW Mobilité - Infrastructures, gestionnaire de la chaussée, n'a, ni à moyen ni à long terme, intégré cette chaussée dans ses plans d'aménagements. Il apparaît dès lors nécessaire d'aménager une liaison douce en bordure de celui-ci, hors de la propriété régionale.

Le projet a démarré avec une première réflexion de la CLDR (Groupe de travail « Mobilité-Chaussée de Wavre ») sur les

options envisageables pour le tracé du cheminement cyclo-piéton. Le GT s'est réuni en mars 2022 et avait pour mission de dessiner sur carte les tracés potentiels qui permettront de relier Lavoir à Waret-l'Evêque en toute sécurité sans devoir emprunter la route régionale. Une première option serait plus rapide mais imposerait de s'écarter de l'itinéraire le plus direct, tandis qu'une seconde nécessiterait des procédures d'expropriations longues et probablement compliquées. Les différentes propositions doivent être analysées en concertation avec le SPW.

PROJET
n°06, 07 & 09

« Acquérir et mettre en location pour les citoyens des VAE » et « Octroyer une prime aux citoyens pour l'achat d'un VAE »

RÉALISÉ (N°06)

ABANDONNÉ (N°07)

AJOUTÉ & RÉALISÉ (N°09)



Résultats obtenus

Afin de promouvoir la mobilité cyclable, la Commune a décidé d'octroyer **une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) dont le montant varie en fonction des revenus du demandeur.**

Le projet initial qui consistait à mettre en location des VAE pour les citoyens a été remplacé par l'octroi d'une prime à l'acquisition.

Ainsi entre janvier 2021 et mai 2024, 49 primes à l'achat de VAE ont été octroyées.

Par ailleurs, à la suite d'un sondage effectué au sein de l'administration et du CPAS, 9 employés ont marqué leur intérêt d'effectuer certains déplacements en VAE. Le Collège communal a donc donné son accord pour l'achat d'un VAE pour les déplacements du personnel dans le cadre de ses missions.



Promouvoir les chemins alternatifs identifiés dans le cadre du Plan de Déplacement Scolaire (PDS)

🟢🟢🟢 RÉALISÉ

Résultats obtenus

La mobilité est particulièrement congestionnée à proximité des implantations scolaires et plus spécialement aux heures d'arrivée et de départ des élèves. De manière à diminuer cette congestion, diverses initiatives ont été prises afin d'encourager les élèves à se déplacer à vélos ; notamment en **identifiant des chemins alternatifs plus sécurisés**.

Les écoles communales organisent pour les élèves de la 4^e à la 6^e primaire des activités d'éducation à la mobilité et à la sécurité routière telles que le Brevet du Cycliste ou le ramassage scolaire.

Ce projet fait notamment partie intégrante du Projet d'Etablissement de l'école communale de Waret-l'Evêque.

Par ailleurs, la création d'une piste cyclo-piétonne entre la place communale et le Plein Vent permet aux élèves de relier le centre de Couthuin aux implantations de Surlemmez en sécurité.

Les prochains aménagements prévus derrière le Plein Vent prévoient une liaison avec les rues Satia et Moncia peu fréquentées par les voitures.

Organiser le stationnement de façon efficiente et sécurisée

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Créer un parking de covoiturage à la sortie 8 de l'E42	RÉALISÉ	Parking opérationnel depuis mai 2022
PROJET n°02 Sécuriser les abords des écoles de Surlemmez	EN COURS	- Étude de faisabilité réalisée - Projet inclus dans le projet « Aménagement des abords des écoles de Surlemmez en zone de rencontre/espace partagé »
PROJET n°03 Aménager des parkings à vélos aux endroits identifiés opportuns	RÉALISÉ	5 abris vélos couverts ont été placés.
PROJET n°04 Agrandir le parking du centre sportif Héromnisports	RÉALISÉ	34 nouvelles places créées

PROJET n°01

Créer un parking de covoiturage à la sortie 8 de l'E42

REALISE



Résultats obtenus

Afin de mettre fin au stationnement sauvage sous le viaduc mais aussi de permettre aux visiteurs du Moulin de Ferrières de se garer, **l'aménagement d'un parking d'écovoiturage a été étudié juste en face de la sortie d'autoroute.**

Grâce à un partenariat avec la Province de Liège et le recours au Fonds régional d'investissement, cette aire de stationnement a pu être réalisée. Accessible depuis mai 2022, elle offre un cadre agréable et pratique : 64 places pour les voitures (dont 2 pour les PMR), une aire d'autocars, du mobilier urbain propice à la détente et, prochainement, un point de rechargement pour véhicules électriques.

PROJET n°02

Sécuriser les abords des écoles de Surlomez

ENCOURS

Résultats obtenus

Lors de l'étude préalable au Plan Communal de Mobilité, **la sécurité aux abords des 2 implantations scolaires à Surlomez** a été confirmée comme problématique en raison notamment du manque de places de stationnement.

Ce projet a été retenu comme prioritaire par la Commission locale de développement rural (CLDR) dans le cadre de la fiche projet 2.1 du Programme communal de développement rural (PCDR) "Mise en œuvre des recommandations du PCM" (cfr p.20).

Une demande de convention a été introduite auprès du SPW-Développement rural en septembre 2023 de manière à obtenir du financement pour sa réalisation. La promesse de subside a été confirmée en mai 2024.



Aménager des parkings à vélos aux endroits identifiés opportuns

REALISE

Résultats obtenus

Afin d'encourager l'utilisation du vélo, il importe d'en **organiser leur stationnement**.

5 nouveaux abris à vélos couverts ont ainsi été acquis en 2021 et placés aux endroits jugés opportuns : à l'école communale de Surlemmez, à l'école de Waret-l'Evêque, à la salle Plein Vent, au Héromniports et sur le parking du bâtiment accueillant la bibliothèque et la crèche.



Agrandir le parking du centre sportif Héromnisports

REALISE



Résultats obtenus

Vu l'augmentation continue de la fréquentation du centre sportif Héromnisports et l'organisation d'événements de grande ampleur, il était devenu indispensable d'augmenter l'espace de stationnement du hall.

Grâce notamment aux subsides obtenus auprès de *Infrasports*, la capacité d'accueil du parking a pu être augmentée de 34 nouvelles places pour atteindre un total de 92 emplacements. Des aménagements ont également

été effectués afin d'inciter les piétons et cyclistes à accéder au hall via un sentier de liaison au départ de la rue des Gattes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5

0.0.5

Faciliter l'accès des PMR aux lieux de commerces et services

1 projet a été identifié pour atteindre cet objectif

PROJET

n°01

Mettre en place des mesures incitant les commerces locaux à faciliter l'accès aux PMR

EN COURS

Résultats obtenus

La Commune abrite plusieurs surfaces commerciales et boutiques ouvertes au public réparties sur tout le territoire. Les professions libérales, qui représentent une part importante de l'activité économique du territoire, reçoivent également des clients dans leurs installations.

Afin d'apporter un soin particulier à l'accueil des personnes à mobilités réduites, l'ADL a sollicité ces différents acteurs pour qu'ils réfléchissent à des aménagements d'accès quand ceux-ci sont nécessaires. Pour mieux les conseiller, un volet sur l'accessibilité PMR a été ajouté au nouveau guide à l'installation des acteurs économiques qui sera disponible sur le site internet de la Commune.

Les services ADL et Urbanisme de la Commune mettent également l'accent sur ces dispositions particulières lors de la rencontre avec de nouveaux acteurs économiques en passe de s'installer ou les acteurs existants désireux de modifier leur cadre de travail.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 6

0.0.6

Encourager le recours au transport alternatif

3 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET

n°01

Mettre les véhicules du CPAS en location à l'attention des citoyens et des associations

REALISE

Service de location opérationnel depuis 2020

PROJET

n°02

Revendiquer une amélioration du réseau et de la fréquence du transport en commun

REALISE

Arrêt supplémentaire obtenu en 2022 à Bierwart sur la ligne TEC Express E84 Namur-Waremme.

PROJET

n°03

Encourager les initiatives de covoiturage

REALISE

Adhésion au projet Covoit'Stop de la Province.

Mettre les véhicules du CPAS en location à l'attention des citoyens et des associations

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Dans une commune rurale telle que Héron, les transports en commun sont insuffisants. Le CPAS a donc mis en place un **service de taxi à moindre coût, le Portabus et propose à la location un des véhicules du CPAS**, en soirée et pendant le

week-end, pour un usage privé via la plateforme en ligne *Cozywheels*.

Depuis la mise en œuvre de ce service en 2020, une trentaine de contrats de location ont été conclus avec des citoyens ou des associations.

Revendiquer une amélioration du réseau et de la fréquence du transport en commun

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

En décembre 2021, à la suite d'une interpellation au parlement wallon, le Ministre Henry confirmait qu'un **arrêt supplémentaire à Bierwart sur la ligne TEC Express E84 Namur-Waremme** était envisagé en 2022. Cet arrêt supplémentaire permet désormais de desservir la commune de Héron en favorisant l'intermodalité.

En ce qui concerne le souhait de bénéficier de plus de passage de bus sur le territoire communal, le TEC répond ne pas pouvoir satisfaire notre demande car il s'agirait d'une réorganisation en profondeur qui nécessiterait des budgets supplémentaires tant en matériel qu'en ressources humaines.

Encourager les initiatives de covoiturage

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

La Commune s'est engagée dans le **projet Covoit'stop de la Province de Liège**. Celui-ci est fondé sur un réseau d'arrêts privilégiés pour pratiquer l'auto-stop, organisé via une inscription

préalable des membres (piétons et automobilistes) dans une base de données.

Le dispositif est opérationnel depuis 2018. Cependant, vu le peu d'engouement actuel pour le projet Covoit'stop, un nouveau projet de covoiturage (plateforme en ligne ou autre) est en cours de réflexion.

Objectif Stratégique 4

HÉRON, UNE COMMUNE
ACTIVE POUR L'ENVIRONNEMENT & LE CLIMAT

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont été pris en compte :

En ce qui concerne la transition énergétique :

- Adhésion de la Commune à la Convention des Maires visant à réduire ses rejets de CO₂ dans l'atmosphère ;
- La Commune de Héron dispose de bâtiments anciens qui nécessitent d'être isolés afin de diminuer la consommation énergétique.

En ce qui concerne la gestion environnementale et la biodiversité:

- Caractère rural (prépondérance de zones agricoles) : seuls 14.4 % de la superficie communale pourra être affectée à de l'habitat
- Partie boisée (9,4 % du territoire) : degré de naturalité élevé
- Contraste paysager de grand intérêt et une diversification de biotopes
- 3 périmètres d'intérêt paysager
- 25 ha en Natura 2000

- 1 site de grand intérêt biologique (prairie de la ferme de Monthessal)
- Un très grand nombre d'arbres (62) et de haies (11) remarquables
- Acquisition du site du Moulin de Ferrières dont un des objectifs est de trouver le juste équilibre entre la protection et la valorisation du patrimoine naturel et le développement touristique du site ;
- Adhésion au Parc naturel Burdinale-Mehaigne ;
- Adhésion au Contrat Rivière Meuse Aval.

En ce qui concerne la lutte contre les déchets :

- Nombre de kilos de déchets résiduels par habitant/an : 115.79 kg en 2018
- Nombre de kilos d'encombrants récoltés par le service Travaux : 32.560 kg en 2018

18 projets du PST, soit 12,7 % du programme, ont un lien direct avec l'environnement, déclinés en 4 objectifs opérationnels :

Engager la commune dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques

Mettre en place des actions qui visent à préserver la biodiversité

Prendre des mesures qui visent à une gestion environnementale optimale du territoire communal

Diminuer la production de déchets résiduels par habitant tout en luttant contre les dépôts sauvages

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Engager la commune dans la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques

7 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Activer le Plan POLLEC	RÉALISÉ	Approbation du PAEDC par le Conseil communal et engagement d'un coordinateur POLLEC
PROJET n°02 Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux	EN COURS	Obtention de subsides pour la rénovation énergétique du Plein Vent et des écoles communales
PROJET n°03 Encourager les citoyens à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés	EN COURS	Adhésion aux projets de « plateformes de rénovations locales » via la Conférence des Élus Hesbaye-Meuse-Condroz et aux "trains de rénovation" via le GAL Burdinale-Mehaigne et mise en place d'un service de tutorat énergie
PROJET n°04 Privilégier l'installation de systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelables	RÉALISÉ	Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de plusieurs bâtiments appartenant à la commune et au CPAS
PROJET n°05 Défendre un éolien respectueux du paysage et du bien-être des habitants	RÉALISÉ	Limitation aux 6 éoliennes implantées de part et d'autre de la E42
PROJET n°06 Gérer les risques d'inondation	RÉALISÉ	Approbation par le Conseil communal d'un Plan de Gestion des Risques d'inondation pour Héron
PROJET n°07 Améliorer la performance énergétique de la salle Plein Vent	EN COURS	Obtention d'un budget en réponse à l'appel à projet « Performance énergétique des bâtiments publics" (cfr projet n°02)

PROJET **n°01** **Activer le Plan POLLEC**

 RÉALISÉ

Résultats obtenus

En adhérant à la Convention des Maires, la Commune de Héron s'est officiellement engagée à lutter fermement contre le changement climatique et à atteindre l'objectif de réduction de 55 % des émissions de CO₂ sur son territoire d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAEDC), a été approuvé par le Conseil communal le 19 septembre 2018. Parmi les actions déjà initiées, on peut citer :

- la promotion du vélo notamment par l'aménagement de bandes réservées ;
- la mise en place d'une eco-team ;
- la promotion du covoiturage ;
- la valorisation des produits locaux ;
- une intervention sur l'éclairage public (LED) ;
- le maintien et la restauration de la biodiversité ;
- le lancement de la rénovation des bâtiments publics ;
- la lutte contre l'érosion des sols et les coulées boueuses ;

- la promotion de la mobilité active notamment par la réhabilitation de sentiers et chemins...

En février 2023, la Commune de Héron a obtenu un subsidie lui permettant d'engager pour une durée de 2 ans un coordinateur POLLEC au sein de l'administration. En fonction depuis octobre 2023, ses missions consistent à accompagner la Commune dans la mise en œuvre, le suivi et le pilotage du PAEDC. Des actions prioritaires ont été ciblées dont, par exemple, la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique, l'accompagnement de bénéficiaires du RIS dans la rénovation de leur habitation, la production d'énergie renouvelable...

La Commune dispose désormais des ressources humaines indispensables à la mise en œuvre du plan POLLEC.

PROJET **n°02** **Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux**

 EN COURS

Résultats obtenus

Consciente des enjeux climatiques et soucieuse d'y apporter une solution concrète, la Commune de Héron a adhéré, en avril 2019, au programme de transition énergétique RenoWatt de la Région wallonne. *RenoWatt* est un guichet unique qui réalise des audits et études en vue de conclure des marchés de services et de travaux pour la rénovation des bâtiments publics, que ce soit au travers de contrats de performance énergétique ou de marchés.

Dans ce cadre, des travaux d'isolation des écoles communales de Surlemmez et de Waret-L'Evêque ont fait l'objet d'un marché.

Les travaux d'isolation de l'école de Waret-l'Evêque sont intégrés à une rénovation globale du bâtiment dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2023 par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le cadre du Plan d'investissement dans les bâtiments scolaires en vue d'améliorer leur performance énergétique.



Par ailleurs, de manière à assurer une meilleure isolation et à réduire les consommations énergétiques de la salle Plein Vent, la Commune a répondu, en 2022, à l'appel à projets « Performance énergétique des bâtiments publics ». La Commune a ainsi obtenu un budget de 607.683 € pour la rénovation du Plein Vent (*cfr p.46*). Un auteur de projet a été désigné et le Conseil communal a approuvé le cahier des charges relatif aux travaux en février 2024. Les travaux devront être réalisés avant fin 2026.

PROJET **n°03** **Encourager les citoyens à améliorer la performance énergétique des bâtiments privés**

 EN COURS

Résultats obtenus

Depuis plusieurs années, le CPAS de Héron a mis en place un **service de tutorat énergie**. Ce service est gratuit et s'adresse à tous les habitants de la commune de Héron désireux de réduire leurs dépenses en énergie. Les missions du tuteur énergie consistent à indiquer les bons gestes économeurs d'énergies, mais également mettre en évidence les faiblesses structurelles d'un logement énergivore.

En mars 2024, la Commune de Héron a adhéré au projet de « plateformes de rénovations locales » déposé par la Conférence des Elus en réponse à l'appel à projets du Gouvernement wallon qui vise

à augmenter le soutien à la rénovation énergétique des logements, en soutenant financièrement des plateformes de rénovation locales. Le projet consiste à mettre en place une plateforme à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz.

Par ailleurs, le GAL Burdinale-Mehaigne a de son côté soumis un dossier suite à l'appel Renobatex fin décembre 2023. Ce projet vise la formation et l'accompagnement à l'auto-rénovation.

Ces deux projets ont été approuvés en mai 2024 par le gouvernement wallon.

PROJET **n°04** **Privilégier l'installation de systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelables**

 RÉALISÉ



Résultats obtenus

En 2010, les 31 communes de l'arrondissement Huy-Waremme se sont engagées dans une expérience-pilote unique en Europe, mise en œuvre avec le soutien de la Région Wallonne et des Fonds FEDER, sous l'intitulé " 31 communes au soleil ". L'objectif prioritaire de ce projet était que le secteur public montre l'exemple et s'implique dans une démarche globale d'amélioration de la gestion de l'énergie.

À Héron, les toitures des bâtiments de l'Administration communale et de la Police ont ainsi été équipés de panneaux photovoltaïques.

Des contrats d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de plusieurs bâtiments appartenant au CPAS ont été signés.

De plus, le bâtiment de la rue des Châtaigniers a été isolé (toit et murs), ainsi que la maison d'accueil des migrants.

Le toit du bâtiment qui abrite le CPAS et la Police a également fait l'objet de travaux d'isolation.



© Roberty Photography

PROJET
n°05

Défendre un éolien respectueux du paysage et du bien-être des habitants

■■■ RÉALISÉ

05

Résultats obtenus

En matière d'éolien, la Commune de Héron est favorable à l'accueil de projets visant à la production d'énergies renouvelables à condition de respecter les habitants des zones impactées et sa localisation dans le Parc Burdinale-Mehaigne. Elle a privilégié l'implantation d'éoliennes sur la zone figurant de part et d'autre de l'autoroute, entre le quartier de Forseilles et le village de Lavoir, sous certaines conditions.

Depuis 2019, le Collège communal a été amené à se prononcer sur plusieurs demandes de permis unique visant la construction et l'exploitation d'éoliennes. Dans le respect de critères qu'elle a défini, la Commune a décidé de n'autoriser que les 6 éoliennes actuellement construites le long de la E42 et émettra un avis défavorable pour tout nouveau projet introduit sur son territoire, à l'exception d'une éolienne qui permettrait aux Héronnais de payer leur électricité citoyenne moins cher.

PROJET
n°06

Gérer les risques d'inondation

06

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le dérèglement climatique induit une modification du rythme et de l'intensité des pluies. Celles-ci peuvent être plus rares et plus intenses. À l'inverse, les épisodes pluvieux peuvent être très longs. Cela fait que le territoire est plus exposé au risque d'inondation, qu'il s'agisse d'inondation par débordement d'un cours d'eau ou d'inondation par ruissellement.

Afin de réguler au maximum les risques, la Commune avait réalisé 4 zones d'immersion temporaire (rue Bois Piron, rue du Hérédia, rue du Bois des Haies et entre les rues Pied du Thier et Dr. Beaujean).

Par ailleurs, lors de l'examen des projets de construction sur le territoire, le service urbanisme se réfère à un guide de bonnes pratiques qui contient notamment :

- un chapitre dédié à la gestion des eaux pluviales ;
- des conseils pour la plantation de haies visant à réduire l'érosion des sols ;
- un référentiel de gestion des eaux pluviales (infiltration et rétention) .

Enfin la cellule GISER est automatiquement consultée dans le cadre de projets dans les zones à risque. Elaboré sur base d'un inventaire construit à partir des témoignages et des observations de terrain, de la carte de l'aléa d'inondation et de la carte des axes de ruissellement et en collaboration

avec le Parc naturel, le Contrat de Rivière et la Direction des cours d'eau non navigables du SPW, le Plan communal de gestion des risques d'inondation, approuvé par le Conseil communal en mars 2024, contient diverses mesures.

Pour chaque lieu sont notamment détaillés le type d'inondation, la récurrence, l'impact/conséquences des événements, les actions à mettre en œuvre et les actions réalisées, le coût.

Sur base de cet inventaire, les lieux d'intervention ont été priorisés selon l'impact du phénomène d'inondation sur la collectivité (large territoire concerné par le phénomène ou inondation ponctuelle) et l'importance/urgence d'agir (récurrence, dégâts importants).

En outre, deux études hydrologiques des bassins versants du ruisseau de Warêt « La Burdinale » et du ruisseau de Forseilles « La Fosseoule » sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, une solution numérique innovante est en cours de réalisation permettant de gérer toute crise à laquelle un territoire peut être amené à faire face en développant une approche intégrée et qui couvre la gestion opérationnelle de la crise mais également les phases de prévention, d'analyse et de post-traitement des crises (cfr p.127).



© Ethan Gilles



Résultats obtenus

Cette initiative est une déclinaison du projet n° 2 « Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux ». (cfr Plan d'Action en faveur de l'Énergie durable et du Climat (PAEDC))

De manière à assurer une meilleure isolation et à réduire la consommation énergétique de la **salle Plein Vent**, la Commune a répondu, en 2022, à l'appel à projets « Performance énergétique des bâtiments publics » et a ainsi obtenu un subside de 607.683 € pour la rénovation du Plein Vent. Les travaux consisteront à :

- isoler l'enveloppe extérieure de l'ensemble du bâtiment (toitures, façades, porte de garage, plancher sur caves) ;

- remplacer l'éclairage actuel par du LED haute performance ;
- placer des panneaux photovoltaïques ;
- installer une pompe à chaleur ;
- placer une ventilation double flux avec récupération de chaleur ;
- mettre en place un système de compteurs permanents permettant de repérer rapidement les dérives et réaliser un suivi précis de sa consommation en eau et électricité.

Ces investissements devraient aboutir à la réalisation de substantielles économies dans le cadre du PAEDC.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Prendre des mesures qui visent à une gestion environnementale optimale du territoire communal

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Collaborer à l'activation du plan de gestion 2015-2025 du Parc naturel Burdinale-Mehaigne	RÉALISÉ	Plan de gestion de 10 ans (2015-2025)
PROJET n°02 Collaborer à l'activation du plan d'actions du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents	RÉALISÉ	Programme d'actions 2020-2022 réalisé et programme d'actions de 2023-2025 en cours.
PROJET n°03 Mettre en œuvre les actions du plan "Commune Zéro Phyto"	RÉALISÉ	Verdurisation des cimetières de Lavoir, Couthuin et Surlemmez
PROJET n°04 Inclure dans le projet pédagogique des écoles communales l'apprentissage d'une gestion environnementale durable	RÉALISÉ	Actions de sensibilisation à l'environnement durable réalisées

Collaborer à l'activation du plan de gestion 2015-2025 du Parc naturel Burdinale-Mehaigne

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

La commune de Héron est intégrée dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne depuis sa création. Le Parc intervient selon 3 axes de base :

- protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel ;
- paysage et aménagement du territoire ;
- développement rural et économique.

Ses missions et actions sont définies dans un plan de gestion de 10 ans (2015-2025) et fait l'objet d'un rapport d'activités annuel.

La Commune de Héron collabore régulièrement avec le Parc naturel. Ainsi le Parc :

- participe à la Fête des Pommes et des des Poires organisée sur le site du Moulin de Ferrières ;
- a été désigné comme bureau d'étude dans la fiche-projet du PCDR "Acquisition et aménagement du Bois de Ferrières" et participe au groupe de travail (cfr p.52);
- a participé à l'aménagement du sentier de liaison dans le Bois de Ferrières dans le cadre du projet « cheval de trait » ;
- a réalisé un inventaire précis du bois de manière à solliciter sa reconnaissance en tant que Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) ;
- a rédigé un plan de gestion du bois, notamment dans le cadre de la demande de protection en réserve naturelle ;

- a contribué à la rédaction d'une convention de gestion pour l'ancien et le nouveau verger et les prairies du site du Moulin de Ferrières ;
- a participé à la gestion d'arbres têtards ;
- a été consulté lors de l'élaboration du Master Plan du site du Moulin de Ferrières (cfr p.100).
- a participé au groupe de travail organisé pour répondre à l'appel à projets « Maillage vert et bleu en milieu rural » (cfr p.54 ; p.66 ; p.106).
- a collaboré à la rédaction de l'appel à projets BiodiverCité. Parmi les projets réalisés, on peut citer le placement des nichoirs pour le Cincle plongeur et les chauves-souris le long de la Mehaigne, de la Burdinale et de la Fosseroule; le placement d'un bac de boue pour les hirondelles dans un endroit public ; les aménagements « nature » autour du hall des sports ; ...
- rend un avis dans le cadre de permis d'urbanisme ;
- encadre les aménagements réalisés par Natagora ;
- a participé à l'organisation de la Journée de la Biodiversité ;
- ...

Le Collège communal a également adopté, en séance du 23 novembre 2021, la charte paysagère élaborée par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne qui constitue un outil important en termes d'aménagement du territoire pour notre commune.

Au travers de ses implications multiples, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne se positionne tel un partenaire incontournable dans la gestion environnementale optimale du territoire communal.

Collaborer à l'activation du plan d'actions du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Afin de mettre en place un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin, la Commune de Héron a adhéré au Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA).

Les programmes d'actions de 2017-2019 et de 2020-2022 sont finalisés. À ce stade, le Contrat Rivière a notamment participé aux actions suivantes :

- la pérennisation de la gestion des berces du Caucase situées rue du Roua et le long des sentiers situés entre les rues Satia et des Theysses (2020) ;
- l'élaboration du Master Plan du site de Moulin de Ferrières (cfr p.100) et la réhabilitation du bief (2021) ;
- la participation au groupe de travail constitué afin de répondre à l'appel à projets Maillage Vert et Bleu en Milieu rural (2022) ;

- l'organisation de la balade guidée à la découverte de La Fosseroule lors des Journées wallonnes de l'Eau (2023 et 2024) ;
- ...

Parmi les grandes thématiques abordées par le CRMA pour la programmation 2023-2025, on peut citer la lutte contre les rejets directs (absence de prétraitement - fosse septique - unité d'épuration individuelle) mais également la sensibilisation des différents publics (monde agricole, professionnels et habitants) aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, aux coulées boueuses et risques d'inondation, à la problématique des espèces exotiques envahissantes (faune et flore) et des déchets le long des cours d'eau, ...

Ces actions témoignent d'une collaboration tangible avec le Contrat Rivière.

Mettre en œuvre les actions du plan "Commune Zéro Phyto"

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus

Depuis juin 2019, les Communes wallonnes ne peuvent plus utiliser des produits phytos dans les espaces publics (allées, cimetières, sentiers...).

Aussi, des **alternatives aux méthodes chimiques** ont été mises en place comme notamment l'achat de désherbeurs thermiques et l'enherbement des cimetières de Lavoir, d'Envoz et de Héron.

Outre une approche plus écologique et bucolique de la **gestion des cimetières**, leur verdurisation représente également un gain de temps pour les ouvriers communaux.

Le plan d'actions « zéro phyto » est désormais mis en œuvre dans l'espace public de la Commune.

Inclure dans le projet pédagogique des écoles communales l'apprentissage d'une gestion environnementale durable

REÂLISÉ

Résultats obtenus

Afin de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement durable et acquérir des comportements, de savoir-être respectueux de l'environnement, des actions concrètes sont proposées dans le projet pédagogique des écoles communales :

- Participation au Grand Nettoyage de Printemps organisé par BEWAPP (annuel) ;
- Actions Good Planet Challenge (annuel - 5 actions sur l'année : énergie, alimentation, eau, zéro déchet, école du dehors) ;
- Projet d'école pour l'implantation de Surlemez "Agir pour s'épanouir au sein d'une école durable respectueuse de la nature et de l'environnement" ;
- Mise en place d'un coin vert dans la cour de l'école de Waret-l'Evêque ;
- Aménagement de bacs de jardinage à Surlemez ;
- Partenariat avec la société TCO pour les repas chauds ;
- Projet d'aménagement de la cour avec espace vert à Couthuin-Centre ;
- Tri des déchets dans toutes les écoles communales et sensibilisation à la réduction des déchets (gourdes, collations, boîtes à tartines,...) ;
- Participation aux Journées wallonnes de l'Eau via deux spectacles financés par la SWDE (annuel) ;
- Projet sur l'alimentation locale, saine et durable à l'école de Waret-l'Evêque (collaboration avec des partenaires locaux) ;
- Sensibilisation des élèves à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) via des pictos placés aux endroits stratégiques dans l'école ;
- Mise en place des composts dans toutes les implantations scolaires ;
- Plantation à l'école du Centre de Couthuin d'une mini-forêt dans la cour primaire et d'arbres dans la cour des maternelles ;

- Installation dans les écoles de Surlemez et du Centre de nichoirs et mangeoires pour les oiseaux construits en classes de dépaysement par les élèves de 3^e et 4^e primaires ;
- Participation au projet européen « Lait, fruits et légumes à l'école » ;
- Participation à des classes de ferme en 1^e et 2^e maternelle ;
- Organisation d'un ramassage vélo (initié par le GAL et repris par des parents bénévoles) ;
- Visite des élèves des écoles communales du potager du CPAS pour une sensibilisation à la consommation locale ;
- ...



Ces nombreuses actions témoignent de la volonté des écoles communales d'intégrer la sensibilisation des plus jeunes à la gestion durable et au respect de leur environnement dans leur projet pédagogique.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

O.O.3

Mettre en place des actions qui visent à préserver la biodiversité

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01

Affecter le bois de Ferrières en une zone naturelle protégée (FP 1.7 du PCDR)

RÉALISÉ

Obtention de subsides auprès du Développement Rural et approbation du cahier des charges pour l'exécution des travaux d'aménagement

PROJET
n°02

Créer des espaces de biodiversité

RÉALISÉ

Espaces créés : sentiers au naturel, bois de Ferrières et chantiers Natagora

PROJET
n°03

Initier un Plan Communal de Développement de la Nature

RÉALISÉ

Constitution d'un groupe de citoyens dans le cadre de la subvention BiodiverCité

PROJET
n°04

Organiser des actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité

RÉALISÉ

Organisation de promenades thématiques, de la Fête des Pommes et des Poires, de la Journée de l'Arbre, Journée de la Biodiversité...

Affecter le bois de Ferrières en une zone naturelle protégée (FP 1.7 du PCDR)

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus

Dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural, les citoyens ont régulièrement mentionné, lors des consultations, leur attachement aux espaces boisés présents sur le territoire communal, mais majoritairement inaccessibles car relevant du domaine privé.

L'acquisition du bois de Ferrières représentait une réelle opportunité de répondre à cette attente citoyenne et a fait l'objet d'une fiche-projet prioritaire du PCDR. Le subsidie accordé par la Région Wallonne nous a permis de passer l'acte d'achat en novembre 2021.

Un groupe de travail s'est constitué fin 2020. Composé de citoyens et, aussi, de représentants du Parc Naturel (auteur de projet) et du Département Nature et Forêt (gestionnaire), son objectif est de dégager des pistes d'aménagement du bois et de trouver le juste équilibre entre la protection et la valorisation du patrimoine naturel et le développement touristique du site.

Le Parc naturel a évalué la valeur biologique du bois et la nécessité d'en gérer la biodiversité et les habitats, considérés comme exceptionnels. Cet inventaire a permis de solliciter sa reconnaissance en tant que **Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)** et de lui attribuer le statut de **Réserve Naturelle Domaniale Dirigée** ; statut qui lui confère une garantie de protection.

Un **sentier de liaison** en mobilité douce vers le Château de Moha (+/- 4km) a été créé en juillet 2023 notamment grâce au projet "Cheval de trait" soutenu par la Wallonie.

Une analyse du plan de secteur a permis d'identifier qu'une petite parcelle adjacente au bois de Ferrières de +/-21 ares appartenait à la Fondation Roi Baudouin. Une **convention de gestion** a été rédigée en décembre 2022 de manière à intégrer cette parcelle dans le projet global du bois de Ferrières.

La fiche-projet envisage des aménagements tout au long du **sentier didactique** (une boucle de +/-1.2 km) avec, pour objectif, d'informer sur la faune et la flore qui peuplent le bois.

Un bureau d'étude a été désigné de manière à concevoir ces **aménagements** tout en tenant compte du plan de gestion des composantes naturelles, de manière discrète et organique. C'est finalement dans le nom du bois – Fer(r)ières) – que va s'appuyer le concept créatif : des fers à béton alignés, courbés et soudés, vont donner vie à des bancs, garde-corps, passerelle, observatoire...

Un projet définitif approuvé par les membres de la CLDR et du comité d'accompagnement va permettre de lancer un marché dès l'été 2024 pour la réalisation concrète de ces aménagements.

Un groupe de travail, encadré par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, s'est constitué de manière à rédiger un **contenu didactique** qui sera diffusé via un QR-code présent sur les infrastructures et au travers d'une brochure qui sera distribuée à l'accueil touristique.

La Commune de Héron dispose désormais d'un espace boisé protégé et accessible au public.

© Sébastien Leunen

Créer des espaces de biodiversité

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus

La Commune bénéficie d'un environnement naturel de qualité et d'une biodiversité variée, protégés notamment grâce à son adhésion au Parc naturel Burdinale-Mehaigne (cfr p.48) et à la présence de zone Natura 2000. Elle s'est par ailleurs engagée dans un programme d'actions "Zéro Phyto" (cfr p.49).

Le bureau d'étude en charge du diagnostic dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) avait cependant relevé le manque d'actions visibles et d'une réelle dynamique "nature" sur le territoire héronnais. Pour remédier à ce constat, la Commune s'est engagée dans la création d'espaces et dans la sensibilisation à la biodiversité.

En mars 2018, Sentier.be lançait un appel à projets intitulé « **Chemin au Naturel** » pour encourager les enfants des classes primaires à s'investir en faveur de la nature et de la biodiversité (cfr p.50).

Les élèves de l'école communale de Couthuin se sont engagés dans ce projet en "adoptant" des sentiers. Lors du premier semestre de l'année 2019, ils ont réalisé divers aménagements dans la **drève d'Envoz et sur le sentier entre les rues Satia et Theysses** : semer des fleurs sauvages, planter des petits fruitiers et d'anciennes variétés de fruitiers, réaliser de multiples petits aménagements accueillants pour notre petite faune (gîtes à insectes, tas de bois, tas de pierres, nichoirs...).

Outre le bois de Ferrières, la Commune a procédé à l'acquisition des terrains avoisinant le site du Moulin, soit plus de 2 ha, de manière à y mener des actions de protection de la biodiversité : gestion du verger, installation de ruches, pré fleuri, sentier didactique...

En janvier 2021, la Commune de Héron a **signé une convention avec Natagora** dans le cadre d'une formation « La biodiversité en espaces verts », destinée aux professionnels du secteur, pour développer, sur le site du Moulin de Ferrières, un projet de « jardin naturel didactique et favorable aux pollinisateurs ». 4 chantiers d'aménagement et d'entretien de milieux naturels ont ainsi été planifiés sur le site du Moulin de Ferrières : la création d'une prairie fleurie, la plantation de haies, la création d'un verger et la création d'une marre.

La Commune a répondu à l'appel à projets Biodiver-Cité et a obtenu un subsidie pour la réalisation d'actions de restauration de la biodiversité : plantation d'un verger, aménagements pour favoriser la nidification du cincle plongeur, des chauves-souris et des hirondelles, ...

Des aménagements « nature » ont également été réalisés à l'automne 2023 sur le **site du Héromnis-ports** (plantations de lierres, de haies et de tilleuls) ainsi qu'à proximité de la crèche La Héronnière (poiriers palissés).

Le **processus de verdurisation des cimetières** (cfr p.49) participe également à la création d'espaces propices à la biodiversité.

Ces nombreux projets attestent de la volonté de la Commune à multiplier les espaces favorables à la protection et au développement de la biodiversité sur son territoire.

PROJET

n°03



Initier un Plan Communal de Développement de la Nature

 RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le Plan communal de Développement de la Nature est un outil participatif proposé par la Wallonie. Ce plan vise à impliquer les citoyens dans des projets en faveur de la biodiversité. A l'initiative du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, un Groupe Action Nature (GAN) a été créé, réunissant des citoyens et des associations, de manière à agir ensemble pour la conservation de la nature sur le territoire des 4 communes. Le GAN vient en appui

à des actions existantes menées par les différents partenaires et propose de nouvelles actions. Lors de la mise en place du GAN en 2018, les Héronnais ont été invités à participer à ce groupe.

En 2021, différents appels à projet (Maya, Semaine de l'Arbre, PCDN) ont été supprimés au profit d'un seul qui s'intitule "BlodiverCité". Ce nouvel appel à projet poursuit des objectifs en faveur de la biodiversité et implique également une participation citoyenne. La Commune de Héron y répond chaque année. Dans ce cadre, un appel à candidatures a été lancé en décembre 2023 de manière à constituer un groupe de travail de citoyens héronnais chargés de porter des projets en faveur de la biodiversité. Composé de 8 personnes, le groupe s'est rassemblé à 4 reprises en 2024.

Le Plan communal de Développement de la Nature n'existe plus en tant que tel mais une dynamique citoyenne en faveur de la biodiversité a bien été créée à Héron.

PROJET

n°04



Organiser des actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité

 RÉALISÉ

Résultats obtenus

Afin desensibiliser etdemobiliser les citoyens à l'importance de préserver la qualité du cadre de vie et la biodiversité, la Commune participe chaque année à des activités telles que la Fête des Pommes et des Poires et la Nuit de l'Obscurité en octobre ainsi qu'à la Journée de l'Arbre en novembre.

Une promenade d'automne encadrée par un guide nature a été organisée en octobre 2021 sur le site du Moulin de Ferrières.

Situé au cœur du parc naturel Burdinale Mehaigne, le Moulin de Ferrières développe de nombreux projets dans le respect des objectifs du développement durable et de manière à préserver la biodiversité. En septembre 2022, dans le cadre de La Journée de la Biodiversité, un parcours libre a emmené les visiteurs à la découverte des différents aménagements réalisés sur le site, afin de les sensibiliser à l'importance de cette incroyable variété de la vie qui nous entoure. Des animations étaient assurées par des partenaires spécialisés autour de 5 thématiques : le Bois de Ferrières, les ruches, les Apis Jardins, les chantiers Natagora et

La Fossieroule. Dans la foulée de la convention signée avec Natagora dans le cadre d'une formation « La biodiversité en espaces verts » (cfr p.53), la Commune a souhaité faire labelliser ces espaces par Natagora (février 2023) sur base d'un inventaire et d'un rapport de gestion réalisés par l'équipe d'experts. Le label "Réseau Nature" de Natagora est une forme de reconnaissance publique des efforts mis en œuvre pour favoriser la vie sauvage.

Le projet d'aménagement du Bois de Ferrières (cfr p.52) comporte la création d'un sentier didactique (une boucle de +/1.2km) avec, pour objectif, d'informer sur la faune et la flore présentes dans le bois. Un QR-code placé sur les équipements renverra vers un contenu didactique, également disponible dans une brochure distribuée à l'accueil touristique.

Dans le cadre de l'appel à projet « Maillage Vert & Bleu en Milieu rural » lancé par la région Wallonne, une boucle de promenade « La Fossieroule » sera balisée entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat ; des panneaux didactiques mettront l'accent dans ce cas sur la biodiversité présente dans et aux abords du ruisseau.

Des actions pérennes de sensibilisation à la biodiversité se sont multipliées ces dernières années auprès des citoyens.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4

O.O.4

Diminuer la production de déchets résiduels par habitant tout en luttant contre les dépôts sauvages

3 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01
Mettre en œuvre le plan d'actions « Commune Zéro Déchet »

RÉALISÉ

Différentes actions ont été réalisées depuis 2018 afin de diminuer la part de déchets résiduels avec des résultats probants

PROJET
n°02
Encourager les différents publics cibles à participer à l'opération « Wallonie Plus Propre »

RÉALISÉ

23 équipes d'ambassadeurs de propreté sont répertoriées

PROJET
n°03
Lutter contre les dépôts sauvages via le contrôle social et la répression

RÉALISÉ

Engagement d'un agent constatateur, installation de matériel de vidéosurveillance et acquisition de la plateforme Betterstreet

Mettre en œuvre le plan d'actions « Commune Zéro Déchet »

■■■ RÉALISÉ

01



En 2018, Héron a été sélectionnée "Commune Zéro Déchet". Depuis lors, différentes actions ont été mises en place afin de diminuer la part de déchets résiduels :

- création d'une **éco-team** au sein de l'administration qui travaille depuis 2018 sur la diminution des déchets produits au sein même de l'administration (et également sur la diminution des consommations énergétiques) : achat de bouteilles d'eau en verre, impression de photocopies recto-verso, installation d'un compost, organisation d'une conférence sur la pollution numérique à destination des employés, mise en place d'une machine *wallowash*...
- achat de **gobelets réutilisables** pour les activités "grand public" de la Commune ; les associations sont encouragées à utiliser ces gobelets, via prêt, dans le cadre de leurs activités ;
- **distribution d'une gourde** à chaque enfant qui fréquente les écoles communales ainsi qu'aux membres du personnel ;
- signature d'une **convention avec La Ressourcerie Namuroise** dont la finalité environnementale première est de mettre sur le marché de la seconde main un maximum d'objets et de matières issus de la collecte à domicile et sur demande des encombrants ;
- organisation d'un « **défi famille** » afin de les encourager à diminuer les déchets résiduels ;
- **organisation d'ateliers** ouverts à tous les citoyens : cuisine zéro-déchet, désencombrement, diminution du gaspillage alimentaire,

batchcooking, soirée d'informations sur les poules... ;

- organisation d'**achats groupés de compostières** ; une centaine de compostières ont ainsi été distribuées depuis 2018 ;
- organisation d'**achat groupé de containers jaunes** pour faciliter la collecte des papiers et des cartons ; 619 conteneurs vendus entre 2020 et 2024 ;
- installation de **composteurs dans les écoles** de Couthuin, Surlemmez et Waret-l'Evêque ;
- organisation, en juin 2023, d'une **journée de sensibilisation à l'économie circulaire**, « Récup'Héron », en collaboration avec le CCE et le CPAS. 5 actions concrètes étaient présentées à cette occasion : organisation d'une donnerie, présence du Repair Café Mobile et de la camionnette « zéro déchet » du BEP, portes ouvertes organisées à la boutique de seconde main « Comme 9 » et au *Li Noû Corti*, projet d'insertion socio-professionnelle en maraîchage porté par le C.P.A.S. de Héron.

Un **nouveau plan d'actions pour 2024** a été soumis au Collège communal en février 2024. De nouvelles actions vont donc être menées dans ce cadre : formation de réparateurs, atelier de conservation de légumes, atelier de construction d'un poulailler...

L'ensemble de ces actions a pour résultat une diminution constante de la quantité de déchets résiduels : 115.79 kg/habitant en 2018, contre 100,13 kg/habitant en 2023). Soit une diminution de 13,52 %.

Encourager les différents publics cibles à participer à l'opération « Wallonie Plus Propre » & Lutter contre les dépôts sauvages via le contrôle social et la répression

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Parallèlement à la diminution des déchets résiduels, la Commune de Héron a pris des dispositions afin de **lutter contre les dépôts sauvages dans l'espace public**.

La Commune encourage les citoyens à s'inscrire dans la dynamique des **Ambassadeurs de la Propreté** (23 équipes répertoriées à Héron) et participe, chaque année, à 2 projets de propreté publique proposés par **BeWaPP** : Grand Nettoyage de Printemps et Rivière Propre.

Fin 2019, La Commune a fait l'acquisition de la **plateforme Betterstreet** qui donne la possibilité aux citoyens de signaler au service communal des Travaux, en temps réel via leur smartphone, des problèmes liés notamment à la propreté dans l'espace public. Cette initiative associe les citoyens dans la lutte contre les dépôts sauvages.

Un **agent constatateur** (agent de police judiciaire assermenté) a été engagé à $\frac{3}{4}$ temps depuis octobre 2020. Il a pour mission de rechercher, constater et poursuivre les infractions en la matière sur base du décret du 5 juin 2008.

Par ailleurs, en 2021, la Commune a fait l'acquisition de **matériel de vidéosurveillance** qui a été placé aux endroits concernés par des dépôts sauvages. Cette mesure préventive devrait décourager les malfaiteurs et permettre, le cas échéant, de les identifier et de les verbaliser.

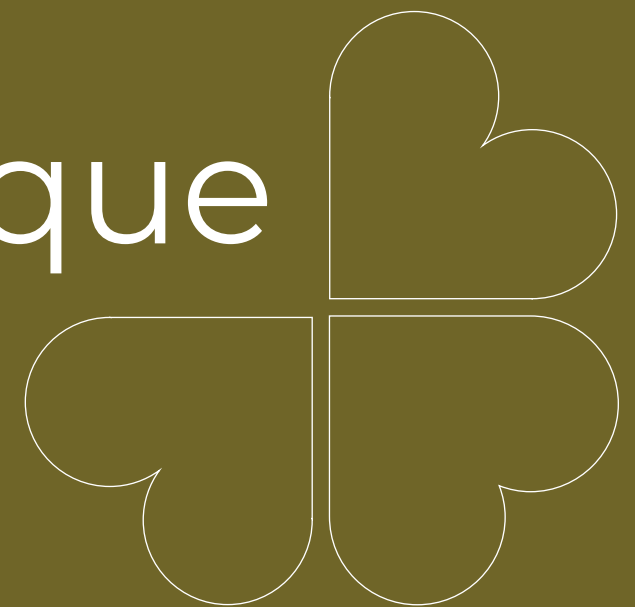
Lauréate en 2023 d'un appel à projets qui avait pour but de promouvoir la collecte sélective et le tri des déchets d'emballages ménagers générés hors du domicile, la Commune a placé 12 **poubelles de tri sélectif** dans les espaces publics (place communale, centre sportif, Moulin de Ferrières...).



02 & 03



Objectif Stratégique 5



HÉRON, UNE COMMUNE
RURALE RICHE DE SES HABITANTS

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont été pris en compte :

Évolution démographique continue et importante (+11 % en 8 ans)	Le savoir-faire artisanal tant de la mouture que de l'entretien du mécanisme, patrimoine immatériel à conserver
Vie associative active : +/- 50 associations dans des domaines variés	La participation chaque année aux Journées du Patrimoine en partenariat avec les 3 autres communes du GAL
En ce qui concerne le patrimoine :	L'existence de différents ouvrages de recensement patrimonial réalisés par le GAL
Riche patrimoine repris à l'inventaire : fermes, censes, châteaux, églises et éléments du petit patrimoine.	Le site classé de l'Église Saint-Hubert à Lavoir
Acquisition communale du site patrimonial du Moulin de Ferrières	En ce qui concerne le sport & la culture :
Le mécanisme de la meunerie du Moulin de Ferrières est un patrimoine exceptionnel noté 4 étoiles (le maximum) à l'inventaire des moulins de Wallonie réalisé par l'asbl Qualité-Village-Wallonie.	Présence d'un centre sportif, le Héromnisports
	Présence de nombreux clubs sportifs
	Présence de 4 plaines de jeux/multi-sports
	Présence d'une bibliothèque

20 projets du PST, soit 14,1 % du programme, ont un lien direct avec la ruralité, déclinés en 3 objectifs opérationnels :

Intensifier et encourager les opportunités de rencontre et de convivialité des groupements associatifs et des comités de quartier	Préserver et valoriser le cadre de vie patrimonial	Promouvoir le sport pour tous
---	--	-------------------------------

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Intensifier et encourager les opportunités de rencontre et de convivialité des groupements associatifs et des comités de quartier

10 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Poursuivre les travaux d'aménagement des salles communales	RÉALISÉ	- Rénovation complète de la salle communale de Héron. - Marché attribué pour la rénovation énergétique de la salle Plein Vent.
---	---------	---

PROJET n°02 Multiplier les opportunités de rencontres citoyennes	RÉALISÉ	Nouvelles offres culturelles et associatives au Plein Vent, sur le site du Moulin de Ferrières et du Héromniports
PROJET n°03 Créer une maison rurale à Waret-l'Evêque (FP 1.1 du PCDR)	INDÉTERMINÉ	Réflexion en cours quant à la localisation
PROJET n°04 Développer l'offre culturelle en élargissant les synergies avec les centres culturels des communes voisines	RÉALISÉ	Activités programmées en collaboration avec le Centre culturel de Huy
PROJET n°05 Agrandir la bibliothèque pour y développer des nouvelles activités	RÉALISÉ	Création d'un nouvel espace dédié aux bandes dessinées, comics et mangas
PROJET n°06 Créer un service de prêt/location de matériel aux associations	EN COURS	- La RCA est un relai entre les associations et les centres de prêt. - Du matériel a été acquis.
PROJET n°07 Aménager un espace public convivial rue de la Gare à Héron (FP 1.2 du PCDR)	INDÉTERMINÉ	Nouveau projet à l'étude
PROJET n°08 Aménager la place Fayat à Lavoir et ses accès (FP 1.4 du PCDR)	EN COURS	- Réalisation d'un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat - Obtention de subsides du SPW – Développent rural et dans le cadre de l'appel à projet « Maillage Vert & Bleu en Milieu rural »
PROJET n°09 Aménager une salle polyvalente au moulin de Ferrières (FP 2.2 du PCDR)	RÉALISÉ	- Intégré dans la phase 2 des travaux de rénovation du Moulin de Ferrières. - Inauguration en septembre 2024
PROJET n°10 Aménager le cœur historique de Waret-l'Evêque (FP 2.3 du PCDR)	EN COURS	Un groupe de travail a réalisé un schéma d'intentions sur les aménagements pressentis



Résultats obtenus

La commune de Héron dispose d'un tissu associatif très important : on dénombre près de 50 associations et l'agenda des activités est bien fourni.

En raison de l'accroissement démographique constant que connaît la commune de Héron depuis cette dernière décade, il importe de développer des opportunités de rencontres citoyennes de manière à intégrer les nouveaux habitants dans la vie des villages et à éviter le phénomène de "cité-dortoir".

Afin de soutenir le tissu associatif et l'offre culturelle, il est nécessaire pour la commune de **se doter d'infrastructures** qui répondent adéquatement tant du point de vue de l'organisation que de l'accueil.

La salle communale de Héron a ainsi été entièrement rénovée en 2019 : nouvelle cuisine, faux plafond rabaissé pour une meilleure acoustique, peintures, nouveau bar, nouvelles chaises.

Par ailleurs, grâce aux subsides obtenus dans le cadre d'un appel à projet, la salle du Plein Vent va faire l'objet de travaux de rénovation, principalement de manière à réduire la facture énergétique (cfr p.46).

À la salle de la Gare, les tables ont été renouvelées en 2024.

Divers aménagements ont également été réalisés à la salle Plein Vent : gestion du chauffage à distance, remplacement des tables, acquisition d'une chambre frigorifique et remplacement du frigo vitrine dans le bar.

02 & 04

Résultats obtenus

L'offre culturelle et associative proposée par la Commune s'est développée au cours de ces dernières années : organisation de Noël au Village, des Ap'Héronnais, de la Foire du Livre, du Grand Quizz...

Chaque année, la salle Plein Vent accueille **des spectacles de qualité à l'attention des enfants**, notamment dans le cadre de la programmation « Noël au Théâtre » organisée par le centre culturel de Huy.

Des spectacles d'improvisation et des concerts d'artistes de renom tels que Marka, Perry Rose, Jali, Les Déménageurs, Fanny Ruwet, Pierre-Emmanuel Alias PE, André Borbé ou encore Renaud Rutten.

Sur le site du Héromnisports, différentes **activités fédératrices** trouvent également leur place ; ainsi la première édition du Summer Family Day a vu le jour en juillet 2023.

L'acquisition du site du Moulin de Ferrières permet en outre d'accueillir de nouvelles activités telles que des visites guidées thématiques, des ateliers de confection de pain, la Fête des Pommes et des Poires, un marché de producteurs locaux, la Nuit de l'Obscurité, une Garden Party...



Créer une maison rurale à Waret-l'Evêque (FP 1.1 du PCDR)

INDÉTERMINÉ

Résultats obtenus

Waret-l'Evêque est le seul village de la commune qui ne dispose pas de salle communale. Lors des consultations citoyennes menées dans le cadre de l'Opération de développement rural (PCDR), de nombreux Waretis ont émis le souhait de créer une maison rurale, une infrastructure polyvalente capable d'accueillir et de centraliser différents acteurs du monde associatif et culturel.

Le lieu pressenti par la Commission locale de développement rural (CLDR) est le site de l'ancien presbytère qui abritait jusqu'il y a peu l'antenne de la Maison de Jeunes. Si le projet de création d'une maison de village à Waret-l'Evêque fait l'unanimité, le lieu de son implantation fait toujours débat (pas assez central).

Par ailleurs, le Conseil communal a acquis un **terrain de 60 ares jouxtant celui sur lequel se situe l'école**, (entre la rue Guillitte et la rue de la Burdinale) en vue de permettre la construction d'une nouvelle école ou l'extension de l'actuelle.

Les espaces ainsi libérés pourront permettre l'extension bien nécessaire des locaux pour l'accueil extrasolaire, l'installation de la Maison des Jeunes et... des espaces pour le secteur associatif local avec notamment une salle polyvalente de 200 m² comportant bar, cuisine, sanitaires, ...

Agrandir la bibliothèque pour y développer des nouvelles activités

RÉALISÉ



Résultats obtenus

En 2004, le programme européen Leader a permis aux 4 communes du Parc naturel Burdinale-Mehaigne (Wanze, Braives, Héron et Burdinne) de s'associer pour la création d'un Réseau de lecture publique et de permettre ainsi aux habitants de disposer d'un centre de lecture où ils pourront consulter, emprunter et commander des ouvrages.

Localisée dans l'ancienne école communale de Héron, la bibliothèque propose des services et activités toujours plus nombreux.

Le taux de fréquentation et le nombre d'abonnés ne cessent d'augmenter et l'espace disponible était devenu trop restreint. Le déménagement des bureaux du CPAS dans le bâtiment de Police à Couthuin a permis d'agrandir l'espace dédié à la bibliothèque. Des travaux ont ainsi été réalisés au début de l'année 2023 avec la création d'une section dédiée à la BD, aux mangas et aux romans jeunesse, largement utilisée par les ados.

Créer un service de prêt/ location de matériel aux associations

EN COURS

Résultats obtenus

La Commune, via sa régie communale autonome (RCA), donne la possibilité aux différents groupements de faire des demandes de prêt de matériel pour les aider dans leurs organisations. Concrètement, s'ils ont besoin de matériel disponible à la Province, au centre de prêt de Naninne ou au centre culturel de Huy par exemple, la RCA peut en faire la demande pour eux.

En outre, du matériel a été acquis par la Commune et peut être mis à disposition des associations : bar roulotte, gobelets, ...

Aménager un espace public convivial rue de la Gare à Héron (FP 1.2 du PCDR)

INDÉTERMINÉ

Résultats obtenus

L'aménagement d'un espace convivial représentait la première phase du projet de création de logements tel que rédigé dans le PCDR, mais abandonné en raison de la diminution du taux de subvention et de la part importante du budget qui aurait dû être prise en charge en fonds propres par la Commune.

Cette première phase a toutefois été maintenue en prévision de l'orientation que prendra un nouveau projet d'accueil de jour selon le modèle TUBBE (cfr p4).

Aménager la place Fayat à Lavoir et ses accès (FP 1.4 du PCDR)

EN COURS

Résultats obtenus

La place Fayat est l'unique place publique du village. Elle est scindée en deux parties par la chaussée de Wavre. Traversée par le ruisseau de Lavoir, elle fait la part belle à la nature et présente une indéniable qualité paysagère. Malgré ses qualités, cette place n'est pas utilisée par les habitants en raison de l'absence de séparation avec la chaussée de Wavre et l'absence d'aménagements de convivialité. Cette place a déjà fait l'objet d'une fiche-projet du premier PCDR mais aucun aménagement n'a pu être mené en raison de la difficulté d'intervenir sur la chaussée de Wavre, propriété régionale. Les habitants et les membres de la CLDR ont souhaité que ce projet d'aménagement soit réactivé dans le cadre de ce PCDR afin de disposer d'un lieu de rencontre et de détente. Ils ont également souhaité qu'un cheminement doux soit réalisé afin de rejoindre le pôle du Moulin de Ferrières situé à l'écart du village, à quelque 400 mètres de là. Ce projet a été identifié « prioritaire » dans le cadre du PCDR (lot1).

Les parcelles privées traversées situées entre la place et le moulin ont été acquises par la Commune en octobre 2020. Ce qui a permis de créer une jonction et d'intégrer la place Fayat dans le schéma directeur d'aménagement paysager réalisé en 2021 par Atelier Paysage (cfr p.105-106).

Au printemps 2022, la Commune de Héron a saisi l'opportunité de répondre à l'appel à projet lancé par la Wallonie dans le cadre de son Plan de Relance : « Maillage Vert & Bleu en milieu rural » dont l'objectif est de créer des espaces verts dans un contexte d'adaptation à la crise climatique de manière à protéger la biodiversité. L'espace de la place Fayat avait été introduit dans la zone concernée par cet appel à projet. En juillet 2023, la Commune a reçu la bonne nouvelle d'être sélectionnée parmi les lauréats.

En parallèle, une demande de subsides avait été introduite auprès du SPW - Développement rural en mars 2023 ; une réponse favorable est parvenue en juillet 2023.

Ces deux subventions sont complémentaires et permettent d'envisager l'aménagement de tout l'espace entre la Place Fayat et le Moulin de Ferrières de manière globale et cohérente (cfr p.105-106).

Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année 2025.



Aménager une salle polyvalente au moulin de Ferrières (FP 2.2 du PCDR)

RÉALISÉ

Résultats obtenus

La grange du Moulin de Ferrières présente un intérêt patrimonial indéniable mais son état sanitaire nécessitait une rénovation complète.

Lors de la rédaction du schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières (cfr p.100), le Collège a vu une opportunité de dédier l'espace de la grange en une salle polyvalente. Cette vocation répondant aux objectifs de l'opération de développement rural (ODR), le projet a été proposé à la CLDR et introduit dans le PCDR.

Cet espace a finalement été englobé aux aménagements d'un centre de découverte et d'expositions temporaires (cfr p.104), subsidiés à 80 % par le Commissariat général au Tourisme ; le recours au soutien financier en développement rural a par conséquent été abandonné.

La restauration de la grange a ainsi été intégrée dans la phase 2 des travaux du Moulin de Ferrières, terminée en juin 2024. Cet espace fera partie intégrante du circuit proposé aux visiteurs du centre d'interprétation de la meunerie (cfr p.72).

Aménager le cœur historique de Waret-l'Evêque (FP 2.3 du PCDR)

EN COURS

Résultats obtenus

Traversé par la chaussée et victime d'un étalement urbain, le village de Waret-l'Evêque ne dispose pas d'un lieu central incitant les habitants à se rencontrer. Le réaménagement du cœur historique permettrait de combler ce manque exprimé par les habitants lors des consultations citoyennes organisées dans le cadre de l'opération de développement rural.

Ce projet devait s'envisager en y intégrant celui de création d'une maison rurale dans l'ancien presbytère (cfr p.64).

Entretemps, la population scolaire ne cessant d'augmenter, les autorités communales ont pris la décision de construire de nouveaux locaux pour l'école; une partie du bâtiment actuel pourrait ainsi accueillir la Maison rurale.

Un groupe de travail, composé des membres de la CLDR habitant à Waret-l'Evêque, a été mis en place, en septembre 2022 avec pour mission d'élaborer un nouveau schéma d'intentions. Ce projet a été retenu comme prioritaire dans la programmation du PCDR.

Les premières esquisses portent sur des aménagements de convivialité dans le cœur historique de Waret-l'Evêque, autour de l'église. **L'eau (la Burdinale) comme fil conducteur et les balises définies lors de la consultation restent pertinents :**

- intégration de l'espace dans un maillage de mobilité douce ;
- préservation du caractère rural, vert et aéré ;
- orientation de l'espace vers le presbytère ;
- préservation du caractère de l'ancien cimetière ;
- valorisation du patrimoine naturel ;
- hiérarchisation des voiries et intégration du stationnement quotidien.

L'état sanitaire de l'ancien presbytère s'étant fortement dégradé, il semble économiquement intenable d'envisager de le rénover. L'hypothèse d'une destruction du bâtiment et de la disponibilité du terrain de /-15 ares peuvent ainsi être intégrés dans le projet d'aménagement.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5

O.O.2

Préserver et valoriser le cadre de vie patrimonial

6 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Préserver et valoriser le patrimoine meulier et le savoir-faire artisanal du site du Moulin de Ferrières	RÉALISÉ	- Maintien de l'activité de meunerie et organisation de visites guidées - Engagement d'un chargé de mission pour étudier « La mise en place d'une filière céréalière bio » - Projet de création d'un centre de formation à la meunerie
PROJET n°02 Encourager et soutenir les initiatives citoyennes en matière de valorisation du patrimoine	RÉALISÉ	Création de groupes de travail villageois accompagnés par l'ASBL Qualité Village Wallonie
PROJET n°03 Poursuivre le recensement et la valorisation du petit patrimoine	RÉALISÉ	Obtention d'un subside de l'AWaP pour la réalisation du Carnet du Patrimoine
PROJET n°04 Poursuivre les travaux de rénovation de l'église Saint-Hubert à Lavoir	EN COURS	Phases 1 et 2 réalisées
PROJET n°05 Réfectionner le mur du cimetière d'Envoz	RÉALISÉ	Travail réalisé
PROJET n°06 Valoriser le patrimoine meulier du Moulin de Ferrières via la création d'un centre d'interprétation de la meunerie	AJOUTÉ & EN COURS	- Subsidés obtenus dans la cadre de l'appel à projet de l'AWaP - Désignation d'un muséographe via marché public

PROJET
n°01

Préserver et valoriser le patrimoine meulier et le savoir-faire artisanal du site du Moulin de Ferrières

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Le mécanisme de la meunerie du Moulin de Ferrières en est l'élément patrimonial majeur (cfr p.72). Il est noté 4 étoiles (le maximum) à l'inventaire des moulins de Wallonie réalisé par l'ASBL Qualité-Village-Wallonie.

En 2017, la Commune a répondu à un appel à projet de l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (Sowalfin) de manière à financer l'**engagement d'un chargé de mission** pendant 4 ans pour étudier « La Mise en place d'une filière céréalière bio » avec, comme outil de référence, le Moulin de Ferrières. Ce travail a donné lieu à quantité d'apprentissages, de données et d'éléments plus ou moins décisifs dans la relance de la meunerie du Moulin de Ferrières, consigné dans un document afin de pouvoir transmettre cette expérience à d'autres porteurs de projets.

Le **maintien de son activité** contribue à l'entretien du mécanisme mais rend difficile l'ouverture au public. Des visites guidées de la meunerie sont organisées chaque 1^{er} dimanche du mois.

Les membres de l'ASBL Les Compagnons du Moulin de Ferrières ont organisé en septembre 2018 et en juin 2019 un rassemblement citoyen en vue de **restaurer le bief**.

En 2021, **une nouvelle roue** a remplacé l'ancienne et a été inaugurée publiquement.

En juin 2022, la Commune de Héron a saisi l'opportunité de répondre à l'appel à projet qui vise à valoriser des biens à haute valeur patrimoniale dans une optique de relance économique et touristique de la Wallonie via la « **Création d'un centre d'interprétation de la meunerie au Moulin de Ferrières** » (cfr p.72).

Autre projet qui contribue également à perpétuer le savoir-faire d'une meunerie artisanale est la **création d'un centre de formation à la meunerie** (cfr p.87).



Encourager et soutenir les initiatives citoyennes en matière de valorisation du patrimoine

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

La commune de Héron possède un riche patrimoine repris à l'inventaire : fermes, censes, châteaux, églises et éléments du Petit Patrimoine. Différentes initiatives ont ainsi été menées tant pour valoriser le patrimoine que pour le préserver.

A de nombreuses reprises, la Commune a participé activement aux « **Journées du Patrimoine** » donnant ainsi l'occasion aux citoyens et aux visiteurs de découvrir les trésors patrimoniaux de la commune.

Sous l'impulsion de quelques membres de la CLDR et accompagnés par l'ASBL Qualité Village Wallonie, des **groupes de travail "patrimoine"** se sont constitués, par village avec pour résultat concret :

- en mars 2019, nettoyage d'une croix de 1612 à proximité de l'église de Héron et de 6 panneaux d'information sur le patrimoine par 5 bénévoles héronnais ;
- en mai 2019, nettoyage de la croix d'occis à Marsinne et des panneaux didactiques du GAL par le groupe couthinois.



À l'initiative de quelques passionnés a été organisée, avec le soutien de l'administration communale, en septembre 2023, une exposition d'une **collection de plus de 170 cartes postales** datant majoritairement du début du 20^e siècle, représentant nos villages tels qu'ils étaient autrefois. Au cœur de cette exposition, une **maquette** exceptionnelle de 20 mètres de long, retraçant fidèlement le **parcours du tram** à l'époque glorieuse de son existence.

La Commune soutient également **l'association bénévole et citoyenne « Couthuin, Terre et Fer »**, soucieuse de valoriser et entretenir son patrimoine villageois. Trois demandes ont été adressées au collège par cette association en vue d'entretenir et de mettre en valeur :

- 3 bornes de limite de concession minière situées à l'angle des rues Chavée et de la Petite Ferme ;
- la fontaine des Fortes haies (située sur le parking à proximité du cimetière de Surlemez) ;
- la croix d'Occis à Marsinne.

■■■ RÉALISÉ

Poursuivre le recensement et la valorisation du petit patrimoine



Afin de poursuivre le travail d'inventaire des éléments (82) du Petit Patrimoine Populaire Wallon réalisé par le GAL, la Commune a entamé 2 démarches dans ce sens en 2019 :

- répondre à l'appel à projet de l'AWaP qui aurait permis l'engagement d'une personne en charge du recensement et la rédaction de fiches descriptives ; cette candidature n'a malheureusement pas connu d'issue favorable.
- solliciter un soutien financier auprès de l'AWaP pour la réalisation du Carnet du Patrimoine.

Ce dernier projet aura mis du temps à se concrétiser : il aura fallu attendre janvier 2024 pour que le 174^e **Carnet du Patrimoine de l'AWaP consacré à Héron**, son histoire et son paysage, soit publié.

En 64 pages, Jacques Verstraeten, historien, parcourt le riche patrimoine bâti de chacun des 4 villages, et retrace par la même occasion le passé historique de la commune. Publié dans un petit format, illustré de documents d'archives et de photographies actuelles, les textes de qualité scientifique sont vulgarisés afin d'être accessibles à tous. Ils confrontent témoignages du passé et informations actuelles pour des balades riches en découvertes. Le Carnet du Patrimoine de Héron est en vente à l'administration communale de Héron, à la bibliothèque communale, à l'accueil touristique du Moulin de Ferrières et à la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse.

En octobre 2021, un projet du GAL Burdinal-Mehaigne intitulé « **Circuit d'interprétation du Saule** » mené en collaboration avec le Parc Naturel Burdinal-Mehaigne a permis l'installation de 12 cadres en saules le long des sentiers de promenades balisées. L'objectif est d'attirer l'attention du promeneur sur des éléments patrimoniaux dans le paysage : une ferme, un hameau, une église, un château, ...

■■■ EN COURS

Poursuivre les travaux de rénovation de l'église Saint-Hubert à Lavoir

Résultats obtenus

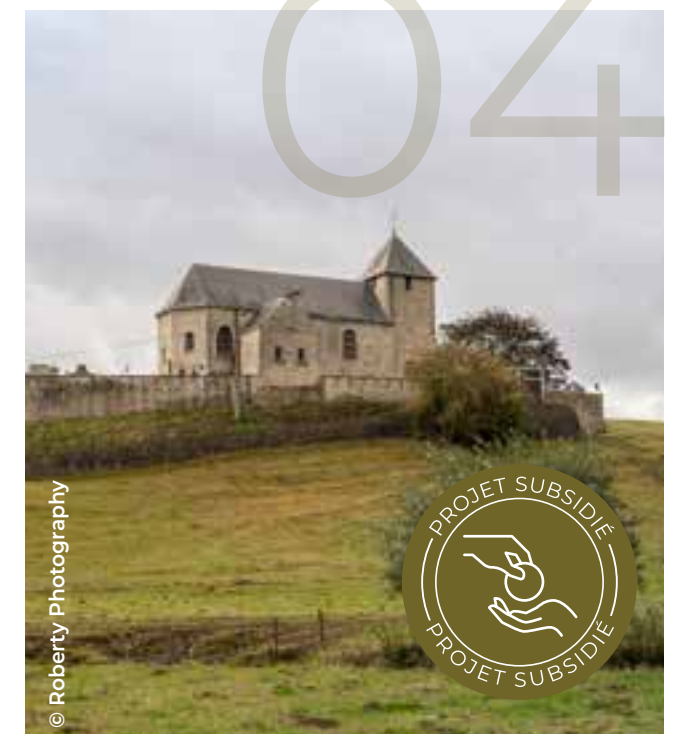
Le site de l'Église Saint-Hubert est le seul site classé du territoire communal.

En 2017, la Commune a décidé, en accord avec la fabrique d'église, de procéder à une rénovation de l'intérieur et de ses abords.

La phase 1 des travaux a débuté en juin 2020 et concernait la restauration des murs de l'enceinte. Les travaux de **la phase 2** qui consistait en la restauration des maçonneries de la tour, des vitraux et des menuiseries extérieures ont été réalisés entre la fin de l'année 2021 et l'automne 2022.

Une troisième et dernière phase de travaux est en cours d'étude pour la restauration intérieure comprenant la restauration des murs intérieurs (décapage, pose d'un enduit et peintures), le remplacement de l'électricité, du chauffage et de l'aménagement d'un sas d'entrée.

Une fois restaurée, l'idée est de rendre l'église accessible au public et de l'intégrer dans des circuits de promenade.



Résultats obtenus

Une partie du mur d'enceinte du cimetière d'Envoz s'était écroulé, emportant avec lui certaines pierres tombales.

Le mur a été restauré en 2021.



Résultats obtenus

Le mécanisme de la meunerie du Moulin de Ferrières en est l'élément patrimonial majeur. Il est noté 4 étoiles (le maximum) à l'inventaire des moulins de Wallonie réalisé par l'ASBL Qualité-Village-Wallonie. Son activité à plein régime contribue à l'entretien du mécanisme mais rend difficile l'ouverture au public.

Afin de conserver ce patrimoine meulier et de permettre aux visiteurs, via des visites guidées et des expositions, de découvrir ces techniques ancestrales, le schéma de développement global du site (cfr p.100) élaboré dès 2015, lors de l'acquisition du site, ambitionne la création d'un centre d'interprétation de la meunerie.

Ce projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité par le Bureau d'Architectes Binario et constitue la 3^e phase des travaux du Moulin de Ferrières.



D'importants travaux de restauration et de sécurisation du bâtiment de la meunerie doivent tout d'abord être réalisés. Des aménagements (construction d'un volume annexe vitré en façade arrière, délimitation physique des zones accessibles...) sont envisagés de manière à permettre aux visiteurs d'observer, en toute sécurité, l'ensemble de la machinerie et de suivre le cycle complet de transformation du grain en farine, sans gêner le travail du meunier. Le projet prévoit ensuite d'emmener les visiteurs vers les 2 niveaux du bâtiment situés entre la grange et la meunerie. Ces espaces feront l'objet d'un projet muséographique dédié principalement à l'activité de meunerie mais, aussi, à d'autres thématiques telles que la force motrice de l'eau, la culture de céréales panifiables, la confection du pain, les circuits courts, ... Scénarisée et animée grâce aux nouvelles technologies de

l'information, la visite sera conçue telle une expérience interactive. Ce projet s'est vu décerner un subsidie exceptionnel qui s'élève à 1.263.000 € dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) qui vise à valoriser des biens à haute valeur patrimoniale dans une optique de relance économique et touristique de la Wallonie.

Fin 2023, les marchés publics ont été lancés pour, d'une part, réaliser les travaux de rénovation et, d'autre part, désigner un muséographe/scénographe.

Le début des travaux devrait ainsi s'envisager dans la foulée de ceux de la deuxième phase (rénovation de la grange), à l'automne 2024.

Les premiers visiteurs du centre d'interprétation de la meunerie sont attendus pour la fin de l'année 2025 !

O.O.3

Promouvoir le sport pour tous

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01

Investir dans la formation et l'encadrement des moniteurs

RÉALISÉ

L'ADEPS propose désormais des formations via des plateformes en ligne

PROJET
n°02

Aménager des aires multisports et des espaces ludiques adaptés à tous les publics sur le site extérieur du centre sportif Héromnisports

RÉALISÉ

Projet inauguré en juin 2022

PROJET
n°03

Étudier les possibilités d'amélioration des infrastructures footballistiques sur le site de Couthuin-Sports

ABANDONNÉ

Pas de possibilité d'acquérir le terrain

PROJET
n°04

Poursuivre le développement de nouvelles activités sportives pour tous

RÉALISÉ

Projet "sport sur ordonnance"

PROJET **n°01** Investir dans la formation et l'encadrement des moniteurs

 RÉALISÉ

Résultats obtenus

Ce projet fait partie des demandes de l'ADEPS et est un des objectifs communs aux Centres Sportifs Locaux (CSL).

Les CSL de la région se sont associés pour organiser des séances de cours pour faciliter l'accès des jeunes aux cours préparatoires. Chaque CSL s'est entouré d'une fédération sportive de son choix pour mettre en place des cours spécifiques. A Héron, ce sont les formations en badminton qui ont été organisées.

À la sortie de la période Covid, l'ADEPS a changé l'organisation des sessions examens qui ne nécessitent plus de se déplacer.

Il existe maintenant une plateforme sur laquelle les candidats suivent une série de modules qu'ils doivent valider par un test pour accéder au suivant. Une fois les modules validés la formation théorique est terminée.

Donc, les CSL de la région informent les jeunes mais ne proposent plus de formation. Par contre, une fois par an, une formation aux 1^{er} secours est organisée.

PROJET **n°02** Aménager des aires multisports et des espaces ludiques adaptés à tous les publics sur le site extérieur du centre sportif Héromnisports

 RÉALISÉ

Résultats obtenus

La commune de Héron attire toujours plus de jeunes ménages, séduits par une localisation idéale et un cadre de vie de qualité. Cette situation positionne Héron parmi les 10 communes les plus jeunes de Wallonie. Il importe dès lors de créer des services qui répondent aux besoins de ces nouvelles familles et aussi, des lieux de rencontres.

Face à ce constat, la Commune de Héron a décidé de réaliser, sur le site du Héromnisports, une aire de jeux et de fitness extérieure ouverte à toutes les générations ainsi qu'aux différentes structures existantes (écoles, stages, plaines, clubs et associations sportives). Ce projet a bénéficié de subsides d'Infrasports.

Le permis d'urbanisme obtenu en septembre 2021, l'aire de jeux et de fitness a été inaugurée en juin 2022. L'espace est subdivisé en 5 zones distinctes, par types d'activités et par tranche d'âges. Le succès ne s'est pas fait attendre et le taux de fréquentation du site se situe bien au-delà des prévisions.

PROJET **n°03** Étudier les possibilités d'amélioration des infrastructures footballistiques sur le site de Couthuin-Sports

 ABANDONNÉ

Résultats obtenus

Le Royal Couthuin-Sports dispose d'infrastructures vieillissantes et peu adaptées à ce que peuvent souhaiter les joueurs pour pratiquer leur sport favori. Le deuxième terrain est utilisé pour tous les entraînements et les matchs des équipes de jeunes. En hiver, la pratique du football y devient difficile.

Aussi, vu l'évolution du nombre de jeunes affiliés, la Commune a proposé, via sa Régie, d'introduire

une demande de subsides visant à transformer le deuxième terrain en synthétique et de créer de nouveaux vestiaires et une nouvelle buvette entre les deux terrains.

Le Club, propriétaire des terrains, n'a toutefois pas accepté la conclusion d'un bail emphytéotique pour permettre la réalisation de ce projet qui a dès lors été abandonné.



PROJET **n°04** Poursuivre le développement de nouvelles activités sportives pour tous

 RÉALISÉ

Résultats obtenus

En raison de la crise sanitaire, le centre sportif a été à l'arrêt entre mars 2020 et août 2021. Cette situation a stoppé le développement de nouvelles activités sportives sur le site.

Cette très longue période de crise sanitaire a aussi mis à rude épreuve la santé physique et mentale. Il était dès lors primordial, de prêter attention à la santé et au bien-être des citoyens.

Soucieuse de ce constat, la Commune de Héron, en partenariat avec la Commune de Burdinne, a mis en place un programme alliant sport et santé : « Sport sur ordonnance ».

Ce programme a pour but de prescrire, via le médecin traitant, une activité physique adaptée aux personnes souffrant de pathologies chroniques qui les empêchent actuellement de pratiquer une activité dans des conditions ordinaires.

Le premier module a été lancé en avril 2022. Depuis, 4 autres modules ont été organisés avec une moyenne de 6 personnes par session.

Depuis septembre 2023, 2 cours d'abdos-fessiers ont également été créés pour favoriser le sport féminin avec une moyenne de 20 personnes par séance.



Objectif Stratégique 6

HÉRON, UNE COMMUNE
QUI COMMUNIQUE





Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont été pris en compte :

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent permettre de développer les "performances " des services offerts par la Commune selon 3 axes :

- améliorer les services aux citoyens et leur accessibilité ;
- maîtriser l'impact environnemental ;
- repenser les modèles d'accès aux ressources.

5 projets du PST, soit 3,5 % du programme, ont un lien direct avec la communication, déclinés en 1 objectif opérationnel :

Poursuivre la transition numérique de l'administration au service des citoyens

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Poursuivre la transition numérique de l'administration au service des citoyens

5 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Mettre en œuvre de nouveaux outils numériques et développer le guichet électronique du site internet communal	RÉALISÉ	Lauréat de l'appel à projet Tax On Pylons, les subsides obtenus ont permis de mettre en place de nombreux nouveaux outils numériques.
PROJET n°02 Acquérir la plateforme Betterstreet	RÉALISÉ	Acquisition en 2019
PROJET n°03 Participer aux exercices tests de la plateforme Be-Alert	RÉALISÉ	Participation aux tests nationaux
PROJET n°04 Réinstaurer un service de formation numérique et de mise à disposition de matériel informatique (EPN)	RÉALISÉ	Service relancé en septembre 2021
PROJET n°05 Adapter la communication des écoles communales aux nouvelles réalités	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Site internet et mise en place d'un outil numérique pour une communication efficace entre directions, parents et enseignants



Mettre en œuvre de nouveaux outils numériques et développer le guichet électronique du site internet communal

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus



Un certain nombre de formalités pouvaient déjà être commandées via le site internet communal mais le paiement en ligne n'était jusqu'à présent pas encore possible et nécessitait toujours le passage du citoyen dans les locaux de l'administration communale.

Face à l'évolution de sa population et une augmentation de plus en plus forte des besoins numériques attendus par tout un chacun, la Commune a souhaité mettre en place des outils pour optimiser son mode de fonctionnement en interne et vers le citoyen.

Au printemps 2022, la Commune a saisi l'opportunité de répondre à l'appel à projet encourageant la digitalisation des pouvoirs locaux. Pour assurer cette démarche, elle s'est entourée de 2 structures compétentes en la matière : l'Agence de Développement territorial Liégeoise (SPI) et l'Intercommunale de mutualisation informatique et organisationnelle (IMIO).

Les subsides obtenus ont permis de mettre en place un certain nombre de produits numériques :

• **Un nouveau site internet communal** via application iA.SmartWeb : 100% responsive, cette application a été conçue de manière à répondre aux besoins spécifiques des pouvoirs locaux. Elle exploite les technologies les plus récentes en matière d'authentification unique, d'open data et d'interconnexion d'applications pour offrir un site web multifonctionnel et évolutif. Le concept de guichet unique permet de nombreuses interactions avec le citoyen. Le contrat prévoit un accompagnement et une formation continue des agents en charge du site web.

Le Moulin de Ferrières bénéficiera également de cette plateforme pour une approche plus professionnelle de son site internet.

• **Un guichet en ligne** pour les demandes administratives via l'application iA.Téleservices. Il permet au citoyen d'effectuer des demandes en ligne auprès de l'administration communale et d'effectuer, s'il le souhaite, le paiement en ligne. La plateforme utilise une série de sources authentiques comme le

Registre National afin de valider les informations sensibles et d'éviter des encodages.

• La **gestion administrative des activités extrascolaires** via l'application iA.AES : encodage des présences, le rapport ONE, les factures et attestations fiscales aux parents...

• Un « **portail parents** » : il s'agit d'un guichet en ligne à l'usage spécifique des parents. Passerelle entre iA.Téleservices et iA.AES, cet outils permet l'inscription et le paiement en ligne pour la plaine d'été et les stages de l'accueil extrascolaire Les Galopins.

• De manière à assurer une communication efficace et transparente vers les citoyens, dans le respect du décret du 18 mai 2022, les projets de décisions, avant un **conseil communal**, ainsi que les décisions prises à l'issue du conseil sont publiés systématiquement sur la plateforme www.deliberations.be/heron

• En interne, de manière à optimiser les **services de l'urbanisme et de l'environnement**, l'application iA.Urban permet de réceptionner les demandes urbanistiques, d'encoder ces demandes dans différents types de procédures urbanistiques, de respecter des échéanciers stricts, de fournir des listes 220, de produire les documents administratifs adéquats et gérer l'historique des dossiers...

La mise en œuvre de l'ensemble de ces différents outils numériques devrait être opérationnelle pour l'automne 2024.

Acquérir la plateforme Betterstreet

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Fin 2019, La Commune a fait l'acquisition de la plateforme Betterstreet qui permet la gestion et la centralisation des interventions du service Travaux. Afin d'encourager les citoyens à participer à l'amélioration de leur environnement, l'application leur est accessible depuis février 2021. Ainsi, via leur smartphone, ils ont la possibilité de signaler au service Travaux, en temps réel, des anomalies repérées sur l'espace public (dépôts clandestins, nids de poule, vandalisme,...).



Participer aux exercices tests de la plateforme Be-Alert

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

En 2017, la Commune a adhéré à la plateforme Be-Alert : un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. 810 Héronnais.es sont inscrit.e.s sur la plateforme. Depuis mars 2018, la Commune a utilisé à 24 reprises l'application Be-Alert, notamment dans le cadre de la participation aux tests nationaux, de l'information d'intérêt général lors du confinement imposé par la période Covid ou pour la convocation des agriculteurs aux commissions de dégâts aux cultures.



Réinstaller un service de formation numérique et de mise à disposition de matériel informatique (EPN)

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Une alphabétisation informatique s'avère nécessaire pour un public âgé ou précarisé.

Le CPAS de Héron s'est doté, à travers son EPN, d'un matériel qui permet de recouvrir tous les aspects de l'informatique (bureautique, loisirs, travail, ordinateur, tablette, ...).

La personne chargée de la permanence de l'EPN peut apporter son aide à l'utilisation de l'outil informatique mais également à la rédaction de lettres, documents et/ou complétion de divers formulaires. Relancé en septembre 2021, trois personnes, en moyenne, sont présentes régulièrement aux ateliers de l'EPN.

Par ailleurs, la **Maison d'accueil communautaire Les Châtaigniers**, lieu d'accueil pour les personnes de plus de 65 ans, a obtenu dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Wallonie, un subside pour renforcer son offre matérielle pour **permettre aux seniors de se former de manière autonome aux outils numériques**, de mettre en place des formations individualisées afin de répondre aux besoins spécifiques et éditer un guide pratique mis à disposition de tous les citoyens de 65 ans et plus.

Résultats obtenus

L'augmentation de la population scolaire dans les écoles communales a permis en 2019 de répartir les 3 implantations (Couthuin-Centre, Surlemmez et Waret-l'Evêque) en 2 écoles offrant par la même occasion un cycle complet dans chaque implantation. Ces changements ont occasionné la nécessité d'adapter la communication de manière à faciliter l'accès aux informations et de répondre aux nouvelles habitudes de consommation.

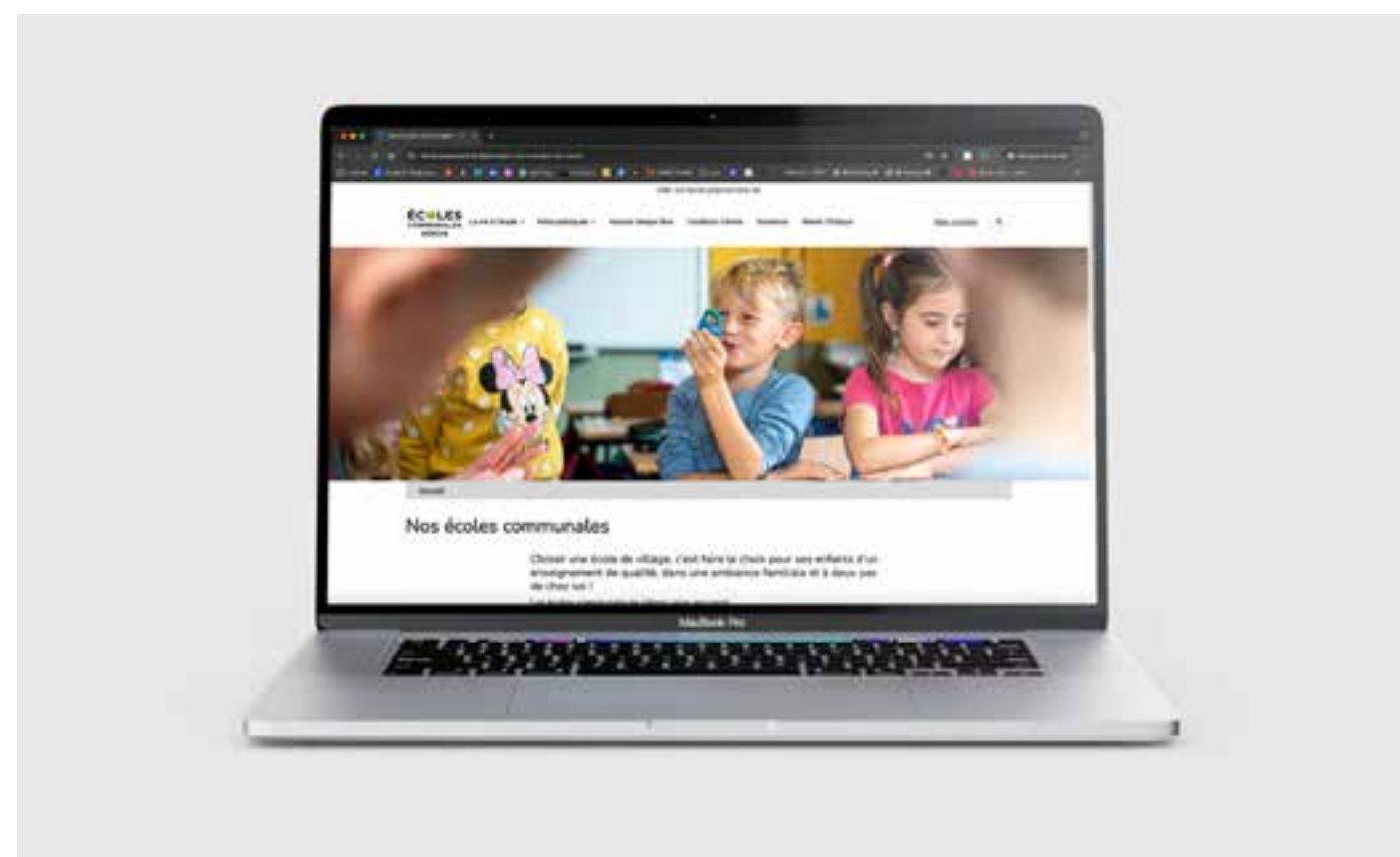
Ainsi, en 2022 :

- un site internet propre aux écoles communales a été créé de manière à centraliser les informations sur un même support de communication. Ce site est géré en interne, ce qui permet d'en contrôler le contenu et d'éviter la multiplication des réseaux parallèles ;
- l'application *Konecto* est utilisée par les Directions pour communiquer simplement et efficacement vers tous les parents et le corps enseignant de manière sécurisée.

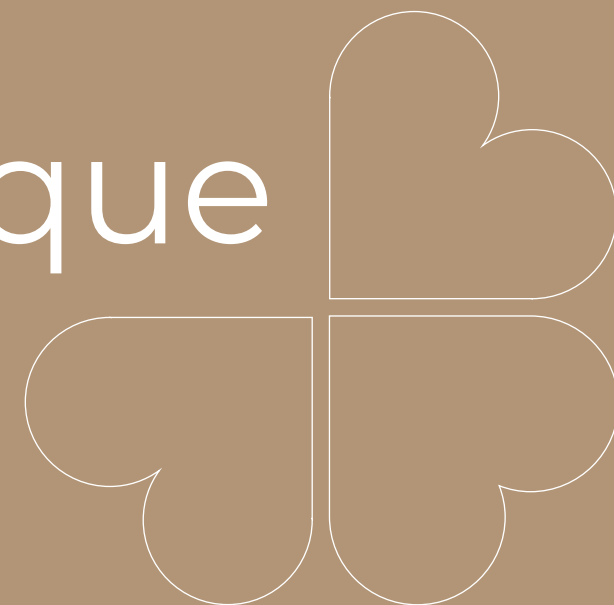
En mai 2024, le site des écoles communales a été réintégré dans le nouveau site internet communal sur IMIO (*cfr p.80*). Il est géré sous forme de « site partenaire » de manière à bénéficier du référencement communal et, surtout, du portail parents qui permet l'inscription et le paiement en ligne pour la plaine de vacances et les stages de l'accueil extrascolaire *Les Galopins*.

En complément, les écoles communales vont prochainement bénéficier d'une solution informatique proposée par la Fédération Wallonie Bruxelles, CREOS, pour la gestion des activités telles que les repas, les sorties scolaires, ...

05



Objectif Stratégique 7



HÉRON, UNE COMMUNE
 QUI SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT
 DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LOCALE
 ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont été pris en compte :

En ce qui concerne l'emploi :

- Taux de chômage : 8,5% (iweeps 2017)
- Nombre de demandeurs d'emploi : 197 (forem 2019) -> en diminution
- Bénéficiaire RIS : 39 (SPP Intégration Sociale)

En ce qui concerne l'activité économique et le tourisme :

- 2010<2017 : augmentation du nombre d'indépendants : +/- 30%.
- 2012<2018 : augmentation démographique de plus de 5%
- Absence de commerces de proximité dans les villages de Lavoir et Waret-l'Evêque

- Peu d'attractions touristiques
- Pas de point d'accueil touristique
- Pas de point de restauration
- Peu d'entreprises génératrices d'emplois locaux

En ce qui concerne l'activité agricole :

- Surface agricole utilisée : +/- 60% du territoire communal
- Présence de 47 agriculteurs et de 8 producteurs locaux
- Étude de la SoCoPro (SPW) démontrant l'utilisation moyenne de seulement 1% de matières premières locales pour la production de bières en Wallonie.
- Intérêt grandissant pour la consommation locale de manière générale et plus encore en période de confinement (Coronavirus).

26 projets du PST, soit 18,3 % du programme, ont un lien direct avec l'économie, déclinés en 9 objectifs opérationnels :

Maintenir et renforcer les actions de l'Agence de Développement Local dans le cadre du renouvellement de son agrément

Soutenir la création d'emplois locaux

Soutenir les initiatives qui encouragent la consommation locale

Soutenir et développer des initiatives qui facilitent la commercialisation des produits locaux via les circuits-courts

Soutenir et développer des initiatives qui encouragent la diversification agricole

Faire du Moulin de Ferrières un pôle de développement économique et touristique incontournable

Stimuler l'attractivité économique du territoire

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Maintenir et renforcer les actions de l'Agence de Développement Local dans le cadre du renouvellement de son agrément

1 projet a été identifié pour atteindre cet objectif

PROJET n°01
Mettre en œuvre le Plan de Développement Local 2021-2026 de l'ADL

EN COURS

- Agrément renouvelé pour 2021-2026
- Plusieurs projets réalisés ou en cours

PROJET n°01 Mettre en œuvre le Plan de Développement Local 2021-2026 de l'ADL

EN COURS

Résultats obtenus

En février 2021, l'ADL de Héron a obtenu le renouvellement de son agrément et la validation de son nouveau programme d'actions (2021-2026) qui repose sur 3 priorités :

- **Priorité 1** : le développement d'une économie durable et de proximité sur le territoire (25 actions) ;
- **Priorité 2** : le renforcement de l'attractivité économique du territoire et de la création d'emplois durables (25 actions);

• **Priorité 3** : le développement du potentiel et la notoriété touristique du territoire (17 actions).

Un rapport sur l'état d'avancement du plan d'actions est rédigé chaque année et soumis à l'approbation du Conseil communal.

Les principaux projets sont repris ci-après. La liste exhaustive figure sur le site internet communal.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Soutenir la création d'emplois locaux

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Donner plus de visibilité aux missions de l'ALEm	ABANDONNÉ	Permanences réduites de l'ALEm à Héron
PROJET n°02 Positionner le Moulin de Ferrières comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation	EN COURS	- Formation Natagora - Projet de création d'un centre de formation à la meunerie - Projet de création d'un centre de formation à la boulangerie
PROJET n°03 Coordonner l'édition d'un guide pratique d'accueil et d'information pour les nouveaux acteurs économiques	EN COURS	En phase de finalisation
PROJET n°04 Soutenir le BEP dans la mise en place et la promotion de la nouvelle ZAE Andenne/Héron	EN COURS	Modification du plan de secteur introduite par la SPI et le BEP

PROJET n°01 Donner plus de visibilité aux missions de l'ALEm

ABANDONNÉ

Résultats obtenus

L'Agence Locale pour l'Emploi joue un rôle crucial dans la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi : elle remobilise les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires du CPAS en leur permettant de remettre un pied dans le monde du travail.

Le soutien communal consistait à mener des projets répondants aux besoins du territoire.

Depuis 2016, la compétence des Agences locales pour l'Emploi est désormais régionalisée. Des fusions ont été opérées avec, pour conséquence, une permanence réduite à une seule journée par semaine à Héron.

Face au peu de personnes intéressées, il a été décidé d'abandonner la participation communale dans ce service.

PROJET n°02 Positionner le Moulin de Ferrières comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation

EN COURS



Résultats obtenus

Dans le cadre du schéma de développement global du Moulin de Ferrières (cfr p.100), la Commune de Héron a souhaité positionner le site comme cadre d'apprentissage pour des structures de formation.

En 2021, le site a accueilli la **formation de Natagora** « La biodiversité en espaces verts », destinée aux professionnels du secteur (entrepreneurs de jardins, ouvriers des espaces verts des villes et communes et élèves qui sortent des hautes écoles horticoles).

Cette formation innovante a pour objectif d'outiller les professionnels afin d'acquérir les compétences nécessaires pour pouvoir aménager et gérer des milieux naturels mais aussi pour pouvoir conseiller la clientèle en matière de biodiversité et, enfin, pour pouvoir cerner le potentiel de biodiversité d'un site. La formation s'est déroulée sur un an et demi (de janvier 2021 à juin 2022) et proposait 4 journées de travaux pratiques sur le site du Moulin de Ferrières. A l'issue de la formation, les participants ont reçu un brevet qui valide leurs compétences en matière de biodiversité.

Dans le cadre **d'une formation aux techniques de meunerie artisanale**, la Commune de Héron a obtenu, au printemps 2023, un subside de 500 000 € pour lancer le projet de construction d'un Centre d'accompagnement, de conseils et de formation.

Parmi les affectations de ce centre, une formation de "chef d'entreprise meunerie" sera développée en partenariat avec l'IFAPME. Ce projet vise à augmenter l'offre en formation aux techniques de mouture en Wallonie. A ce jour, celle-ci est marginale et est réalisée par des meuniers (indépendants ou coopératives) qui partagent leur outil entre leur production et la formation. Toutefois, ces formations étant des initiatives privées, elles ne permettent pas de rémunérer à un prix juste le formateur-meunier et n'offrent pas de valeur certifiante pour les participants.

La collaboration avec l'IFAPME, opérateur de formation public, apportera une réponse structurante à ce manque, proposant une formation théorique, technique, pratique et entrepreneuriale. D'ici fin 2025, le Centre devrait accueillir au moins 8 étudiants par cycle de formation durant une année afin de se former aux techniques de meunerie.

Enfin, face à la pénurie de boulangers, un partenariat Commune-Forem-Province a été lancé afin d'organiser sur le site des **formations de boulangers, voire à la vente ambulante**.



PROJET **n°03** **Coordonner l'édition d'un guide pratique d'accueil et d'information pour les nouveaux acteurs économiques**

 EN COURS

Résultats obtenus

Afin d'aider les porteurs de projet à lancer leur nouvelle activité à Héron, l'ADL a élaboré un guide pratique réparti en 4 chapitres selon les thématiques suivantes :

- les démarches que doit mener l'acteur pour lancer son activité ;
- les démarches administratives à réaliser auprès de l'Administration communale ;
- la prévention des risques, les obligations et les besoins en assurances ;
- les dispositions juridiques diverses utiles à connaître pour l'acteur économique.

L'élaboration de ce guide a été l'occasion d'un travail en étroite collaboration entre l'ADL et le service Urbanisme afin d'uniformiser les attentes dans les démarches réalisées par les acteurs économiques.

En cours de finalisation, le guide sera mis en ligne en 2024. Sa réalisation permettra à l'ADL de se baser sur un outil complet et clair dans le cadre du lancement des nouveaux acteurs économiques.

La précision des démarches administratives va également permettre un meilleur suivi des obligations, tant envers l'ADL, qu'à l'égard de l'Urbanisme, des Finances et du service Prévention de la Zone de secours.

PROJET **n°04** **Soutenir le BEP dans la mise en place et la promotion de la nouvelle ZAE Andenne/Héron**

 EN COURS

Résultats obtenus

Lancé en 2008 par la SPI et le BEP, le projet d'implantation d'un parc d'activités économiques pour entreprises mixtes sur le territoire supra communal d'Andenne, Fernelmont et Héron suit son cours.

Une demande de modification du plan de secteur a été introduite par la SPI et le BEP fin 2019. Le SPW a terminé l'examen du dossier et la décision du Ministre de l'Economie est attendue.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

O.O.3

Soutenir les initiatives qui encouragent la consommation locale

2 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01
Développer le concept marketing en lien avec la consommation locale

RÉALISÉ

Création du concept marketing « Atout Héron » et participation au concept « Savoir-faire Burdinale-Mehaigne »

PROJET
n°02
Éditer un répertoire local des acteurs socio-économiques et une carte de localisation

RÉALISÉ

Répertoire actualisé publié et distribué en toutes-boîtes

Développer le concept marketing en lien avec la consommation locale

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Outre sa dimension collaborative et respectueuse de l'environnement, la consommation locale s'installe durablement. Durant de nombreuses années, l'ADL a multiplié les actions afin de sensibiliser les consommateurs héronnais aux enjeux de la consommation locale. Force est de constater que ces actions ont porté leurs fruits et qu'une dynamique est lancée.

En 2020, confrontés à la crise sanitaire, les consommateurs ont adopté de nouveaux comportements et ont notamment manifesté le souhait de relocaliser leur consommation. Afin de soutenir et promouvoir sur le long terme cette dynamique, l'ADL s'est encadrée d'une agence en communication pour créer un concept marketing de consommation locale : **"Atout Héron"**, une image de marque à laquelle s'identifient les acteurs locaux qu'ils soient commerçants, artisans, producteurs ou prestataires de services, ... Ce projet s'est décliné au travers de différentes campagnes promotionnelles dont la création d'une nouvelle page Facebook Atout Héron, vitrine de la vie commerciale et socio-économique héronnaise.

En 2021, le concept des paniers gourmands lancé à Héron en 2016 devient un concept supra-communal **"Savoir-Faire Burdinale Mehaigne"**.

En février 2024, après plusieurs années d'absence, notamment liée à la période Covid, l'ADL a relancé la dynamique du salon "Made in Héron" de manière à mettre en avant le savoir-faire local. Afin d'ancrer le concept "Atout Héron", cette nouvelle édition a été rebaptisée **"Salon Atout Héron"**. Une trentaine d'acteurs socio-économiques étaient présents au Héromnisports pour faire connaître leurs activités, du secteur du bien-être à celui de la construction, en passant par le monde associatif, les métiers de bouche ou encore de la santé.

■■■ RÉALISÉ

Éditer un répertoire local des acteurs socio-économiques et une carte de localisation

Résultats obtenus

L'activité économique locale se développe d'années en années tant au niveau du nombre d'acteurs qu'au niveau de la variété des services et des secteurs représentés.

Par ailleurs, la commune ne cesse d'accueillir chaque année de nouveaux habitants ; il était donc opportun de promouvoir les acteurs locaux et la consommation locale auprès de tous les citoyens.

Outil pratique de recensement des acteurs socio-économiques héronnais, l'annuaire des acteurs locaux, déjà paru en 2020, a été actualisé en 2022 dans sa version papier. A l'occasion de sa réédition, l'annuaire était accompagné d'une carte du territoire qui permet de localiser facilement les acteurs locaux. L'annuaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres et est disponible à l'Administration communale. Le répertoire mis à jour est également consultable en ligne sur le site internet communal.

O.O.4

Soutenir et développer des initiatives qui facilitent la commercialisation des produits locaux via les circuits-courts

5 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01

Valoriser et pérenniser le marché local

RÉALISÉ

Organisation du marché hebdomadaire depuis 11 ans

PROJET
n°02

Stimuler le développement des coopératives de produits locaux

RÉALISÉ

Création du point de r'Aliment Hesbicoop à Lavoir

PROJET
n°03

Soutenir la mise en place du projet « Les paniers Héron Fresh »

RÉALISÉ

Soutien d'un potentiel porteur de projet auprès des structures d'accompagnement

PROJET
n°04

Développer un atelier partagé

À INITIER

PROJET
n°05

Collaborer à la mise en place du concept "Savoir-Faire Burdinale-Mehaigne"

AJOUTÉ & RÉALISÉ

- Réalisation de paniers gourmands.
- Réalisation d'une fiche « alimentation » dans le cadre de la nouvelle programmation du GAL soutenue par les 4 communes

PROJET **Valoriser et pérenniser le marché local**
n°01 RÉALISÉ



Résultats obtenus

Dans sa dynamique de promotion des circuits-courts, l'ADL a lancé en 2013 un marché hebdomadaire avec, comme objectif, d'offrir aux producteurs locaux un espace de vente privilégié. Cependant, l'ADL a rapidement fait le constat que le métier d'ambulant ne s'improvisait pas et que tous les producteurs héronnais, malgré leur intérêt pour la vente directe, n'étaient pas encore en mesure de développer cette nouvelle activité. Dès lors, les emplacements ont été progressivement réservés par des marchands ambulants qui, pour certains, avaient cette double casquette de « producteur/distributeur ».

À ce jour, le marché est composé de 7 ambulants (fruits & légumes ; poissonnier ; rôti ; crémier ; boucher ; traiteur ; bonbons & savons). Cette offre, ajoutée à celle des 2 commerces situés sur la place (boulangerie et épicerie), permet de proposer une palette de produits alimentaires quasi complète.

Après 11 ans de présence hebdomadaire sur la place communale, ce marché est à présent bien implanté et génère une dynamique économique caractérisée par une activité commerciale au cœur de la commune.

L'ADL pérennise ses actions de soutien au Petit Marché de Couthuin telles que l'animation de la page Facebook et une approche festive à la date anniversaire du marché.

PROJET **Stimuler le développement des coopératives de produits locaux**
n°02 RÉALISÉ

Résultats obtenus

Bien que les consommateurs soient de plus en plus conscients des enjeux liés à la consommation de produits locaux, les producteurs ne sont pas toujours structurés pour répondre à la demande.

L'ADL soutient la mise en place et la promotion de coopératives telles que la Coopérative Ardente, Point Ferme et Hesbicoop qui apportent une solution de commercialisation notamment via des plateformes de commande en ligne.

Un point de l'Aliment Hesbicoop a ainsi été organisé dans la commune en 2017, d'abord à la Ferme d'en

Haut (Lavoir), pour ensuite prendre place au Moulin de Ferrières, au terme de la première phase des travaux en septembre 2020. L'ADL a contribué à l'organisation (constitution d'une équipe de +/- 10 bénévoles) et à la promotion de ce projet. En octobre 2023, Hesbicoop s'est associée à la Coopérative ardente sous le nom de Circuits paysans.

En décembre 2020, l'ADL a favorisé le lancement de 2 nouvelles collaborations avec des acteurs locaux : le potager Li Nou Corti et la Boulangerie du Moulin de Ferrières.

PROJET **Soutenir la mise en place du projet « Les paniers Héron Fresh »**
n°03 RÉALISÉ

Résultats obtenus

L'objectif de ce projet est de développer des paniers de produits héronnais pour les cuisiner à domicile, à l'image de ce que propose Hellofresh mais à un échelon local. Les ressources pour les produits locaux existent dans notre commune afin de constituer des menus.

Cependant, l'aspect logistique et la conception des recettes requiert une organisation conséquente et des ressources humaines spécifiques. Le projet devrait être mené par un prestataire privé. L'ADL avait reçu une actrice économique désireuse de lancer ce type de projet à Héron et dans les communes voisines. Malheureusement, après des contacts avec la SAACE ALPI, la porteuse de projet n'a pas poursuivi son idée.

PROJET **Développer un atelier partagé**
n°04 À INITIER

Résultats obtenus

Ce projet, qui figure dans le programme d'actions 2021-2026 de l'ADL, n'a pas encore été entamé.



Lancée en 2020, la **coopérative WaahCoop** cible les communes de Amay, Andenne, Braives, Burdinne, Faimies, Héron, Huy, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Wanze. L'ADL de Héron a contribué à ce lancement en relayant l'étude de marché et l'appel à coopérateurs de la coopérative. Malheureusement, après deux ans d'activité, la coopérative WaahCoop a fermé son magasin à Amay, en juin 2023.

L'ADL collabore, depuis 2019, au projet de **La Ceinture AlimenTerre Hutoise** et assure un relai local.

Par ailleurs, dans le cadre de sa participation au groupe de travail Circuits Courts lancé par l'Instance Bassin Emploi Formation Huy Waremme, l'ADL de Héron collabore à l'organisation du Festival de la Transition Alimentaire et au projet d'**ouverture d'une halle des produits locaux à Huy**.

Une « Epicerie de la Halle » a été ouverte en mai 2022 de manière provisoire dans l'attente de l'ouverture de la halle, rive Gauche en 2024/2025.



Résultats obtenus

Depuis de nombreuses années, les ADL de Braives, Héron, Wanze et la commune de Burdinne collaborent à la valorisation des produits locaux du territoire Burdinale Mehaigne. Les 4 communes ont sans cesse été attentives à leurs producteurs et artisans, à les faire connaître, à les mettre en réseau, à les valoriser via de nombreux projets et événements sur le territoire.

En 2021, les ADL ont souhaité redynamiser leur concept et projets respectifs et travailler ensemble à la mise en place d'une **nouvelle identité marketing commune**. En novembre, le concept « Savoir-faire Burdinale Mehaigne » a vu le jour ! Au-delà de ce nouveau visuel et du lancement d'une nouvelle campagne de communication, la volonté des ADL est de fédérer tous les acteurs locaux concernés autour de projets communs.

En mars 2022, à l'initiative des ADL, le projet a été **présenté aux acteurs économiques des 4 communes** au domaine XXV à Couthuin, ainsi qu'un projet de charte pour les artisans et producteurs.

Fin 2022, la vente **des paniers gourmands** pour les fêtes de fin d'année s'est organisée à l'échelle des 4 communes sous le concept "Savoir-Faire Burdinale-Mehaigne".

Le concept a également été intégré dans la **fiche "alimentation" du GAL** dans le cadre du renouvellement de sa programmation pour les années 2023 à 2027.



Soutenir et développer
des initiatives qui encouragent
la diversification agricole

4 projets ont été identifiés
pour atteindre cet objectif

PROJET

n°01

Construire un hall relais agricole sur le site du Moulin de Ferrières

RÉALISÉ

Bâtiment construit

PROJET

n°02

Participer au développement de la filière céréalière panifiable locale via la fiche coopération du GAL

RÉALISÉ

- Mise en place de partenariats
- Campagne de sensibilisation et rédaction d'une brochure

PROJET

n°03

Participer au développement d'une filière céréalière brassicole via la fiche coopération du GAL

RÉALISÉ

- Mise en place de partenariats
- Campagne de sensibilisation et rédaction d'une brochure

PROJET

n°04

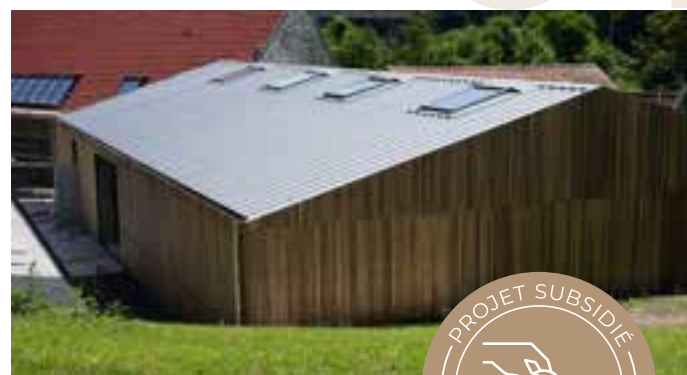
Soutenir la mise en place de la filière Miscanthus

EN COURS

Contacts avec des agriculteurs potentiellement intéressés

Construire un hall relais agricole sur le site du Moulin de Ferrières

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus

Depuis l'acquisition du Moulin de Ferrières par la Commune de Héron en 2015, la relance de l'activité de meunerie s'inscrit parmi les projets prioritaires du schéma de développement global du site.

Le Moulin de Ferrières est en effet la seule meunerie artisanale en Wallonie certifiée bio qui propose de la mouture à façon pour de petits volumes.

La construction d'un hall relais agricole est un corollaire au développement de la filière céréalière : d'une part, la relance de l'activité de meunerie et, d'autre part, la fourniture de matières premières; 2 projets issus du schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières.

Cependant, afin de développer cette dynamique, l'activité de meunerie nécessitait un local permettant d'assurer le stockage des céréales et des produits finis dans des conditions optimales.

Grâce à un appel à projets lancé par le SPW en 2018, la Commune a obtenu un subside de 200.000€. La construction du hall a été intégrée dans les travaux de la phase 2 du Moulin de Ferrières qui se terminent en septembre 2024.

L'infrastructure permet ainsi d'améliorer l'organisation du travail et de la livraison de la marchandise et d'abriter une décortiqueuse d'épeautre, élément identifié comme essentiel de développement de l'activité. In fine, les agriculteurs locaux seront intégrés dans le fonctionnement de cette nouvelle structure.

Participer au développement de la filière céréalière panifiable locale via la fiche coopération du GAL & participer au développement d'une filière céréalière brassicole via la fiche coopération du GAL

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Les initiatives de circuits courts en grandes cultures céréalières se multiplient sur le territoire wallon. Ces projets sont dans l'ère du temps et rassemblent des artisans du grain : les agriculteurs, les meuniers, les boulangers, les malteurs et les brasseurs. Ils valorisent des savoir-faire nobles en cherchant à recréer des filières locales du grain jusqu'au pain (projet n°2) ou jusqu'à la bière (projet n°3). Les enjeux de filières restent toutefois complexes :

- Comment construire des partenariats équitables ?
- Comment garantir un prix juste aux producteurs ainsi qu'à chaque maillon de la filière ?
- Comment assurer la qualité exigée par les transformateurs et les consommateurs ?

Telles sont les questions identifiées dans le cadre du projet de coopération "Pain et bière de Hesbaye" issu du Plan de Développement Stratégique du GAL Burdinale Mehaigne et déposé lors de l'appel à projet du Plan wallon de Développement Rural (programmation 2014-2020).

Ce projet a été porté conjointement par les GAL Culturalié en Hesbaye brabançonne, Meuse@Campagnes, Jesuishesbignon.be et Burdinale Mehaigne.



Grâce à cette étude menée par les GAL, **différents partenariats** ont pu être mis en place :

- partenariat en économie circulaire entre la brasserie Léopold7 et la boulangerie Champain (pains invendus pour remplacer une partie du malt et drêches de brasserie utilisées dans la recette du pain) ;
- mise en relation de la ferme de l'Espinette et du Moulin de Ferrières ;
- vente de farines à la ferme d'Olivier Gathy;
- formation de boulangers des 4 territoires concernés à l'utilisation de la farine du Moulin de Ferrières via Epicuris (octobre 2020).

En 2021, l'accent a été mis sur la **communication « grand public »** au travers d'une campagne de sensibilisation diffusée dans les boulangeries, les brasseries et sur les réseaux sociaux. Cette campagne permet de conscientiser les consommateurs de réalités chiffrées concernant les filières en question.

Une **brochure** "Des céréales en circuit court" a par ailleurs été réalisée dans le cadre de ce projet de coopération et est téléchargeable sur le site internet communal.

Soutenir la mise en place de la filière Miscanthus

■■■ EN COURS

Résultats obtenus

L'objectif de ce projet vise à mettre en valeur les avantages de la culture du miscanthus dans notre région. Actuellement développé par un agriculteur de Héron, le miscanthus reste une graminée peu mise en valeur malgré ses avantages en termes de développement et utilisation.

L'ADL a rencontré à plusieurs reprises l'agriculteur dans le cadre de son développement mais le développement d'une filière est loin d'avoir abouti. L'ADL reste attentive aux évolutions éventuelles de cette activité afin de lier le porteur de projet et des investisseurs potentiels ou d'autres agriculteurs désireux d'exploiter cette plante.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 6

O.O.6

Faire du Moulin de Ferrières un pôle de développement économique et touristique incontournable



© Gel Photography

8 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Mettre en œuvre le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières	EN COURS	10 projets réalisés (sur 14) dont 3 en cours
PROJET n°02 Créer un point d'accueil touristique	RÉALISÉ	En activité depuis le 12 juillet 2020
PROJET n°03 Ouvrir une boulangerie artisanale bio	RÉALISÉ	La boulangerie a été ouverte le 2 décembre 2020
PROJET n°04 Ouvrir un point de restauration et de commercialisation de produits locaux	RÉALISÉ	En activité depuis le 10 juin 2021
PROJET n°05 Mettre en location un hébergement touristique au Moulin de Ferrières	RÉALISÉ	Le gîte est accessible depuis le 1 ^{er} juillet 2021.
PROJET n°06 Créer un centre de découverte et d'expositions temporaires	RÉALISÉ	Travaux terminés en septembre 2024
PROJET n°07 Élaborer un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Master plan réalisé en juillet 2021
PROJET n°08 Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la Place Fayat	AJOUTÉ & EN COURS	Obtention des subsides





Résultats obtenus

A ce stade du projet, le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières tel que présenté lors de l'acquisition du site en 2015 répond à ses promesses tant en termes de cohérence que de concrétisation.

Sur les **14 projets** identifiés, 12 projets ont déjà été réalisés et un est en cours de réalisation.

1. La meunerie (cfr p.69) fonctionne; elle est au cœur d'une filière céréalière locale et bio et fournit 15 boulangers et 52 commerces de détail.



2. La demande de classement du mécanisme de la meunerie (cfr p.69) n'a pas encore connu d'issue favorable.

3. La Boulangerie du Moulin a ouvert ses portes le 2 décembre 2020. Elle se positionne comme une boulangerie artisanale bio (obtention de la certification Certisys) et du circuit-court (utilisation de la farine moulue à la meunerie).

4. Le restaurant « La Table du Moulin » a ouvert ses portes le 10 juin 2021. Il propose un service "brasserie" dans la cour du Moulin de manière à répondre aux attentes des visiteurs et des promeneurs et un service "bistronomique" dans le restaurant et en terrasse côté verger pour sublimer les produits locaux.

Son ouverture répond ainsi à l'absence de restaurant dans la commune mais aussi à proximité de promenades balisées.

5. Les produits locaux sont valorisés de différentes manières sur le site du Moulin de Ferrières. La marque « Moulin de Ferrières » a été déposée et les produits (farines, biscuits, pâtes et miel) sont commercialisés dans l'accueil touristique au côté de produits emblématiques du territoire (jus de pommes du parc naturel, bières Léopold7, chocolat d'un artisan local,...).

6. L'accueil touristique, antenne de la Maison du Tourisme Terres de Meuse, a ouvert ses portes en juillet 2020. Outre la diffusion d'informations touristiques du territoire, l'accueil organise des animations (chasse aux trésors, géocaching, visite de la meunerie, Wallonie Nature, ...) et assure la location de vélos et de l'hébergement touristique.

7. Le Centre d'interprétation de la meunerie (cfr p.72) sera rendu opérationnel dans le cadre de la troisième phase des travaux grâce à un subside de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP).

8. L'hébergement touristique « Le Grenier du Moulin » mis en location depuis juillet 2021, peut accueillir 6/7 personnes. Le Commissariat Général au Tourisme (CGT) l'a classé dans la catégorie "3 clés".

9. Dans le cadre du réseau de vélo-tourisme



© Gel Photography

en province de Liège, le point-nœud 87 a été localisé à proximité du Moulin de Ferrières. Un sentier de liaison entre le Bois de Ferrières et Longpré a été ouvert au public en juin 2023 grâce à une convention de gestion signée entre les Communes de Héron et de Wanze et le SPW MI.

Par ailleurs, de manière à favoriser la découverte de la région, le Moulin de Ferrières propose un service de location de vélos à assistance électrique et de vélos tout chemin.

10. L'ancienne roue qui datait de 1950 a été remplacée par une nouvelle en mai 2021. Grâce aux subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projet « Maillage Vert & Bleu en Milieu rural », des aménagements vont être réalisés de manière à réhabiliter le bief et ramener l'eau à la roue.

11. Afin de conserver, renforcer et valoriser le patrimoine naturel du site et son approche didactique, la Commune a fait l'acquisition des terrains situés entre la chaussée et la rue Close (mai 2020) ainsi que du Bois de Ferrières qui jouxte le moulin (décembre 2021), dans le cadre du PCDR. Le site s'étend actuellement jusqu'à la place Fayat, sur 17ha. Afin d'en envisager l'aménagement et la gestion de manière cohérente avec des enjeux d'amélioration du cadre de vie pour les habitants, de mobilité, de tourisme et de protection de l'environnement, la Commune a confié la réalisation d'un master plan (cfr p.105-106) à un architecte paysagiste (juillet 2021). La concrétisation de ce schéma directeur a débuté grâce aux subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projet « Maillage Vert & Bleu en Milieu Rural » et du PCDR.

12. Le Centre de découverte (cfr p.104) est en cours de création. Sa concrétisation sera effective au terme de la phase 2 des travaux, en septembre 2024, grâce aux subsides obtenus auprès du CGT. L'actuelle grange devrait accueillir des expositions temporaires et les groupes de touristes.

13. Le parking d'écovoiturage (cfr p.34) cofinancé par la Province de Liège a été inauguré en juillet 2022.

14. En tant que cadre d'apprentissage (cfr p.87), le site du Moulin de Ferrières a fait l'objet d'une convention entre Natagora et la Commune de Héron pour y organiser une formation dédiée aux professionnels du secteur "La biodiversité en espaces verts". Par ailleurs, grâce à des subsides obtenus dans le cadre de l'appel à projet « Relocalisation alimentaire en Wallonie », un centre de formation à la meunerie est en cours de concrétisation. Enfin, un partenariat Commune-Forém-Province a été lancé afin d'organiser des formations de boulangers, métier en pénurie.

On peut dès lors conclure que l'objectif de "préserver ce patrimoine remarquable, d'en perpétuer la vocation tout en l'intégrant dans un projet de développement économique et touristique durable" est atteint. Il a également permis la création d'emplois directs et indirects.

PROJET n°02 RÉALISÉ **Créer un point d'accueil touristique**

Résultats obtenus

La sortie n°8 de l'autoroute E42 constitue une porte d'entrée touristique importante dans l'arrondissement de Huy-Waremme et plus particulièrement dans le Pays Burdinale-Mehaigne.

Que ce soit pour accéder au domaine de l'Hirondelle à Oteppe, à la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne, siège du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, à la Brasserie de Marsinne, au Château féodal de Moha, au Golf de Naxhelet à Wanze ou encore à la vallée mosane, cette sortie constitue l'itinéraire le plus direct pour les touristes.

Le site du Moulin de Ferrières bénéficie donc d'une situation optimale afin de développer le potentiel touristique de notre région. Par ailleurs, la Commune de Héron s'inscrit dans un territoire touristique plus large depuis son intégration dans la Maison du Tourisme Terres-de-Meuse rassemblant 28 communes.

Projet du schéma de développement global du Moulin de Ferrières, la rénovation du bâtiment dédié à l'accueil touristique était inscrite dans la première phase des travaux, subsidiée par le Commissariat général au Tourisme (CGT).

Le point d'accueil touristique est ouvert au



public depuis juillet 2020 et permet :

- d'offrir un point de départ aux circuits de promenade balisés tant à pied qu'à vélo (location) ;
- de mettre à la disposition du public de la documentation touristique ;
- de promouvoir le site du Moulin de Ferrières ;
- de créer des événements, de valoriser le patrimoine naturel, architectural et culturel via, notamment, l'ASBL Les Compagnons du Moulin de Ferrières ;
- de susciter une dynamique commerciale (vente de produits, point de restauration,...) ;
- de gérer la location de l'hébergement touristique Le Grenier du Moulin.



PROJET n°03 RÉALISÉ

Ouvrir une boulangerie artisanale bio



Résultats obtenus

Inclus dans le schéma de développement global du Moulin de Ferrières, ce projet a pour objectif de restaurer la filière du "grain au pain" en développant un concept de boulangerie de "niche" : la confection traditionnelle de pains "bio" avec de la farine moulue à la meunerie.

La **Boulangerie du Moulin** a ouvert ses portes le 2 décembre 2020 permettant ainsi de :

- concrétiser le projet de relance d'une filière céréalière locale ;
- participer à la sauvegarde du savoir-faire de l'artisan ;
- répondre à un besoin des consommateurs de s'alimenter avec des produits de boulange de qualité et de fournir le restaurant annexe ;
- offrir aux Lavarois un commerce de proximité.

Le cumul de la période de confinement liée à la période Covid, l'augmentation fulgurante des frais énergétiques liée à la guerre en Ukraine et des coûts du personnel ont eu raison du premier gestionnaire. Un nouvel appel à candidatures a été lancé début 2023 et c'est la Boulangerie Champain qui a été retenue pour reprendre les activités. Malheureusement après une année, elle a décidé d'y mettre fin. Les travaux en cours sur le site, les difficultés d'accès et la pénurie de boulangers sont certainement parmi les causes de cet échec.

Aussi, la Commune a entamé une réflexion sur l'avenir de la boulangerie. En ce qui concerne la pénurie de boulangers, l'Institut provincial d'enseignement de promotion sociale, a suggéré un partenariat Commune-Forêt-Province afin d'organiser sur le site des formations de boulangers. La participation d'institutions publiques dans notre structure est un élément important pour garantir la pérennité de nos activités.

PROJET n°04 RÉALISÉ

Ouvrir un point de restauration et de commercialisation de produits locaux



Résultats obtenus

Dans une enquête réalisée en 2013 dans le cadre du projet LEADER sur le « développement du tourisme en Pays Burdinale-Mehaigne », le bureau de consultance MANAGETIC avait constaté que le potentiel de la région relatif à ses ressources agro-alimentaires (produits locaux) n'était pas suffisamment exploité. L'étude pointait également le manque de points de restauration à proximité des circuits de promenade.

Au vu de ces constats et afin d'être en adéquation avec le concept du site, l'idée de développer une activité de restauration de "terroir" s'est inscrite dans le schéma de développement global du Moulin de Ferrières.

La Commune de Héron a mis en concurrence l'exploitation du restaurant sous la forme d'un contrat de cession du droit d'exercer une activité économique. A l'issue de l'appel à candidatures, c'est au final un seul exploitant qui a été désigné pour la gestion de la boulangerie et du restaurant.

L'ouverture du restaurant La Table du Moulin a permis

- la présence d'un restaurant/brasserie dans la commune de Héron, sur un site touristique et sur un circuit de promenades balisées ;
- la valorisation des produits locaux ;
- l'intensification de l'attraction touristique du site.

Comme pour la boulangerie, le contexte économique lié à la guerre en Ukraine et la période du Covid n'ont pas épargné le premier gestionnaire. Un nouvel appel à candidatures a été lancé désignant en août 2023 un nouveau restaurateur a repris l'activité en août 2023.



Mettre en location un hébergement touristique au Moulin de Ferrières

👤👤👤 RÉALISÉ

Résultats obtenus

En raison de l'important potentiel touristique du site du Moulin de Ferrières, il était indispensable de compléter l'offre proposée aux visiteurs avec une possibilité de logement. Le projet de création d'un hébergement touristique a dès lors été inclus dans le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières.

Envisagé à l'étage du corps de logis, au-dessus du point de restauration, les travaux de rénovation de l'espace ont été réalisés lors de la première phase des travaux du Moulin de Ferrières.

D'une capacité de 6 à 9 personnes, l'aménagement intérieur a été conçu compte tenu des critères du Commissariat général au Tourisme (CGT). **Le Grenier du Moulin de Ferrières** a ainsi été reconnu en tant que "meublé de vacances" et a été classé dans la catégorie "3 clés".

La location du gîte a été effective à partir du 1er juillet 2021 via les plateformes de réservation en ligne.

La présentation de l'hébergement et les conditions de location sont diffusées sur le site internet du Moulin de Ferrières, traduit en néerlandais et en anglais et une page Facebook lui est dédiée.



© Roberty Photography

Créer un centre de découverte et d'expositions temporaires

👤👤👤 RÉALISÉ

Résultats obtenus

La grange du Moulin, située entre la meunerie et le bureau d'accueil touristique, dispose d'un beau potentiel. Le schéma de développement global du site du Moulin de Ferrières envisageait de la transformer en une salle polyvalente et d'y assurer la promotion touristique de la région.

Le bâtiment situé entre l'actuelle grange et la meunerie, quant à lui, ferait la jonction entre

le centre de découverte et le centre d'interprétation de la meunerie. Réparti sur 2 niveaux, cet espace sera dédié à l'exposition d'éléments liés à l'activité de meunerie au travers de supports didactiques divers.

D'autres thématiques feront l'objet d'expositions temporaires mises en place grâce à la collaboration avec des structures locales (Centre culturel, MMER, Parc Naturel, ...).

Pour plus de cohérence, la grange a été intégrée dans la phase 2 des travaux du Moulin de Ferrières, terminée en septembre 2024. Cet espace fera partie intégrante du circuit proposé aux visiteurs du centre d'interprétation de la meunerie (cfr p.72).



Élaborer un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat

👤👤👤 AJOUTÉ & RÉALISÉ

Résultats obtenus

Afin de conserver, renforcer et valoriser le patrimoine naturel du site et son approche didactique, la Commune a fait l'acquisition des 2 terrains situés entre la chaussée et la rue Close (mai 2020) ainsi que du Bois de Ferrières qui jouxte le moulin (décembre 2021), dans le cadre du PCDR.

Le site s'étend à présent jusqu'à la place Fayat, sur 17ha. Afin d'en **envisager l'aménagement et la gestion de manière cohérente** avec des enjeux d'amélioration du cadre de vie pour les habitants, de mobilité et fonctionnement, de tourisme, d'environnement, la Commune a confié la réalisation d'un **master plan** à un architecte paysagiste.

Depuis juillet 2021, la Commune dispose d'un schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat à Lavoir qui permet d'**affiner et figer la programmation** sur base de tous les projets et initiatives en cours et de **définir une vision globale** dans l'espace et dans le temps mettant en exergue :

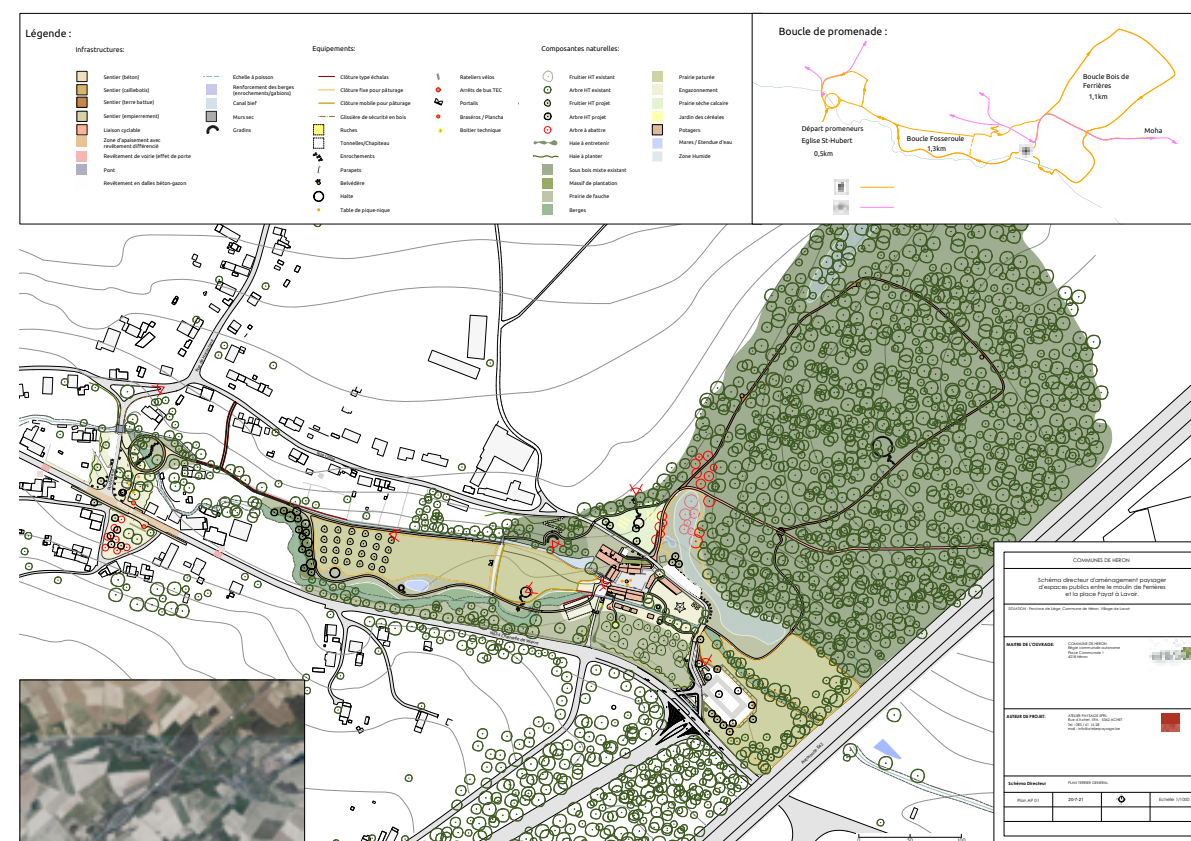
• les valeurs qui guident la Commune et ses partenaires ;

- l'identité recherchée dans les aménagements ;
- les fonctions et flux à renforcer ou créer ;
- les moyens d'investissement et de gestion.

Composée de plans et de fiches-projets thématiques, cette étude a déjà fait la preuve de son utilité pour :

- développer la FP 1.7 du PCDR « Affectation du bois de Ferrières en une zone naturelle protégée » (cfr p.52) ;
- développer la FP 1.4 du PCDR "Aménagement de la place Fayat à Lavoir et de ses accès" (cfr p.66) ;
- identifier la localisation des chantiers menés par Natagora dans le cadre d'une formation « La biodiversité en espaces verts », destinée aux professionnels du secteur (cfr p.53) ;

Les fiches-projets constituent d'ailleurs une base de travail indispensable pour répondre aux appels à projet pertinents. Il en a par ailleurs été le cas pour l'appel à projet « Maillage Vert & Bleu en Milieu rural ».



Mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement paysager d'espaces publics entre le Moulin de Ferrières et la Place Fayat

📍📍📍 AJOUTÉ & EN COURS



Résultats obtenus

La Commune poursuit l'ambition de transformer l'espace compris entre le Moulin de Ferrières et la Place Fayat à Lavoir en un « **parc rural** » de **17 hectares** : un espace naturel protégé, accessible à tous et équipé de manière discrète mais conviviale. Les intentions et le cadre de ce projet ont été définis dans un schéma directeur réalisé par un bureau d'étude (cfr p.105). De manière à concrétiser ce projet et à trouver des pistes de financement, deux opportunités complémentaires ont été identifiées.

1. Au printemps 2022, la Commune de Héron a saisi l'opportunité de répondre à l'appel à projet lancé par la Wallonie dans le cadre de son Plan de Relance : « **Maillage Vert & Bleu en milieu rural** » dont l'objectif est de créer des espaces verts dans un contexte d'adaptation à la crise climatique de manière à protéger la biodiversité.

Le site du Moulin de Ferrières occupe en effet une place importante au sein du réseau écologique, attesté dans un document-cadre, la Structure Ecologique Principale (SEP), rédigé par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne.

Le projet repose sur les trames existantes, dont la trame bleue, matérialisée par le ruisseau La Fosseroule et l'ancien bief, et la trame verte formée notamment par les bois, les prairies, le verger et les jardins privés. Les aménagements proposés permettront de renforcer le rôle du site du Moulin au sein de ce réseau écologique. Le projet prévoit notamment des interventions sur :

- le ruisseau *La Fosseroule* de manière à renforcer sa structure écologique et à gérer les risques d'inondation (maintien de zone naturelles d'expansion de crue) : adoucissement des berges, création de mares, plantation d'une aulnaie, de plantes aquatiques, de saules têtards, ... ;
- le bief de manière à créer un volume de stockage dans lequel le cours d'eau pourrait déborder de manière contrôlée en période de crue ;
- les prairies : maintien en milieux ouverts, diversification de la flore, plantation de haies indigènes, ...

Le projet veille à rendre le site accessible à tous. Des sentiers pédestres seront aménagés et permettront de relier la Place Fayat au Moulin (pôle touristique et commercial) et au bois de Ferrières.

Ces cheminements doux formeront une boucle de promenade de 1,3km (boucle de la Fosseroule). Celle-ci sera par ailleurs connectée à la boucle du Bois de Ferrières et au réseau de promenades du Parc Naturel. Du mobilier urbain est également prévu invitant les promeneurs à se poser et profiter de la quiétude des lieux et du cours d'eau.

2. Lors de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), la **fiche-projet intitulée « Aménagement de la place Fayat et de ses abords »** a été retenue comme prioritaire et a fait l'objet d'une demande de convention auprès du SPW Développement Rural (cfr p.66).

La place Fayat est l'unique place publique du village. Traversée par le ruisseau de Lavoir et scindée en deux parties par la chaussée de Wavre, elle fait la part belle à la nature et présente une indéniable qualité paysagère. Malgré ses qualités, cette place n'est pas utilisée par les habitants en raison de l'insécurité générée par la chaussée de Wavre et l'absence d'aménagements de convivialité.

Les habitants et les membres de la CLDR ont souhaité que ce projet d'aménagement soit activé dans le cadre de l'actuel PCDR afin de disposer d'un lieu de rencontre et de détente. Ils ont également souhaité qu'un cheminement doux soit réalisé afin de rejoindre le pôle du Moulin de Ferrières situé à l'écart du village, à quelques 500 mètres de là, en longeant le bief.

Ces deux subventions sont complémentaires et permettent d'envisager l'aménagement de tout l'espace entre la Place Fayat et le Moulin de Ferrières de manière globale et cohérente.

Le parc rural du Moulin de Ferrières offrira ainsi aux citoyens et à tout autre visiteur une destination propice à la balade, au ressourcement et à la convivialité dans un cadre verdoyant et respectueux de la biodiversité. L'évasion pourra se poursuivre vers la boucle de promenade dans le Bois de Ferrières et les promenades balisées du Pays Burdinale Mehaigne.

08



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 7

0.0.7

Stimuler l'attractivité économique du territoire

2 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET
n°01
Contribuer au développement du Bâtiment Relais de la SPI

RÉALISÉ

Étroite collaboration entre l'ADL et la SPI pour proposer la solution du Bâtiment Relais aux acteurs locaux

PROJET
n°02
Contribuer au développement d'un îlot d'entreprises

EN COURS

- Terrain acquis par la Commune
- Étude de préfaisabilité en cours

Résultats obtenus

Inauguré en 2014, le Bâtiment Relais de l'agence de développement économique pour la province de Liège SPI, installé à Couthuin, a pour vocation de faciliter le lancement d'une PME en proposant une location à des tarifs avantageux pour une durée maximale de 5 ans. Jusqu'en octobre 2022, le bâtiment était occupé par une société namuroise active dans la construction.

À l'aube du départ de la société Dwelling, l'ADL a manifesté la volonté de la Commune d'obtenir la gestion de la location du Bâtiment Relais pour mieux répondre aux demandes spécifiques des porteurs de projet héronnais.

SPI tient cependant à conserver la gestion et les demandes d'occupation du bâtiment.

Celui-ci doit garder ses fonctions de Bâtiment Relais jusqu'en 2027 au regard des subsides de la Région wallonne reçus pour sa construction.

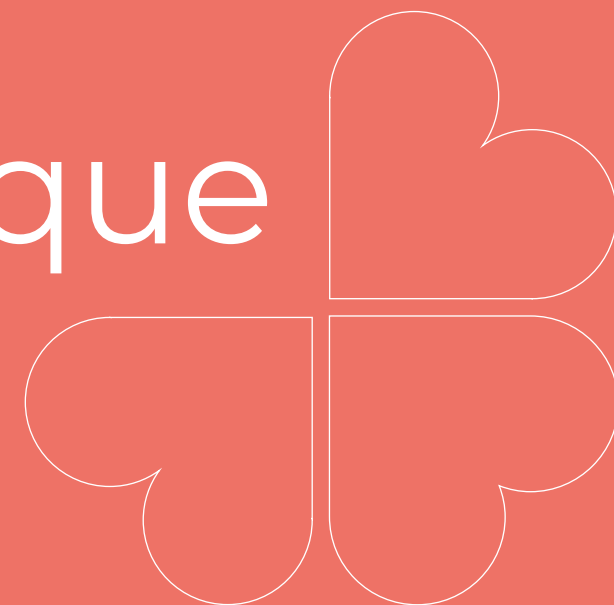
En novembre 2023, la société Bimex Solutions, spécialisée dans la logistique, s'y est installée pour y développer son activité.

Résultats obtenus

En 2019, la Commune de Héron, à la recherche d'un terrain pour agrandir la surface d'hébergement du matériel du service Travaux, a eu l'opportunité d'acquérir un terrain (superficie totale de 6.046m²) attenant à celui occupé par le Bâtiment Relais SPI. Outre la surface nécessaire pour la construction du hangar, l'opportunité s'est présentée pour l'ADL de répondre aux demandes des artisans locaux, particulièrement dans le secteur

agroalimentaire, désireux d'acquérir des parcelles pour y implanter leur activité en développement. Ainsi, dès la fin de l'année 2020, une parcelle de 800m² a été vendue à « Aux Vraies Saveurs » (artisan moutardier) pour la construction de son nouvel atelier de production. En ce qui concerne l'aménagement global du terrain, l'ADL a commandé à l'agence SPI une étude de préfaisabilité.

Objectif Stratégique 8



HÉRON, UNE COMMUNE
QUI VEILLE À L'ÉPANOUISSEMENT
DE SA JEUNESSE

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont retenu l'attention du Collège :

- Sixième commune la plus jeune de Wallonie, Héron compte une moyenne de 200 enfants entre 0 et 2 ans.
- Le taux de couverture en places d'accueil pour la petite enfance à Héron est identique à celui de la moyenne wallonne, soit 36%.
- La population au sein de l'école communale a progressé de 30,43% en 6 ans ; la progression la plus importante s'est faite à Waret-l'Evêque (+59,74%).
- 53,47% de la population des 2-12 ans domiciliés à Héron sont scolarisés dans une école située dans la commune.
- La capacité d'accueil des écoles arrive à saturation.
- Commune identifiée par le Schéma de Développement Territorial (SDT) Huy-Waremme comme pôle prioritaire pour l'installation de nouvelles écoles maternelles et primaires.
- Instauration du Pacte d'Excellence.
- 26,7% de la population < 20 ans
- Profil familial des nouveaux ménages héronnais : famille avec jeunes enfants.
- Pas d'infrastructures spécifiques pour les 10-12 ans.

13 projets du PST, soit 9,2 % du programme, ont un lien direct avec la jeunesse, déclinés en 3 objectifs opérationnels :

- Anticiper l'évolution croissante du nombre de nouveaux nés
- Soutenir et développer un enseignement de qualité
- Veiller à l'intégration des jeunes dans la vie communale

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Anticiper l'évolution croissante du nombre de nouveaux nés

3 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Accompagner les accueillantes dans le lancement et le déroulement de leur activité	EN COURS	Informations lors de l'installation et communication dans le bulletin communal
PROJET n°02 Analyser les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances	RÉALISÉ	- Accueil des enfants dès 2,5 ans dans les stages et plaines ; - Ajout d'une semaine de plaine
PROJET n°03 Réaliser des travaux d'extension de la crèche La Héronnière	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Inauguration de nouveaux locaux en janvier 2024



Accompagner les accueillantes dans le lancement et le déroulement de leur activité

EN COURS



Résultats obtenus

L'ADL accompagne les accueillantes d'enfants lors de leur installation. Elle les informe des diverses formalités à remplir (sécurité, ...) et des dispositions administratives applicables (signalisation, ...). Un guide pratique est en cours de finalisation (cfr p.88).

Par ailleurs, un espace leur est réservé dans le bulletin communal « Le trèfle à 4 feuilles » lors du lancement de leur activité.

Analyser les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances

RÉALISÉ

Résultats obtenus

Les possibilités de garde des tout-petits pendant les vacances avaient déjà été étudiées mais sans obtenir de résultat probant. En effet, en dehors de tout subsidie, ce service reste hors de prix pour les parents.

Cependant, le programme quinquennal de la Commission communale de l'Enfance prévoit, dans ses objectifs prioritaires, l'organisation de stages dédiés aux enfants de 2,5 à 4 ans.

Cela ne répond pas à toutes les demandes mais contribue toutefois à augmenter l'offre de solutions proposées aux parents d'enfants en bas âge.

Ainsi, à Héron, depuis avril 2022, les stages et plaines communales sont accessibles aux enfants à partir de 2,5 ans. En outre, en 2023, la Commune a ajouté une semaine de plaine, la dernière semaine précédant la rentrée. Lors de la première édition, cette semaine a accueilli 72 enfants, soit la deuxième semaine la plus fréquentée en termes d'inscriptions (sur les 4).

Réaliser des travaux d'extension de la crèche La Héronnière

AJOUTÉ & RÉALISÉ



Résultats obtenus

Héron figure depuis plusieurs années parmi les 10 communes wallonnes affichant la moyenne d'âge la plus jeune. La commune attire sans cesse de nouveaux habitants, en particulier des jeunes couples. Cette situation engendre une augmentation constante de la demande en matière de services d'accueil pour les tout-petits. Le 12 janvier 2024, la Commune de Héron a franchi une étape supplémentaire avec l'inauguration de l'extension de la crèche **La Héronnière**.

Amorcé en 2008, avec l'ouverture d'une maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) d'une capacité de 15 lits, le projet avait déjà pris un tournant important en 2015 avec l'inauguration de la crèche **La Héronnière**, agréée par l'ONE, qui disposait alors de 36 places.

Avec environ 70 naissances par an, la nécessité d'une capacité d'accueil accrue s'est imposée comme une priorité incontestable. De 35 à 42 lits, l'extension de **La Héronnière** participe ainsi au développement local et social de la commune et répond au besoin des jeunes parents héronnais.

Outre l'augmentation de sa capacité, cette extension a également permis la création de deux nouveaux espaces. Une salle de "snoezeken", dédiée à la relaxation, offre aux tout-petits un lieu de détente propice à leur bien-être et à leur équilibre émotionnel. De même, l'aménagement d'un réfectoire favorise des moments conviviaux et éducatifs autour des repas, tout en développant l'autonomie des enfants.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Soutenir et développer un enseignement de qualité

7 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Élaborer un Plan de pilotage pour l'école de Couthuin	RÉALISÉ	Plan rédigé et approuvé
PROJET n°02 Soutenir la mise en œuvre d'un Projet d'établissement	RÉALISÉ	Nouveau projet d'école rédigé et d'application
PROJET n°03 Mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées aux enfants à besoins spécifiques	RÉALISÉ	Mise en œuvre d'un protocole d'aménagements raisonnables
PROJET n°04 Réaliser les travaux d'extension et de rénovation de l'école de Surlemmez	RÉALISÉ	Travaux d'agrandissement et de rénovation réalisés
PROJET n°05 Créer une école des devoirs	EN COURS	Structure d'accompagnement approuvée par la Commission Communale de l'Accueil
PROJET n°06 Élaborer un Plan de pilotage pour l'école de Warêt-l'évêque	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Plan rédigé et approuvé
PROJET n°07 Réaliser des travaux d'extension et de rénovation énergétique de l'école de Waret-l'Evêque	AJOUTÉ & EN COURS	Introduction d'un dossier auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles

PROJET
n°01
& 06

Élaborer un Plan de pilotage pour les écoles de Couthuin et de Waret-l'Evêque

REALISE (N°01)

AJOUTÉ & RÉALISÉ (N°06)

Résultats obtenus

Une des réformes phares du Pacte pour un enseignement d'excellence est l'instauration d'un nouveau modèle de gouvernance qui favorise l'implication des acteurs de l'école.

Les écoles doivent réaliser des Plans de pilotage, soit une feuille de route élaborée collectivement qui décrit les actions concrètes à mettre en place pour tendre vers les objectifs généraux d'amélioration du système scolaire, fixés par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Approuvé le 30 juin 2021, le Plan de Pilotage de l'école communale de Couthuin est mis en œuvre depuis la rentrée de septembre pour une durée de 6 ans.

En raison de la crise sanitaire, l'élaboration du projet de l'école communale de Waret-l'Evêque a été retardé d'un an et est d'application depuis septembre 2022.



© Roberty Photography

PROJET
n°02

Soutenir la mise en œuvre d'un Projet d'établissement

REALISE

Résultats obtenus

Le projet d'établissement, c'est l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école, pour réaliser les projets éducatifs et pédagogiques du pouvoir organisateur. Le projet d'établissement est revu tous les 3 ans.

Pour les écoles communales de Héron, le Projet d'établissement a été retravaillé en 2022. Il est désormais nommé Projet d'école.

02



Résultats obtenus

Depuis la rentrée 2021, des pôles territoriaux mutualisent les moyens actuellement consacrés à l'accompagnement des élèves en intégration permanente totale dans l'enseignement ordinaire.

C'est un des nombreux objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence : un élève qui relève de l'enseignement des types 1 (retard mental léger), 3 (troubles du comportement) ou 8 (troubles des apprentissages) ne peut être orienté vers le spécialisé que si tout a été mis en œuvre dans l'ordinaire pour répondre de manière efficace à ses besoins spécifiques, par la mise en œuvre d'aménagements raisonnables.

L'objectif est d'arriver à ce que les parents puissent avoir un choix réel et de qualité égale, dans l'ordinaire ou dans le spécialisé. Et, par conséquent, de réduire le nombre d'élèves dans l'enseignement spécialisé au bénéfice de l'ordinaire.

Pour aider les écoles ordinaires accueillant des élèves avec des troubles d'apprentissage à mettre en place des aménagements raisonnables, le Pacte a prévu de créer, au sein de chaque réseau, des pôles territoriaux attachés à un établissement de l'enseignement spécialisé. Leur rôle est de mutualiser par bassins géographiques les moyens

consacrés à l'accompagnement des élèves en intégration permanente totale dans l'enseignement ordinaire.

Dans chaque pôle, un coordinateur doit encadrer et accompagner les écoles dans la stratégie consacrée à l'intégration et aux aménagements raisonnables.

Annuellement, à Héron, une quinzaine d'enfants bénéficient d'un protocole d'aménagements raisonnables (partenariat école-parents).

Pour l'année scolaire 2021-2022, une vingtaine d'élèves bénéficient du dispositif Français Langue d'Apprentissage (FLA).

Dans le cadre des périodes COVID FOND, un instituteur primaire a été engagé en remédiation pour la période couvrant le premier quadrimestre 2021.

Depuis août 2023, le dossier d'accompagnement de l'élève, plateforme officielle CFWB, a été mis en place pour les élèves à difficultés d'apprentissage persistantes.

Le numérique est de plus en plus utilisé en collectif (TBI, Tablettes) et en individuel pour les élèves à besoins spécifiques (tablettes).



Résultats obtenus

Face à l'accroissement de la population scolaire, des travaux d'agrandissement et de rénovation ont été réalisés dans l'implantation de Surlemmez. Depuis la rentrée 2021, l'école bénéficie désormais d'une classe maternelle supplémentaire, de 2 blocs sanitaires (maternel-primaire), d'un préau ainsi que du réaménagement des espaces « coin sieste » et « réserve de rangements ».

Résultats obtenus

Les écoles de devoirs sont des structures d'accueil des enfants de 6 à 18 ans qui développent, en dehors des heures scolaires, un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien et d'accompagnement à la scolarité et à la formation citoyenne.

Elles remplissent ainsi une mission d'ordre à la fois social, culturel et éducatif, auprès des enfants.

Le projet de création d'une école de devoirs avait été approuvé par la Commission Communale de l'Accueil (CCA) dans le cadre du programme CLE 2021-2025.

Cependant, une enquête menée auprès des parents révèle que cela ne soit pas vraiment indispensable ; le cadre proposé actuellement par l'ASBL Les Galopins semble suffire.



Résultats obtenus

L'école de Waret-l'Evêque est en pleine expansion : la population scolaire est passée de 80 à 150 élèves en quelques années. L'école compte aujourd'hui 3 classes de maternelle et 6 classes de primaire.

Au regard de cette croissance et des différents changements en découlant, il a fallu réorganiser les espaces d'année en année en fonction du bâtiment existant : ouvertures de classes, mise à disposition de locaux pour l'accueil extrascolaire, travaux du nouveau réfectoire, ...

Aujourd'hui, le bâtiment a atteint sa capacité maximale, certains locaux sont inadaptés pour leur fonction et les conditions d'hébergement ne sont pas optimales.

Un dossier a été rentré en octobre 2023 dans le cadre de l'appel à projet « Plan d'investissement exceptionnel » de la CFWB.

Le projet de rénovation/extension souhaité pour l'école de Waret-l'Evêque permettrait :

- La création de nouvelles classes ;
- l'amélioration des performances énergétiques ;
- l'amélioration de l'état des techniques du bâtiment ;
- de répondre aux exigences de connectivité ;
- d'agrandir le parking.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3

O.O.3

Veiller à l'intégration des jeunes dans la vie communale

3 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Créer un pôle «Jeunesse & bien-être» sur le site du Plein Vent	EN COURS	- Acquisition de terrains derrière le Plein Vent - Lauréat pour l'appel à projet " Cœur de Village "
PROJET n°02 Associer les jeunes à la gestion communale et soutenir le CCE	RÉALISÉ	Réactivation du CCE
PROJET n°03 Installer un espace jeunes (FP 2.6 du PCDR)	EN COURS	Évaluation en cours d'intégrer ce projet dans le projet n° 1 "Créer un pôle Enfance/Jeunesse"

PROJET
n°01

Créer un pôle « Jeunesse & bien-être » sur le site du Plein Vent

EN COURS

Résultats obtenus

Sixième commune la plus jeune de Wallonie (1er mars 2024), Héron poursuit le développement d'infrastructures de rencontre et de loisirs dédiées aux enfants et aux adolescents par la création d'un « pôle jeunesse et bien-être » à l'arrière du Plein Vent, au centre de Couthuin.

Afin de disposer d'un espace suffisant pour réaliser ce projet, la Commune a saisi l'opportunité d'acquérir des terrains proches du Plein Vent pour atteindre une surface totale de près de 2 hectares.

Un bureau d'étude a été désigné de manière à concevoir un master plan pour l'aménagement de ce pôle décliné en 5 axes :

1. la création de 90 places de parking pour atteindre un total de 125 places (phase 1);
2. un parcours santé et des zones vertes propices aux rencontres dans un cadre sécurisant (phase 1);

3. un lieu de rassemblement et de départ vers les circuits de promenade (phase 1);
4. un bâtiment multifonctionnel de 500 m², situé à l'arrière du Plein vent, qui accueillera diverses activités destinées aux jeunes (Patro, Maison des jeunes...). Une cafétéria est également prévue tout comme une esplanade pour des activités extérieures (street basket, apprentissage du vélo...) (phase 2);
5. un pumtrack : piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, pour les vélos, VTT ou BMX (phase 3).

Ce projet sera réalisé en plusieurs phases. Pour la première, la Commune a répondu à l'appel à projet "Cœur de Village", et a obtenu un subside de 500.000 €.

Le permis d'urbanisme a été obtenu en décembre 2023 et les travaux devraient débuter en septembre 2024.

Héron - Couthuin- Plaine Plein-Vent

Découpage du mètre programmatique

Ce montage présente des logiques de phases de réalisations cohérentes non dépendantes d'une chronologie imposée.



Associer les jeunes à la gestion communale et soutenir le CCE

Résultats obtenus

Expérience grandeur nature de citoyenneté active, les Conseils Communaux des Enfants (CCE) ont pour objectif de contribuer à la formation des citoyens de demain.

Grâce à ces structures, les jeunes conseillers issus de 5^e et 6^e primaire ont l'opportunité de connaître le fonctionnement de leur commune et de s'intégrer dans la vie publique. Ils sont également amenés à réfléchir sur des problèmes communaux et y apportent des solutions.

Après 2 ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire et grâce à l'engagement d'un nouvel agent communal en charge du service Enfance, le Conseil communal des enfants a été relancé en 2021.

Parmi les nombreux projets menés par les jeunes conseillers, on peut citer des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au tri des déchets, la participation à l'opération arc-en-ciel, l'organisation d'une donnerie, la participation à la campagne « Ici Commence la Mer », l'organisation d'un repas pour les aînés des Châtagniers, ...



Installer un espace jeunes (FP 2.6 du PCDR)

Résultats obtenus

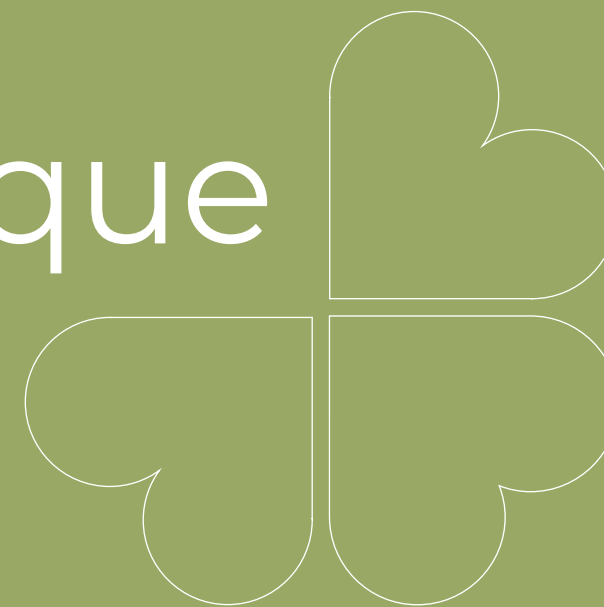
Lors de l'élaboration de l'Opération de Développement Rural (ODR), le diagnostic a mis en avant le profil familial des nouveaux ménages héronnais. La CLDR a souhaité développer à travers ce projet les infrastructures sportives et ludiques, plus spécifiquement à destination des ados et des jeunes adultes.

Cette fiche-projet avait été rédigée sur base de la consultation du public cible (MJ, Patro, salon Jeunes Actifs) et sa localisation était privilégiée dans un des villages au nord de l'autoroute.

Entretemps, la Commune a décidé de réaliser sur le site du Héromnisports une aire de jeux et de fitness extérieure ouverte à toutes les générations ainsi qu'aux différentes structures existantes (écoles, stages, plaines, clubs et associations sportives).

Déjà propriétaire d'un terrain situé à l'arrière du Plein Vent, le Collège a proposé au Conseil, qui l'a approuvé, de créer un « pôle jeunesse et bien-être » (cfr projet n°1). Ce dernier répond aux besoins exprimés par les jeunes lors des consultations. Présenté à la CLDR en novembre 2021, la fiche-projet du PCDR pourrait dès lors être mise à jour selon les nouvelles orientations. Une demande de convention auprès du SPW Développement rural pourrait ainsi permettre de financer la phase 2 du projet : la création d'un bâtiment multifonctionnel de 500 m² qui accueillerait diverses activités destinées aux jeunes (Patro, Maison des jeunes...).

Objectif Stratégique 9



HÉRON, UNE ADMINISTRATION
QUI OFFRE DES SERVICES
DE QUALITÉ AUX CITOYENS

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

Au moment de l'élaboration du PST, différents éléments du diagnostic ont retenu l'attention du Collège :

- Effectif réduit mais en évolution du personnel administratif (14,7 équivalents temps plein)
- Les compétences communales sont très larges et de plus en plus spécialisées
- L'administration communale de Héron ne dispose pas de services informatiques ni d'informaticien en interne
- Tendance à la digitalisation des pouvoirs locaux



14 projets du PST, soit 9,9 % du programme, ont un lien direct avec l'administration, déclinés en 3 objectifs opérationnels :

Utiliser des nouvelles procédures administratives et technologiques dans le but de présenter aux citoyens une bonne gestion de leur dossier

Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence

Optimiser la communication interne de manière transversale

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Utiliser des nouvelles procédures administratives et technologiques dans le but de présenter aux citoyens une bonne gestion de leur dossier

7 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Sensibiliser le personnel administratif à la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité dans le but d'éviter les plaintes et recours des citoyens, via des formations notamment	RÉALISÉ	- Acquisition de nouveaux outils informatiques - Participation du personnel à des formations
PROJET n°02 Gérer de manière optimale le parc informatique communal et la téléphonie	RÉALISÉ	Signature d'une convention avec le service informatique de Wanze et Telenet Business
PROJET n°03 Rédiger un mémento pour l'organisation des événements	EN COURS	Désignation d'un agent pour les contacts avec les associations, la Police et la Zone de secours
PROJET n°04 Optimiser la gestion des salles communales en mettant en place une procédure et un règlement d'utilisation	RÉALISÉ	- Contrat de location et ROI uniformisés - Un agent en charge de l'ensemble de la procédure
PROJET n°05 Mettre en place une procédure visant à assurer une gestion optimale du courrier entrant et sortant	À INITIER	Lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un logiciel
PROJET n°06 Informatiser la gestion des cimetières	AJOUTÉ & RÉALISÉ	Acquisition et mise en œuvre de l'application gigwal
PROJET n°07 Créer une plateforme numérique de gestion de crise	AJOUTÉ & EN COURS	Octroi d'un subside du Gouvernement Wallon

Sensibiliser le personnel administratif à la nécessité de motiver et de constituer des dossiers de qualité dans le but d'éviter les plaintes et recours des citoyens, via des formations notamment

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

En lien avec le plan de formation du personnel, l'accent est posé sur la qualité rédactionnelle des agents administratifs. Une sensibilisation particulière ainsi qu'une formation continue sont autant de facteurs mis en place pour maintenir une excellence dans les services aux citoyens.

Une analyse actualisée des besoins en outils informatiques a dès lors été réalisée. Dans le cadre de l'appel à projet *Tax on Pylons*, la Commune a obtenu un subside pour la création d'un nouveau site internet communal et la mise en œuvre d'applications diverses.

L'application Imio Délib (délibérations du Collège et du Conseil) est opérationnelle depuis fin de l'année 2022. Elle permet au personnel de préparer et de suivre chaque étape du processus décisionnel. Outre la dématérialisation des dossiers, elle permet également la traçabilité et la transparence de chaque dossier, une facilité à situer un dossier dans la chaîne de décision et un gain de temps à chaque étape.

Par ailleurs, l'acquisition de l'application Wanapp permet une approche standardisée et centralisée dans la gestion des projets ; ce qui implique un suivi méthodique des différentes étapes d'un projet et une meilleure transmission des informations entre agents.

Gérer de manière optimale le parc informatique communal et la téléphonie

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

Une bonne gestion du travail de l'administration passe inévitablement par l'équipement du personnel en matériel informatique et en logiciels professionnels. Ce travail ne peut s'improviser et requiert les services de professionnels.

A cet égard, la Commune a signé en 2019 une convention avec le service informatique de la Commune de Wanze dont l'objet consiste en une aide technique pour la gestion et la maintenance technique du parc informatique

de l'administration communale de Héron.

La Commune a par ailleurs fait l'acquisition de 7 PC portables dans le cadre de la subvention "digitalisation" afin d'équiper les agents pour le télétravail imposé dans le cadre du confinement lié à la crise sanitaire de la période Covid et poursuivi à raison d'un jour par semaine.

Les adresses mails de tous les agents communaux et de la RCA ont fait l'objet d'une migration

vers office 365 via la société Nexis. Cette démarche permet une gestion professionnelle et uniformisée des boîtes mail et aussi une communication standardisée en @heron.be

En outre, grâce au contrat signé avec Télénét Business (Nextel), l'administration dispose d'une téléphonie digitale avec centrale téléphonique et un accès à une plateforme de gestion en ligne Avaya.

■■■ EN COURS

Rédiger un mémento pour l'organisation des événements

Résultats obtenus

Pour chaque événement, particulièrement ceux accessibles au public, il existe des règles à respecter par les organisateurs. Ces derniers ne sont pas toujours conscients des risques qu'ils prennent en cas de non respect de ces obligations.

Le Règlement général de Police applicable sur le territoire de la Zone de Police Hesbaye-Ouest contient les dispositions applicables aux divers types d'activités programmées. Un formulaire récemment actualisé est disponible sur le site internet de la Commune.

Un agent communal a été désigné pour assurer le relai entre les organisateurs, la Police, la Zone de secours et le service des Travaux (en cas de mesures de circulation). Il sollicite chaque année les associations de la Commune pour dresser un calendrier des activités programmées sur le territoire communal. Il apporte les conseils utiles et veille au respect des délais pour l'introduction des demandes d'autorisation.

Un mémento comportant tous les renseignements utiles est en cours de finalisation.

Optimaliser la gestion des salles communales en mettant en place une procédure et un règlement d'utilisation

■■■ RÉALISÉ



Résultats obtenus

Afin d'assurer une gestion optimale des salles communales, il importait d'en identifier chaque étape et de mettre en place une procédure : informations complètes délivrées au locataire, signature d'un contrat de location et du règlement d'ordre intérieur (ROI), paiement d'une caution et facturation de la location, remise des clés, état des lieux avant et après la location, restitution de la caution.

Les modalités de réservation des salles ont été améliorées au fil du temps pour résoudre différents problèmes rencontrés auparavant (retard de paiement, refus de payer d'éventuelles dégradations, ...).

Le contrat de location et le ROI ont notamment été uniformisés pour toutes les salles communales et la gestion de leur location a été confiée, pour un meilleur suivi de la procédure, à un seul agent de la Régie communale autonome (RCA).

Mettre en place une procédure visant à assurer une gestion optimale du courrier entrant et sortant

À INITIER

Résultats obtenus

Actuellement, la gestion du courrier se fait sur base d'un fichier Excel. Ce processus est désuet.

L'optimisation de la gestion des courriers entrants et sortants et le nombre de canaux utilisés (email, courrier, messenger, téléphone, accueil physique, site internet) devient une nécessité.

Aussi, la Commune a lancé un marché en vue d'obtenir un outil numérique complet de gestion électronique de tous les flux entrants et sortants. Ce logiciel de gestion des demandes des citoyens doit permettre de centraliser l'ensemble du courrier et des flux entrants dans un outil unique, de les traiter et d'en assurer le suivi tout en améliorant le circuit de traitement pour les agents, avec une traçabilité maximale.

Informatiser la gestion des cimetières

AJOUTÉ & RÉALISÉ

Résultats obtenus

La gestion des cimetières ou plus précisément des funérailles et sépultures est une des prérogatives les plus anciennes et des plus importantes des communes. Ces dernières années, la réglementation a connu plusieurs évolutions importantes. C'est dans ce cadre que les communes doivent, entre autres, tenir un registre uniformisé pour la gestion des cimetières. Le Décret prévoit explicitement que ce registre des cimetières peut prendre la forme d'une application informatique. Pour des raisons évidentes d'efficacité, de fiabilité et de sécurité, c'est le choix pour lequel la Commune de Héron a opté.

L'application se décompose en plusieurs volets interconnectés : une vue cartographique (réalisée à l'aide de drones), des fenêtres de recherche, de résultat et d'édition. La fenêtre cartographique permet de visualiser et d'éditer le cadastre du cimetière.

Le plus gros du travail a consisté en recherches documentaires dans les archives communales et l'introduction des données relatives aux concessions.

Au départ d'un simple clic, l'opérateur peut à présent identifier le détail du propriétaire d'une concession, les défunts inhumés, le type et l'état de la sépulture ainsi que les échéances. Ainsi, lorsqu'une concession arrive à terme, un publipostage peut être adressé aux concessionnaires concernés pour procéder à un éventuel renouvellement.

A l'avenir, l'application Cim Citoyens pourra être mise à la disposition de la population pour diverses recherches liées aux concessions.



© Robert Photography

Créer une plateforme numérique de gestion de crise

AJOUTÉ & EN COURS

Résultats obtenus

Ces dernières années, les pouvoirs locaux ont dû faire face à de nombreuses crises (période Covid, inondations, ...). Et malheureusement, les changements climatiques que nous connaissons risquent d'accroître ces phénomènes.

Les événements que nous avons vécus ont mis en lumière un manque critique de ressources humaines, financières et techniques pour faire face efficacement à ces crises, particulièrement pour les communes de petite taille. Cela a souligné le besoin d'une approche plus coordonnée et d'outils appropriés pour gérer les situations d'urgence.

Le projet développé par la Commune de Héron vise à proposer une solution numérique innovante permettant de gérer toute crise à laquelle un territoire peut être amené à faire face en développant une approche intégrée et qui couvre la gestion opérationnelle de la crise mais également les phases de prévention, d'analyse et de post-traitement des crises.

Cette plateforme permettra également aux citoyens d'interagir avec les autorités locales et de recevoir des informations en temps réel en cas de crise. L'application facilitera la signalisation d'incidents, l'accès à des ressources de préparation aux crises



et la communication bidirectionnelle entre les citoyens et les autorités.

Pour réaliser cette plateforme, la commune de Héron a obtenu un subside du Gouvernement Wallon et a reçu le Grand Prix « Territoire intelligent 2024 » attribué par l'Agence du Numérique parmi les 80 projets déposés.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Optimiser la communication avec le citoyen en utilisant les différents canaux dans un souci de transparence

4 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Renforcer l'attractivité du site internet afin d'augmenter sa consultation	RÉALISÉ	Statistiques de consultation en évolution constante
PROJET n°02 Renforcer l'attractivité du bulletin communal	RÉALISÉ	Nouveau lay-out
PROJET n°03 Faciliter les démarches administratives auprès du service Population dans le but de diminuer le temps d'attente	ABANDONNÉ	Double emploi avec le projet "Développer le guichet électronique du site internet communal" (cfr p.80)
PROJET n°04 Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants	RÉALISÉ	Création d'un pack d'accueil "nouveaux habitants"

PROJET
n°01

Renforcer l'attractivité du site internet afin d'augmenter sa consultation

REALISE

Résultats obtenus

Pour respecter les dispositions du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les autorités administratives communales sont tenues de mettre en place une politique organisée de communication et d'information. Outre le bulletin communal, la communication numérique est devenue incontournable et s'est intensifiée ces dernières années. Une optimisation et une adaptation permanente des différents supports de communication sont donc essentielles.

La plateforme du site internet communal Weebly génère automatiquement un relevé statistique de la fréquentation du site internet communal. Au 12 avril 2024

- le nombre mensuel de visiteurs uniques : 4.858 (2.102 en septembre 2020), soit une augmentation de 231 % ;

- nombre mensuel de vues de la page : 12.046 (5.290 en septembre 2020), soit une augmentation de 227 %.

Afin de rendre le site encore plus "smartphone friendly", la mise en page du site internet communal a été adaptée horizontalement sur une seule colonne fin 2021. Le contenu est également réorganisé de manière à limiter le nombre de sous-menus.

Grâce aux subsides obtenus dans le cadre d'un appel à projet, le site internet communal bénéficiera prochainement d'une nouvelle plateforme qui permettra aux utilisateurs d'accéder à de nombreux services en ligne via un e-guichet.

PROJET
n°02

Renforcer l'attractivité du bulletin communal

REALISE

Résultats obtenus

Distribué trimestriellement dans toutes les boîtes aux lettres de la commune (+2.500 exemplaires), le bulletin communal « Le Trèfle » est le média le plus généraliste.

Il importe de le rendre attrayant de manière à intéresser le plus grand nombre de citoyens à la vie communale. La ligne rédactionnelle permet de couvrir l'ensemble des thématiques de la vie communale.

Le lay-out du bulletin communal a été actualisé en 2020 pour une mise en page sobre, aérée, colorée et illustrée. La version numérique est disponible sur le site internet communal. Sa distribution est annoncée via la page Facebook de la Commune.



Faciliter les démarches administratives auprès du service Population dans le but de diminuer le temps d'attente

ABANDONNÉ

Résultats obtenus

L'administration communale de Héron est accessible aux citoyens selon un horaire relativement large de manière à répondre aux disponibilités du plus grand nombre : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ; le mercredi aussi de 14h à 16h30 et le samedi matin de 10h à 12h.

Les nouveaux outils numériques permettent désormais d'accéder à un certain nombre de services administratifs en ligne.

En outre, le site internet communal bénéficiera dès l'automne 2024 d'une nouvelle plateforme IMIO équipée d'un e-guichet qui permettra de nombreuses interactions avec le citoyen (cfr p.80).

Poursuivre l'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants

RÉALISÉ

Résultats obtenus

La commune de Héron attire toujours plus de personnes séduites par une localisation idéale et un cadre de vie de qualité. Outre la réception de bienvenue des nouveaux habitants organisée annuellement (petit déjeuner à base de produits locaux suivi d'une présentation des services communaux et d'une visite en car de la commune), un "welcome pack" leur est également distribué lors de leur inscription au registre de la population. Ce pack contient de nombreuses informations pratiques sur l'entité : annuaire des acteurs socio-économiques ; calendrier agri-rural de la commune reprenant la collecte des déchets ; charte du bien-vivre ensemble ; carte des promenades ; guide touristique ; répertoire "les Saveurs des Terres de Meuse ; infos sur les primes communales, ...



O.O.3

Optimiser la communication interne de manière transversale

3 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01

Informer régulièrement le personnel des projets communaux dans le but d'impliquer les agents au-delà des matières qu'ils traitent

RÉALISÉ

- Organisation trimestrielle de réunions de service
- Réalisation d'une revue de presse

PROJET n°02

Poursuivre et si nécessaire améliorer les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et les ASBL para-communales dans le but de faire des économies d'échelle

EN COURS

Synergies mises en place entre les services du Personnel et les services Finances

PROJET n°03

Mettre en place une centrale d'achat accessible au CPAS, à la RCA et aux ASBL para-communales

AJOUTÉ
& RÉALISÉ

Réalisation de marchés publics communs

Informier régulièrement le personnel des projets communaux dans le but d'impliquer les agents au-delà des matières qu'ils traitent

■■■ RÉALISÉ

Résultats obtenus

De manière à informer le personnel communal sur les projets en cours, des réunions de services ont été organisées régulièrement sur le temps de midi.

Une revue de presse est réalisée de manière hebdomadaire ; les articles relatant les projets communaux sont communiqués par mail à tous les agents.

Compte tenu du développement des activités sur et autour du site du Moulin de Ferrières, un groupe de travail

composé des agents concernés se réunit régulièrement afin d'échanger sur les projets et de coordonner leur réalisation.

Notons également la création d'une éco-team qui travaille sur la diminution des déchets produits au sein même des services et également sur la diminution des consommations énergétiques.

Poursuivre et si nécessaire améliorer les synergies existantes entre la Commune et le CPAS et les ASBL para-communales dans le but de faire des économies d'échelle

■■■ EN COURS

Résultats obtenus

L'objectif de la mise en œuvre de synergies entre les administrations de la Commune et du CPAS est d'opérer des économies d'échelle et d'accroître la qualité du service aux citoyens avec efficacité et efficience. Ces synergies peuvent également être transposées aux ASBL para-communales et aux régies communales.

Les principales synergies envisagées sont :

- le soutien entre les agents des services des différentes structures pour faciliter le travail quotidien, cela passe par une consultation entre les différentes entités lors d'un recrutement ;
- la mise en place de marchés publics groupés ;
- le partage de logiciels dans la mesure du possible (par exemple : le logiciel de facturation communal ou le logiciel pour la création des marchés publics).

Ainsi, l'engagement d'une directrice financière commune aux deux institutions est un bel exemple. Par ailleurs le responsable des ressources humaines communal collabore avec les services du CPAS pour la gestion des dossiers individuels ou lors de procédures de recrutement. Les informations relatives au CPAS et aux régies sont hébergées sur le site internet communal.

Le déplacement du CPAS de Héron vers la Place communale permet également des contacts plus fréquents entre les membres du personnel.

Mettre en place une centrale d'achat accessible au CPAS, à la RCA et aux ASBL para-communales

■■■ AJOUTÉ & RÉALISÉ

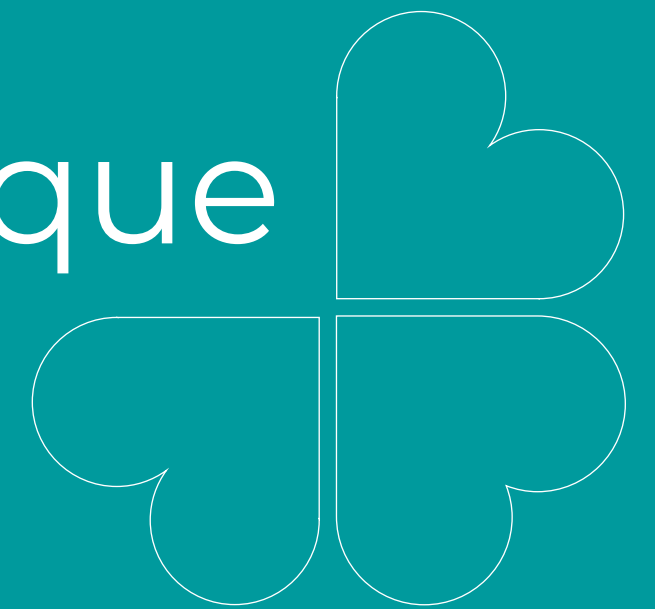
Résultats obtenus

Des marchés publics sont ponctuellement réalisés en commun pour la Commune, le CPAS et les régies, par exemple, pour la commande de cartes carburant, l'achat de matériel d'entretien, l'achat de matériel informatique, ...





Objectif Stratégique 10



HÉRON, UNE ADMINISTRATION COMMUNALE
QUI MAINTIENT ET DÉVELOPPE L'EMPLOI

Justifications de l'objectif stratégique

Diagnostic de la situation en 2018

6 projets du PST, soit 4,2 % du programme, ont un lien direct avec la gestion des ressources humaines communales, déclinés en 2 objectifs opérationnels :



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1

O.O.1

Organiser la gestion des ressources humaines

5 projets ont été identifiés pour atteindre cet objectif

PROJET n°01 Poursuivre la rédaction des descriptifs de fonction des agents	RÉALISÉ	Descriptions de fonctions clôturées
PROJET n°02 Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations	EN COURS	Inscription volontaire des agents dans des formations spécifiques à leur matière
PROJET n°03 Poursuivre la formation continuée des agents communaux dans le but d'accroître les connaissances collectives	ABANDONNÉ	Projet redondant avec le projet n°2 "Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations"
PROJET n°04 Créer des procédures afin d'assurer le transfert de savoirs entre les agents en cas de départ ou d'absence	RÉALISÉ	Mise en place de procédures de recrutement et acquisition de l'application WanApp
PROJET n°05 Favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi dans le monde du travail en leur proposant une première expérience professionnelle	RÉALISÉ	Accueil de stagiaires et de formations en alternance

Poursuivre la rédaction des descriptifs de fonction des agents

REALISE

Résultats obtenus

La Commune de Héron a décidé de mener une politique du personnel dans laquelle les responsabilités des collaborateurs sont clairement définies et servent de base aux différents processus RH.

Les descriptions de fonction, composées notamment d'une raison d'être, de finalités, du positionnement dans l'organisation et d'un profil de compétences techniques et génériques, donnent une image des différentes responsabilités et fournissent une base objective aux attentes liées aux prestations et aux objectifs de développement convenus entre le collaborateur et le dirigeant dans le cadre du cycle d'évaluation.

Les descriptions de fonction constituent également la base pour les mouvements de personnel comme le recrutement, la promotion et la mobilité.



L'engagement d'un agent diplômé en ressources humaines a permis de définir une véritable politique en la matière. Les descriptions de fonction du personnel sont clôturées. Un premier processus d'évaluation a été lancé avec le personnel du service des travaux. L'objectif étant que chaque agent soit évalué chaque année à l'issue d'entretiens portant sur la réalisation des objectifs qui auront été préalablement fixés avec sa hiérarchie.

Définir les besoins en formations de l'administration, tous services confondus, dans le but de mettre en place un plan de formations

ENCOURS

Résultats obtenus

Pour élaborer un plan de formations, le service du personnel recense différents opérateurs de formation pour différentes catégories de métier. Les agents reçoivent la liste des formations (non restrictive) et font part de leur demande au service. Bien qu'un plan de formation spécifique n'ait pas encore été formalisé, les agents s'inscrivent volontairement pour se former dans leur matière.

Ainsi, des formations en communication, en urbanisme, en gestion administrative, en énergie, en marché public, etc.... ont déjà permis aux agents de l'administration de parfaire leurs compétences.

Par ailleurs, le Collège a décidé de permettre à tout agent de pouvoir se former en vue d'évoluer dans son échelle en considérant les heures de formation à réaliser dans les heures de travail comme du temps de travail et de considérer les périodes de formation strictement en lien avec la fonction occupée ou à occuper par l'agent lors d'une promotion soumise à la prestation de périodes de formation coïncidant avec l'horaire de travail et de permettre à l'agent de prester les périodes non liées à la fonction sur ses heures de récupération ou ses congés.

Créer des procédures afin d'assurer le transfert de savoirs entre les agents en cas de départ ou d'absence

REALISE

Résultats obtenus

Les procédures de recrutement ont été redéfinies et mises en place depuis 2020. Des réserves de recrutement sont constituées dans certaines catégories de métier (entretien, puéricultrice) pour maintenir une continuité et une qualité des services.

L'acquisition de l'application Wanapp permet une centralisation des informations et une uniformisation des procédures dans le cadre de la gestion des projets. Ce qui facilite la continuité des projets en cas de départ ou d'absence des agents.

REALISE

Favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi dans le monde du travail en leur proposant une première expérience professionnelle

Résultats obtenus

L'Administration communale accueille régulièrement des étudiants pour des stages professionnels pour leur permettre une première expérience sur le terrain ou encore dans le cadre de formations en alternance.. L'administration favorise également l'emploi d'étudiants durant les vacances scolaires, que ce soit pour les plaines de vacances ou dans le cadre de l'opération "Eté solidaire".



OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2

O.O.2

Fidéliser le personnel en améliorant ses conditions de travail

1 projets a été identifié pour atteindre cet objectif

PROJET

n°01

Analyser la création d'un fonds de pension pour les contractuels

RÉALISÉ

Deuxième pilier de pension en place depuis 2019.

PROJET
n°01

Analyser la création d'un fonds de pension pour les contractuels



RÉALISÉ

Résultats obtenus

Les communes et CPAS wallons emploient plus de 76.000 agents, dont seulement 16,1 % sont statutaires. Parmi les 83,9 % de contractuels, 52,3 % sont des contractuels subventionnés (33.438 agents).

Les membres du personnel contractuel reçoivent une pension moins élevée que celle des statutaires.

Les primes à l'emploi dont bénéficient les pouvoirs locaux n'incitent cependant pas à statutariser leur personnel.

La Commune de Héron ne dispose que de 3 membres du personnel statutaires et le CPAS d'un seul.

Le Collège communal et le Conseil de l'Action sociale ont donc estimé souhaitable de faire bénéficier le personnel contractuel d'une pension complémentaire via la création d'un fonds de pension (deuxième pilier) dès 2019. Un montant de 75.000 € est ainsi versé annuellement au fonds de pension. Les agents pourront en bénéficier lors de leur départ à la pension.